# MÉMORIAL

#### DES

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE GENÈVE

Cinquante et unième séance – Mardi 29 avril 2014, à 20 h 40

#### Présidence de M. Pascal Rubeli, président

La séance est ouverte à 20 h 40 dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence:  $M^{mes}$  Maria Casares, Sophie Courvoisier, Mireille Luiset, M. Antoine Maulini,  $M^{me}$  Maria Pérez, MM. Pierre Rumo, Sylvain Thévoz et  $M^{me}$  Julide Turgut Bandelier.

Assistent à la séance: *M*<sup>me</sup> *Sandrine Salerno*, maire, *M*<sup>me</sup> *Esther Alder*, vice-présidente, *MM. Rémy Pagani*, *Sami Kanaan* et *Guillaume Barazzone*, conseillers administratifs

#### CONVOCATION

Par lettre du 17 avril 2014, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour mardi 29 avril, mercredi 30 avril et lundi 5 mai 2014, à 17 h et 20 h 30.

Communications du Conseil administratif et du bureau du Conseil municipal Prestation de serment – Motions d'ordonnancement

1	Communications	du Consail	administratif
1.	CUIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIIII	uu vuiiseii	aummonam.

Néant	

#### 2. Communications du bureau du Conseil municipal.

Néant.

## 3. Prestation de serment de M<sup>me</sup> Hélène Ecuyer, remplaçant M<sup>me</sup> Salika Wenger, conseillère municipale démissionnaire.

M<sup>me</sup> Hélène Ecuyer est assermentée. (Applaudissements.)

Le président. Nous sommes saisis de quatre motions d'ordonnancement. La première demande d'ajouter à notre ordre du jour et de traiter en urgence le projet de délibération PRD-84 de M<sup>mes</sup> et MM. Pascal Spuhler, Daniel Sormanni, Carlos Medeiros, Mireille Luiset, Danièle Magnin, Daniel-Dany Pastore, Jean-Philippe Haas, Laurent Leisi, Claude Jeanneret, Sandra Golay et Denis Menoud: «Création d'une commission ad hoc pour le MAH». Je donne la parole pendant une minute aux auteurs de la motion d'ordonnancement, puis pendant une minute au conseiller administratif, s'il veut rétorquer.

M. Pascal Spuhler (MCG). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, par ce projet de délibération, le Mouvement citoyens genevois vous propose de créer une commission ad hoc afin de pouvoir discuter de la proposition PR-1073 et de travailler sur ce gros dossier – qui traite des transformations du Musée d'art et d'histoire (MAH) – puisqu'il s'agit de 140 millions de francs environ à investir. C'est un gros dossier que nous devons vraiment travailler en profondeur, et vous savez comme moi qu'il ne pourra pas être traité en deux séances seulement. Il ne pourra pas non plus être traité à la seule commission des arts et de la culture, à la seule commission des travaux et des constructions ou à la seule commission des finances. Lors de la réunion des chefs de groupe, nous avions parlé d'envoyer ce dossier dans les trois commissions, mais vous pouvez imaginer le travail et la quantité d'heures que cela impliquerait.

Je vous propose de créer une commission ad hoc qui pourra travailler complètement et uniquement sur ce dossier, ce qui permettra de ne pas bloquer les autres travaux de commission. Je vous demande d'être raisonnables et de ne pas bloquer trois commissions pour ce dossier-ci, mais d'en créer une spécifiquement pour lui. Vous y enverrez vos spécialistes respectifs, et nous pourrons avancer sur le dossier du Musée d'art et d'histoire car, je vous le répète, c'est un très gros dossier qui bloquera tous les autres travaux parlementaires de la commission où il sera renvoyé. Je vous en prie, votez cette délibération!

Le président. Le Conseil administratif ne souhaitant pas répondre, je mets aux voix l'urgence.

Mise aux voix, la motion d'ordonnancement portant sur le projet de délibération PRD-84 est refusée par 54 non contre 7 oui (1 abstention).

**Le président.** La deuxième motion d'ordonnancement demande d'inscrire à notre ordre du jour et de traiter en urgence la motion M-1134 de M<sup>me</sup> et M. Grégoire Carasso et Sandrine Burger: «Dérogation OPB – non mais allô!» Monsieur Grégoire Carasso, vous avez la parole.

M. Grégoire Carasso (S). Je vous remercie, Monsieur le président, pour la lecture et l'intonation fidèles que vous avez données. Le 4 avril dernier, dans la Feuille d'avis officielle, la Ville de Genève a demandé à l'Etat des dérogations en 2014, constatant qu'elle n'arriverait pas à respecter les normes d'assainissement du bruit routier. Les principales rues concernées sont les rues des Pâquis, de Saint-Jean et du Vidollet. Alors que la première échéance fédérale est en 2018, la Ville de Genève, en 2014, semble renoncer d'ores et déjà à cet objectif essentiel de santé publique qu'est la lutte contre le bruit. Le 4 avril plus trente jours nous amène au 34 avril, c'est-à-dire 4 mai, disons au lundi 5 mai. Il y a donc urgence à ce que, sur le plan politique, nous débattions de ces demandes de dérogation, que le groupe socialiste et les Verts trouvent absurdes, scandaleuses et déplacées; c'est le renoncement de toute détermination politique, j'en passe et des meilleures. Bref, il y a urgence à pouvoir débattre de cet enjeu.

**M. Rémy Pagani, conseiller administratif**. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je ne pense pas qu'il y ait urgence. Toutefois, si vous voulez renvoyer ce projet de motion à la commission des travaux et des constructions, je me réjouis d'expliquer la situation dans laquelle nous nous trouvons,

qui est assez ubuesque en raison de certaines réalités techniques. Car, en effet, contrairement à d'autres communes qui sont à la fois propriétaires de leurs routes et qui ont autorité sur leur domaine public, la Ville de Genève, si elle est propriétaire de ses routes, n'a toutefois pas autorité. Donc, pour la mise aux normes, nous ne sommes que force de proposition; nous essayons de maintenir les 50 km de rue qui sont en dessous des valeurs d'alarme. En ce qui concerne celles qui sont en dessus des valeurs d'alarme, le Canton nous refuse, dans certains cas, par l'intermédiaire de la Direction générale des transports – parce qu'il faudrait réduire drastiquement la circulation – les mises aux normes et les mises en circulation modérée, notamment dans les pénétrantes.

Nous sommes contraints par le Canton de demander ces dérogations pour ne pas avoir à payer en 2018 l'isolation de tous les bâtiments. C'est la réalité juridique dans laquelle nous nous trouvons. Il est un peu fort de nous reprocher de faire cette démarche, qui vise à protéger les deniers de la municipalité car, en 2018, tous les propriétaires privés dont les immeubles se situeront sur ces rues qui n'auraient pas été mises aux normes nous demanderont des indemnités conséquentes. Je me réjouis de porter cela en commission et de vous expliquer plus en détail la situation ubuesque dans laquelle nous nous trouvons; mais c'est un peu fort de café, si vous permettez, de nous faire le procès de ne pas vouloir mettre aux normes, alors que c'est ce que nous voulons faire, mais ce que la Direction générale des transports nous empêche de faire. C'était tout ce que j'avais à dire pour l'instant.

Mise aux voix, la motion d'ordonnancement portant sur la motion M-1134 est refusée par 33 non contre 32 oui (3 abstentions).

- **Le président.** Nous abordons maintenant la motion d'ordonnancement demandant de traiter en urgence la motion M-1125, qui est déjà inscrite à notre ordre du jour. Je donne la parole à M. Grégoire Carasso pour une minute.
- M. Grégoire Carasso (S). Merci, Monsieur le président, il s'agit d'un objet somme toute assez consensuel: la Coupe du monde de football dont bon nombre d'entre nous se réjouissent et la problématique des droits humains, qui avait déjà occupé ce Conseil municipal lors du dernier Eurofoot. Vous aurez compris que, pour un texte déposé en 2013, à moins de viser la prochaine Coupe du monde où, à n'en pas douter, les enjeux de droits humains se poseront de manière aussi aiguë, il y a une urgence à traiter cette motion avant la Coupe du monde 2014.
- **M. Sami Kanaan**, **conseiller administratif**. Le Conseil administratif n'a pas d'objection à l'urgence le cas échéant, en tout cas au sens de la motion. Nous

avons d'ailleurs pris les devants, puisque le mandataire qui gérera la fameuse Fan Zone, en lien avec la Coupe du monde au Brésil, est déjà en contact avec les organisations non gouvernementales pour trouver une solution afin de mettre en avant ces enjeux, aussi bien sur le plan des droits humains que sur le plan environnemental. Si le Conseil municipal se saisit de cet objet durant cette session, cela ne fera que renforcer ce mandat.

Mise aux voix, la motion d'ordonnancement portant sur la motion M-1125 est refusée par 35 non contre 32 oui (2 abstentions).

Le président. La dernière motion d'ordonnancement demande d'ajouter à notre ordre du jour et de traiter en urgence la motion M-1135 de M<sup>mes</sup> et MM. Alexandre Wisard, Marie-Pierre Theubet, Delphine Wuest, Antoine Maulini, Alpha Dramé, Sandrine Burger, Catherine Thobellem, Eric Bertinat, Anne Moratti, Pascal Spuhler, Jean-Philippe Haas, Marie Barbey et Sophie Courvoisier: «Pour une installation pérenne du Théâtre éphémère à Genève!» Je donne la parole pendant une minute à l'un des motionnaires. Monsieur Wisard, vous avez la parole.

M. Alexandre Wisard (Ve). Je vous remercie, Monsieur le président. Chers collègues, je ne vais évidemment pas développer tous les éléments de cette motion, mais l'urgence s'impose du fait que ce pavillon, ce Théâtre éphémère, est en train d'être démonté; je ne sais pas s'il n'est même pas déjà sur la route, entre Paris et Genève. Il faut, d'une part, que l'on puisse discuter de l'endroit où il sera installé, d'autre part, de ce qu'on peut en faire au-delà des deux ans d'utilisation, comme l'a prévu le Conseil administratif. C'est aussi simple que cela.

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je tiens à ce qu'il n'y ait pas d'ambiguïté. Je vous remercie tout d'abord, Monsieur Wisard, de soutenir ce projet, car c'est effectivement un très beau projet. Sauf qu'on se trompe d'objectif! Je vous rappelle qu'en décembre de l'année passée le projet de rénovation du Grand Théâtre avait beaucoup de plomb dans l'aile. Ce Conseil municipal avait même accepté, en juin de cette même année, la motion M-1060 pour faire en sorte que les travaux commencent en juin 2015, c'est-à-dire dans quasiment une année. J'ai déployé des efforts considérables pour ressortir ce projet de rénovation du Grand Théâtre. Je remercie d'ailleurs la présidente de la commission des travaux et des constructions d'avoir fait diligence pour que votre Conseil soit non seulement saisi de la proposition PR-1007, mais qu'il y ait aussi un rapport. Je crois que c'est M. Dos-

san qui doit le rendre... (*Remarque*.) C'est fait? Alors je remercie M. Dossan. On pourra ainsi commencer dans les temps ces travaux de rénovation qui seront extrêmement lourds, puisqu'il faudra vider ce bâtiment, qui n'a pas été rénové depuis 1960.

Il faudra aussi que les spectacles lyriques puissent se dérouler dans de bonnes conditions. Les conditions d'accueil du Bâtiment des Forces-Motrices n'ont pas été jugées acceptables; elles nous auraient également fait perdre sur le chiffre d'affaires...

Le président. Monsieur Pagani, sur l'urgence, s'il vous plaît...

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. Ce Théâtre éphémère a simplement pour objectif de répondre à la demande de poursuivre le théâtre lyrique pendant deux saisons. J'ai déjà exploré sept lieux. Cela dit, Mesdames et Messieurs, il est absurde de charger le baudet et de dire que ce théâtre devrait avoir une autre fonction dans deux ou trois ans. Nous ne sommes pas encore en train de définir ce que sera ce Théâtre éphémère...

**Le président.** Si l'urgence est acceptée, vous pourrez faire le débat, Monsieur le magistrat...

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. Je ne pense pas qu'il soit urgent aujourd'hui de déterminer la pérennité ou non de ce théâtre.

Mise aux voix, la motion d'ordonnancement portant sur la motion M-1135 est refusée par 35 non contre 33 oui.

**Le président.** Nous traitons encore le rapport d'activités 2013 de la Délégation Genève Ville Solidaire et les pétitions, qui sont extrêmement rapides; ensuite, nous attaquerons la proposition PR-1073, comme prévu.

4. Rapport d'activités 2013 de la Délégation Genève Ville Solidaire (DGVS) (D-54).

> **Délégation** Rapport Genève d'activité Ville Solidaire

2013

1_		_ Le mot de Sandrine Salerno	Ę
2_		_ L'engagement de la Ville de Genève	6
3		Le fonctionnement du Fonds dédié à la solidarité internationale	7
	3.1	Fonctionnement général	,
	3.2	Le Secrétariat	8
	3.3	La Commission consultative	9
	3.4	La Délégation Genève Ville Solidaire (DGVS)	10
	3.5	La Fédération Genevoise de Coopération (FGC)	10
4		La solidarité Ville de Genève en 2012: les chiffres clés	12
	4.1	Répartition géographique des projets soutenus	12
	4.2	Répartition thématiques des projets soutenus	14
	4.3	Contribution par rapport au coût total des projets	16
5_		Perspectives 2014	18
6		_ Annexe : liste des projets financés en 2013 par la DGVS	20

# Le mot de Sandrine Salerno

Cette année encore, la Ville de Genève s'est engagée de manière importante pour un monde plus juste et plus égalitaire. Grâce à une nouvelle augmentation de son budget dédié à la solidarité internationale - qui a atteint CHF 5'501'100.- en 2013 -, elle s'approche progressivement du cap symbolique des 0.7%, qu'elle entend franchir d'ici 2018. Elle a en effet consacré 0.61% de son budget de fonctionnement à la solidarité internationale, contre 0.55% en 2012.

L'engagement croissant de la Ville de Genève en matière de coopération au développement est salué. En 2013, elle a ainsi eu l'honneur d'être sacrée « championne suisse en matière de coopération internationale » par l'organisation Solidar dans le cadre de son classement « Penser global - agir local. » Ce classement, qui analyse l'action de 88 communes suisses en la matière, met également en lumière les excellentes performances des autres communes genevoises: en moyenne, elles ont en effet dépensé entre 14 et 40 francs par habitant-e et par année dans le domaine de la coopération au développement, contre 2 francs en moyenne pour l'ensemble des communes romandes analysées. Un très bon résultat d'ensemble.

Pour la Ville de Genève, être positionnée comme leader de la coopération au développement au niveau suisse représente une véritable fierté. Par la mise en œuvre d'une politique de solidarité internationale déterminée, la Ville se montre en effet cohérente avec son histoire. sa vocation humaniste et sa renommée internationale. Surtout, en étant exemplaire, elle souhaite créer un effet d'entraînement pour les autres collectivités publiques, au niveau communal comme cantonal. Ce n'est en effet qu'en unissant nos efforts que nous parviendrons à améliorer de manière tangible les conditions de vie des populations les plus défavorisées. Certes, depuis l'adoption, il y a plus de 13 ans, des huit objectifs du Millénaire

pour le développement, des progrès significatifs ont été réalisés. Cependant, ces progrès sont inégaux, en particulier pour les femmes et les filles, et loin d'être suffisants dans de nombreux domaines. Notre engagement ne doit donc pas faiblir, bien au contraire.

En 2013, la Ville de Genève a soutenu un total de 152 projets visant notamment la réduction de la pauvreté et des inégalités sociales, la promotion des droits humains et le renforcement des capacités d'action des populations. Ces projets de qualité sauvent des vies et permettent à des communautés entières de sortir du piège de la pauvreté. En parallèle, la Ville de Genève a continué à améliorer la gestion opérationnelle et financière du Fonds municipal dédié à la solidarité internationale, notamment en termes de suivi et d'évaluation de projets.

Au final, après deux années de travail et de structuration, 2013 aura donc été une année de consolidation du fonctionnement de la Délégation Genève Ville Solidaire (DGVS), tant au niveau interne qu'au niveau externe. Une nouvelle étape a donc été franchie, qui nous permet d'envisager les années à venir de manière sereine.

Sandrine Salerno Maire de Genève

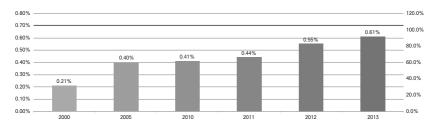
## 2. L'engagement de la Ville de Genève

En 2013, la Ville de Genève a poursuivi son engagement en faveur de la solidarité internationale. Son objectif en la matière demeure inchangé: elle s'est engagée à y consacrer 0.7% de son budget de fonctionnement d'ici 2018.

Pour atteindre ce but, la Ville de Genève a augmenté en 2013 le budget du Fonds dédié à la solidarité internationale de CHF 500'000.-. Avec un montant total de CHF 5'501'100.-, la commune a consacré 0.61% de son budget à la solidarité internationale en 2013. Elle a ainsi pu soutenir un plus grand nombre de projets et élargir le cercle des bénéficiaires dans les pays du Sud.

1 Objectif 13 des engagements d'Aalborg: «La Ville de Genève développe sa politique de solidarité internationale en privilégiant la coopération avec des villes, en favorisant le développement durable renforcement des admi nistrations locales. Elle s'engage à y consacrer 0,7% de son budget de fonctionnement dès 2018»

#### EVOLUTION DE L'ENGAGEMENT DE LA VILLE DE GENÈVE



L'engagement de la Ville de Genève en matière de coopération au développement est largement reconnu. Fin 2013, elle a ainsi été désignée «championne suisse en matière de coopération internationale» par l'organisation Solidar, dans le cadre de son classement annuel «Penser globalement – agir localement». <sup>2</sup> Ce classement est établi sur la base de deux critères principaux:

- Le quotient entre les dépenses annuelles pour des projets en matière de coopération au développement et/ou l'aide humanitaire et les recettes fiscales nettes de la commune concernée;
- Les lignes directrices, l'adoption de critères précis, la professionnalisation des fonctionnaires ainsi que la communication auprès du public et de l'administration.

L'étude menée par Solidar analyse également les politiques menées par les différentes communes en matière d'achats publics. Ici, la Ville de Genève arrive en quatrième position. Ce bon classement met en évidence la cohérence d'ensemble de l'action de la commune.

<sup>2</sup> Pour plus de détails, voir le site de l'organisation:

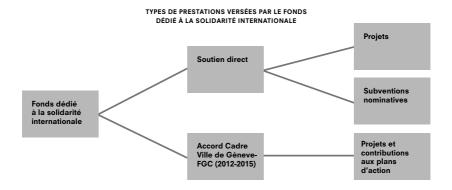
# 3. Le fonctionnement du Fonds dédié à la solidarité internationale

#### 3.1 Fonctionnement général

En 2013, la DGVS a géré un fonds dédié à la solidarité internationale doté de CHF 5'501'100.-.

Comme les années précédentes, elle a versé ses prestations sous plusieurs formes. D'une part, elle a directement subventionné des projets spécifiques et limités dans le temps, émanant d'associations de solidarité genevoises. Parallèlement, elle a versé des subventions nominatives à 13 organisations: il s'agit de subventions non conditionnées, accordées par le Conseil municipal. Enfin, la DGVS a délégué une partie de ses fonds à la Fédération genevoise de coopération (FGC). Cette pratique est détaillée au point 3.5.

Le Fonds dédié à la solidarité internationale fonctionne grâce à l'action conjointe de trois structures: le Secrétariat, la Commission consultative et la Délégation Genève Ville Solidaire.



#### 3.2 Le secrétariat

Le Secrétariat du Fonds est rattaché à la Direction du Département des finances et du logement. Il est composé d'une administratrice et d'un administrateur, chargé-e-s de mettre en place les dispositions du Règlement d'application du Fonds dédié à la solidarité internationale, entré en vigueur le 24 mai 2012.

Le Secrétariat accompagne les associations dans leurs démarches de formalisation des dossiers pour les demandes de subvention, reçoit les projets et les analyse. Il assure également la gestion administrative, opérationnelle et financière du Fonds, ce qui comprend notamment le versement des subventions, le suivi des projets pendant la phase de réalisation et la documentation de clôture du projet. Enfin, il suit le bon fonctionnement des associations subventionnées.

En 2013, le Secrétariat a recu 114 demandes de subventions, II a dû écarter 40 dossiers : 28 ne répondaient pas aux critères du règlement (non entrée en matière) et 12 étaient incomplets (classés sans suite). 74 nouveaux projets ont donc été soumis à la DGVS. Parallèlement, le Secrétariat a continué à suivre 15 projets pluriannuels et 13 subventions nominatives

#### **ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT EN 2013**

	2013
Demandes de subvention reçues par le Secrétariat en 2013	114
Projets ne répondant pas aux critères du règlement (non entrée en matière)	28
Projets avec dossier incomplet (classés sans suite)	12
Projets soumis à la DGVS	74
Suivi des projets pluriannuels en cours en début d'année	15
Subventions nominatives	13

Dans le cadre de la refonte du formulaire des conditions d'octroi des subventions, le Secrétariat a renforcé ses exigences en termes de suivi des projets, tout en minimisant autant que possible la charge de travail pour les associations.

Pour mieux répondre aux exigences de contrôle liées à l'utilisation des fonds publics, le Secrétariat améliore continuellement ses processus. Les principales améliorations réalisées en 2013 sont les suivantes:

- Systématisation des entretiens avec les
- associations à la réception des dossiers. Intensification de la communication à l'attention des associations pour les aider à s'adapter
- des associations pour les aider à s'adapter aux changements des procédures et des priorités de la Ville de Genève. Réalisation d'une évaluation d'un projet médical au Bénin par un expert indépendant, sur recommandation de la Commission consultative.
- Création d'une passerelle informatique, avec l'aide de la Direction des systèmes

- d'information et de communication, pour améliorer les échanges d'information.
  Adaptation des formulaires d'analyse des projets d'aide au développement.
  Création d'un formulaire de rapport financier devant être remis par les associations.
  Modifications de la base de données unique de
- suivi des projets
- Modification et actualisation de la check-list des documents nécessaires pour le dépôt d'une demande.

- demande.
  Création d'une grille d'analyse à utilisation
  interne pour les rapports d'activité annuels;
  Création d'une grille d'analyse pour les
  rapports intermédiaires et de fin de projet;
  Refonte du formulaire des conditions d'octroi
  des subventions, précisant les engagements
  auxquels doit répondre l'association subventionnée.



#### 3.3 La Commission consultative

Le rôle de la Commission consultative consiste à formuler des préavis à l'attention de la DGVS pour toutes les demandes de financement supérieures à CHF 60'000... Elle conseille également la DGVS dans l'utilisation du fonds et analyse les possibilités d'actions touchant aux priorités de la Ville.

La Commission est composée de 7 expert-e-s reconnu-e-s. Présidée par Madame Laurence Wiedmer, Cheffe du Service des relations extérieures, elle est composée d'une représentante du Bureau de la Solidarité internationale du canton de Genève, d'un représentant de la Fédération genevoise de coopération (FGC), d'un membre du milieu académique et de trois expert-e-s reconnu-e-s des milieux concernés par la coopération au développement.

En 2013, la Commission consultative s'est réunie à six reprises et a examiné 18 demandes de financement excédant CHF 60'000.-.

En plus des demandes de subventions analysées, la Commission consultative a accompagné le Secrétariat dans l'amélioration des outils de suivi et d'analyse des projets.

#### ACTIVITÉS DE LA COMMISSION CONSULTATIVE EN 2013

Séance	Nombre total de demandes examinées	Nombre de projets avec préavis négatif	Nombre de projets avec préavis positif	Nombre de projets reportés pour 2 <sup>ème</sup> lecture
28 janvier 2013	2	2	0	0
25 avril 2013	3	0	2	1
30 mai 2013	2	0	2	0
24 septembre 2013	3	0	3	0
10 octobre 2013	3	0	2	1
19 novembre 2013	5	2	3	0
Total annuel	18	4	12	2

Rapport d'activité 2013

#### 3.4 La Délégation Genève Ville Solidaire (DGVS)

La Délégation Genève Ville Solidaire est en charge de la mise en œuvre de la politique de solidarité internationale de la Ville de Genève. Elle est composée de 3 magistrat-e-s – Madame Sandrine Salerno, Madame Esther Alder et Monsieur Rémy Pagani – ainsi que de la Cheffe du service des relations extérieures. Elle a été présidée par Madame Esther Alder jusqu'à fin mai 2013. Depuis juin 2013, Monsieur Rémy Pagani en assure la présidence.

Le rôle de la DGVS consiste à examiner les demandes de financement inférieures à CHF 60'000.-, à approuver les préavis de la Commission consultative et à formuler des préavis à l'attention du Conseil administratif.

En 2013, la DGVS s'est réunie à 5 reprises et a rendu une décision par voie circulaire. Elle a examiné les 74 nouvelles demandes de financement transmises par le Secrétariat. Comme le montre le tableau ci-dessous, la DGVS a donné suite à 62 nouvelles demandes de financement en 2013 et en a refusé 12. Le Conseil administratif a systématiquement suivi la DGVS dans ses choix.

#### PROJETS EXAMINÉS PAR LA DGVS EN 2013, PAR SÉANCE

Séance	Nombre de demandes examinées	Nombre de nouveaux projets acceptés	Nombre de nouveaux projets refusés
22 février 2013	18	10	8
3 mai 2013	11	11	0
14 juin 2013	10	8	2
13 septembre 2013	14	13	1
1 novembre 2013	18	17	1
22 novembre 2013	3	3	0
Total annuel	74	62	12

#### 3.5 La Fédération Genevoise de Coopération (FGC)

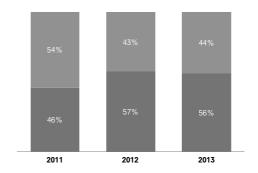
La FGC est le partenaire privilégié de la Ville de Genève en matière de coopération au développement. A ce titre, la Ville attribue chaque année une subvention à cette organisation afin de financer les projets de ses membres

Cette collaboration se justifie tant par des raisons de compétence que pour des motifs d'efficacité économique. En effet, par ce biais, la Ville de Genève peut profiter d'un service mutualisé avec d'autres communes et avec le canton, tout en conservant son indépendance et la capacité de mettre en avant ses thèmes prioritaires. La Ville de Genève et la FGC mènent ensemble un dialogue continu sur les orientations, les stratégies et les activités des associations membres et sur des questions d'ordre général touchant à la coopération au développement.

Conformément à l'Accord-cadre 2012-2015, en 2013 la Ville de Genève a octroyé à la FGC une subvention de CHF 2'400'000.- Cette subvention est destinée à financer les projets de développement, d'information et les plans d'action des associations membres. L'accord prévoit une adaptation du montant de la subvention en fonction de la progression du budget voté par le Conseil municipal en faveur de la coopération décentralisée.

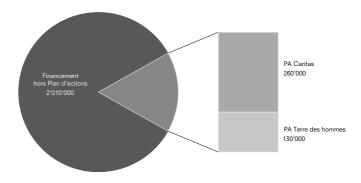
En 2013, 44% des fonds de la Ville de Genève ont ainsi été délégués à la FGC. Ces fonds ont permis à la FGC de financer 60 projets et 2 plans d'actions, menés par 34 associations dans les domaines de la protection de l'environnement, de l'aide à l'enfance, de l'éducation, de la santé et du renforcement de la société civile. Les plans d'action portés par Terre des Hommes Suisse et Caritas Genève représentent 16% (CHF 390'000.-) de la contribution totale attribuée à la FGC. Ce dernier type de soutien sort de la logique par projet pour soutenir le programme global d'une association, dans plusieurs pays et sur plusieurs problématiques.

#### FINANCEMENT DES PROJETS PAR LA VILLE DE GENÈVE



- Projets financés par le biais de l'accord-cadre Ville-FGC
- Projets financés directement par la Ville

#### PARTIE DE LA CONTRIBUTION FGC DESTINÉE AUX PLANS D'ACTION



Rapport d'activité 2013

# 4. La solidarité en Ville de Genève: les chiffres clés de 2013

En 2013, la Ville de Genève a soutenu un total de 152 actions. En tenant compte des 62 nouveaux projets, des 15 projets pluriannuels et des lignes budgétaires spécifiques attribuées à 13 organisations, 90 projets ont été suivis et financés directement par la DGVS. Parallèlement, 60 projets et 2 plans d'actions ont été financés par le biais de la FGC.

#### 4.1 Répartition géographique des projets soutenus

#### A. Par continent

Avec un total de 2.3 millions de francs, le continent africain est celui qui a reçu le plus d'aide en 2013; 51% des projets soutenus par la Ville y sont en effet développés.

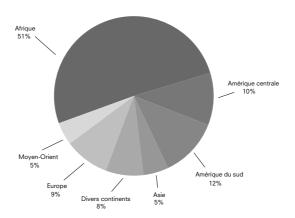
Près de 22% des ressources ont été ensuite consacrées à des projets menés en Amérique centrale ou du Sud, 5% en Asie et 5% au Moyen-Orient. La catégorie « divers » regroupe le financement de projets touchant plusieurs régions à la fois.

Les financements en Europe (9%) concernent généralement le soutien de la Ville à des projets d'information à Genève (conférences, publications, sensibilisation, etc.) en lien avec la Genève internationale.

Signalons finalement que cette répartition n'inclut pas les contributions aux 13 associations bénéficiant de lignes budgétaires spécifiques ainsi que les deux plans d'action financés par la FGC.

#### Rapport d'activités 2013 de la Délégation Genève Ville Solidaire

#### SOLIDARITÉ INTERNATIONALE, REPARTITION DES FONDS PAR RÉGION EN 2013



#### FONDATION LES INSTRUMENTS DE LA PAIX

#### Description du projet:

Depuis 2009, la Fondation les instruments de la paix vise à favoriser l'éducation musicale d'enfants de Palestine et d'Israël, notamment par l'envoi de professeurs du Conservatoire de Genève, le financement d'instruments et d'infrastructures ainsi que par des invitations de groupes d'élèves en Europe. En 2013, la Fondation a sollicité la DGVS pour un projet novateur dans la région : la création d'un centre de réparation, d'entretien et de production d'instruments à cordes. Le partenaire local, le Conservatoire national de musique Edward Saïd, met à disposition des locaux, sous la responsabilité d'un artisan palestinien. Les 6 premiers mois d'activité ont été consacrés à l'entretien et à la réparation d'environ 200 instruments. L'autre partie de l'année a permis la production de nouveaux instruments.



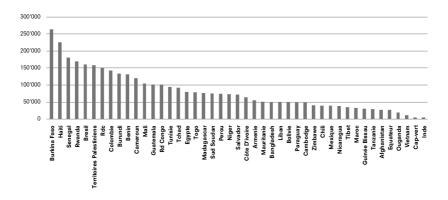
Environ 1'000 enfants et jeunes palestiniens.



#### A. Par pays

La répartition des fonds par pays montre que l'aide de la Ville de Genève se concentre dans les pays les plus pauvres et dans ceux à revenus intermédiaires. Les projets concernent les populations les plus défavorisées, à l'image par exemple des personnes déplacées en Colombie, des habitantes et des habitants des favelas de Sao Paolo ou encore des populations autochtones. Les premiers pays concernés étaient, en 2013, le Burkina Faso (CHF 263'901.-), Haïti (CHF 226'000.-), le Sénégal (CHF 180'725.-) et le Rwanda (CHF 170'000.-).

#### SOLIDARITÉ INTERNATIONALE, RÉPARTITION DES FONDS PAR PAYS (SAUF EN SUISSE) EN 2012 - EN CHF



Le classement des pays varie d'une année à l'autre, dans la mesure où la Ville de Genève n'a pas défini de priorités géographiques. La répartition est donc fonction des projets soumis par les associations de solidarité genevoises.

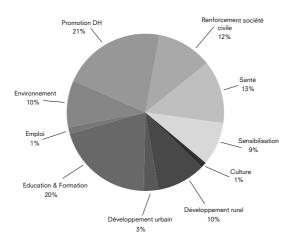
#### 4.2 Répartition thématique des projets soutenus

Les projets soutenus par la Ville de Genève couvrent souvent plusieurs thématiques à la fois. Cependant, pour avoir une vision d'ensemble, le graphique ci-contre a été élaboré en privilégiant le domaine d'action prioritaire de chaque projet.

La majorité des projets de coopération au dévelop-pement soutenus par la Ville concerne les Objectifs dits du Millénaire. Ils visent donc à lutter contre la pauvreté dans le monde et concernent prioritairement les thèmes suivants: la promotion des droits humains (21%), l'éducation et la formation (20%), la santé (13%) et le renforcement de la société civile (12%).

#### Rapport d'activités 2013 de la Délégation Genève Ville Solidaire

#### SOLIDARITÉ INTERNATIONALE, RÉPARTITION DES PROJETS PAR THÉMATIQUE 2013



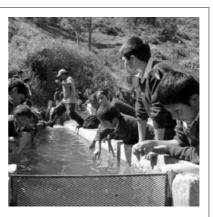
#### SERVICE DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT DE CARITAS GENÈVE

#### Description du projet:

Développement d'un modèle d'éducation technique rurale pour l'intégration sociale et économique des jeunes à Oyon et Cajatambo au Pérou. Le projet consiste en la mise en place de modules/ ateliers productifs dans 11 communautés rurales. Ces modules comprennent l'amélioration des espèces bovines et ovines, la plantation d'arbres fruitiers et forestiers, la production de tubercules et de céréales ainsi que la pisciculture. Ils sont gérés par des comités agricoles en collaboration avec les écoles (professeur-e-s et élèves).

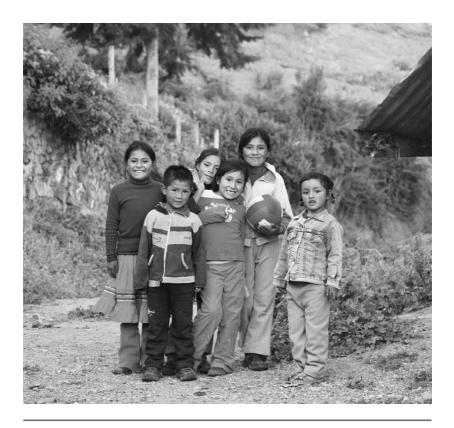
#### Bénéficiaires:

11 communautés rurales comptant 1'150 familles et 33 membres de comités agricoles, 8 écoles (520 élèves) du cycle secondaire et 20 professeur-e-s d'enseignement technique, soit 1'723 personnes au total.



Formation en pisciculture. Projet Cedrum, Village Gorgor, Pérou. Plan d'action Caritas-2012-2015

Rapport d'activité 2013 15



# 4.3 Contribution par rapport au coût total des projets

La Ville de Genève ne finance pas la totalité des projets qu'elle soutient. En 2013, elle a participé en moyenne à 23% de leur coût total. Le solde (77%) a été couvert par d'autres bailleurs de fonds suisses et étrangers. Les subventions de la Ville ont donc un effet multiplicateur.

Il est intéressant d'analyser cette proportion par rapport à la distribution géographique des projets. L'Afrique, principal destinataire de l'aide de la Ville de Genève, reçoit 19% de cette contribution, 4 points en dessous de la moyenne. L'Amérique du Sud et l'Asie, reçoivent 31%.

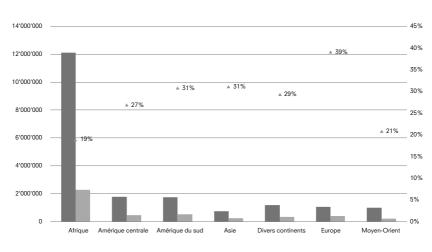
#### CONTRIBUTION DE LA VILLE DE GENÈVE (%) AU FINANCEMENT TOTAL DES PROJETS SOUTENUS



■ Contribution de la Ville de Genève

■ Autres cofinancements

#### CONTRIBUTION DE LA VILLE DE GENÈVE AU FINANCEMENT TOTAL DES PROJETS 2013 (CHF/%)



Coût total du projet

- Contribution de la Ville de Genève (CHF)

▲ Contribution de la Ville de Genève (%)

Rapport d'activité 2013

# 5. Perspectives 2014

Les diverses actions d'amélioration des processus du Secrétariat, présentées au point 3.2, se poursuivront en 2014. Une attention accrue sera notamment portée à l'allègement du travail des associations et à l'amélioration des délais de réponse, tout en conservant les avancées réalisées en matière de contrôle et de suivi des projets.

Un plan de communication pour l'année 2014 a été élaboré, avec pour objectifs de :

- Donner plus de visibilité aux actions soutenues par la Ville de Genève en valorisant leurs contributions aux changements sociaux, économiques et environnementaux pour les bénéficiaires
- Faire connaître l'engagement de la Ville de Genève auprès du public et des associations actives dans la solidarité internationale
- Mieux communiquer autour du Règlement d'application du Fonds dédié à la solidarité internationale et des critères de sélection des projets.

Par ailleurs, le travail - entrepris en 2013 - visant à intensifier les contacts avec les autres acteurs de la solidarité au niveau suisse et genevois se poursuivra. La coordination et les échanges d'information entre bailleurs de fonds (DFAE, DDC, BSI et autres communes) permettent en effet un accès plus rapide à l'information et une amélioration de l'analyse des dossiers.

Enfin, sur le plan thématique, le développement durable fera l'objet d'une attention particulière, notamment sous l'angle de l'approche genre.

# 6. Annexe: liste des projets financés en 2013 par la DGVS

# 1- Projets financés par l'intermédiaire de la Fédération genevoise de coopération (FGC)

Total: CHF 2'400'000.- selon l'accord-cadre 2012-2015

Continent / Région	Pays	Organisation	Descriptif du projet	Montant en CHF
Afrique	TCHAD	Utopie Nord-Sud	Gestion des ordures ménagères par les comités d'assainissement de la ville de Mongo	12'346
Afrique	BURKINA FASO	Graine de Baobab	Agro-écologie dans 9 villages (Ouâda, V1, V4, V3, Boumbin, Kilaoré, Gandin, Dabaré, Naî), province du Boulgou, centre-est	18'457
Afrique	NIGER	Swissaid	Appui à la production agricole dans la commune rurale de Torodi, Département de Say, région de Tillabéry	20'000
Afrique	BURKINA FASO	Centre écologique Albert Schweitzer	Appui à la gestion des déchets municipaux de Saaba (Kadiogo, région du centre), Gourcy (Zondoma, Région du nord) et Pò (Nahouri, Région du sud)	24'514
Afrique	SENEGAL	Association pour l'accès à l'éducation et à la formation	Appui à l'insertion socio-économique de jeunes gens par l'éducation et la formation professionnelle en agriculture urbaine et périurbaine, Thiès	25'407
Afrique	BENIN	Genève tiers-monde	Renforcement des organisations socioprofessionnelles et promotion de l'emploi des jeunes (2012-2014), Cotonou	25'865

Afrique	NIGER	Swissaid	Appui à la société civile engagée en faveur d'une gestion transparente des revenus des industries extractives	26'000
Afrique	NIGER	Swissaid	Sécurité alimentaire et renforcement des capacités de la commune de Birni N'Gaouré (2013-2014), Préfecture de Boboye	27'521
Afrique	BURKINA FASO	Centre écologique Albert Schweitzer	Appui à la gestion des déchets municipaux de trois communes	28'300
Afrique	MALI	Amis suisses villages de Dogons	Hydraulique villageoise et développement communautaire (2013-2015) : 5e région, Cercle de Bankass et Koro, Pays dogon	30'000
Afrique	TANZANIE	Association pour le développement des aires protégées	Gestion communautaire des ressources naturelles dans la division d'Inyonga (2012- 2013), 13 villages, District de Mpanda, Rukwa	30'000
Afrique	MADAGASCAR	Association pour l'accès à l'éducation et à la formation	Soutien à l'amélioration de la scolarité et de l'éducation en milieu rural (communes d'Androvakely, d'Antanetibé et de Belanitra)	31'256
Afrique	MALI	Tourism for help	Gestion d'un centre de formation et d'apprentissages (Doni Blon) sur les métiers liés au tourisme. Une chance offerte aux jeunes en rupture professionnelle, Communauté urbaine de Ségou	35'000
Afrique	BENIN	Helvetas	Coton et cultures biologiques et équitables autour des aires protégées, Parcs de la Pendjari et du W	35'649
Afrique	TOGO	Association pour l'accès à l'éducation et à la formation	Education et protection sociales des enfants filles démunies travailleuses dans le secteur informel au Togo (2012-1014), Lomé	36'000
Afrique	RWANDA	Espoir pour ceux qui ont faim	Appui aux associations et coopératives agricoles de la Province du Sud	39'400
Afrique	SENEGAL	Agir avec les scouts pour une terre meilleure	Contribution du scoutisme à la dynamique de paix en Casamance, Phase 2	42'249
Afrique	TOGO	Association pour l'accès à l'éducation et à la formation	Soutien à l'éducation et à la formation professionnelle pour enfants orphelins de parents victimes du sida (2011-2013), Lomé	42'750
Afrique	RD CONGO	Commission tiers-monde de l'église protestante	Appui au centre pilote de formation professionnelle au Nord-Kivu, Rusayo, Ville de Goma, Territoires de Walikale, Masisi, Nyiragongo et Rutshuru	47'300

Afrique	BURKINA FASO	Action de soutien de l'enfance démunie	Développement du centre de formation des aménageurs ruraux de Guié : « Intégrer la sauvegarde de l'environnement dans l'agriculture sahélienne »	50'000
Afrique	BURKINA FASO	Enfants du monde	Les femmes enceintes, les familles et les communautés en action pour améliorer la santé maternelle et néonatale (Phase 2) dans les régions du Centre-Est et du Centre-Nord	50'000
Afrique	SENEGAL	Espace femmes international	Formation en ligne (e-learning) en genre et développement 2013-2015, Áfrique de l'Ouest	50'000
Afrique	RD CONGO	L'association de soutien au Théâtre des Intrigants	Promotion du théâtre en milieu scolaire à Kinshasa, quartier de N'Djili	53'727
Afrique	CAMEROUN	Innovations et réseaux pour le développement	Programme de formation et d'appui au Développement local (PROFADEL), Régions du Littoral, Centre, Ouest et Est	69'750
Afrique	BURUNDI	Innovations et réseaux pour le développement	Renforcement du Réseau Grands-Lacs (RAPES-GL) dans le plaidoyer pour la gouvernance de la sécurité alimentaire et l'insertion socio-économique des jeunes, Burundi, RDC et Rwanda	72'000
Amérique centrale	NICARAGUA	Espace femmes international	Prévention de la violence de genre et accès à la justice, Mulukuku	16'850
Amérique centrale	SALVADOR	Centrale sanitaire suisse romande	Réhabilitation intégrale des blessés de guerre et des enfants/jeunes handicapés à Chalatenango	20'000
Amérique centrale	NICARAGUA	Urbamonde	Renforcement de la dynamique inter-municipale de gestion du territoire, Bassin versant du Rio Grande, Matagalpa, Nicaragua	21'573
Amérique centrale	MEXIQUE	Madre Tierra Suisse	Santé communautaire: formation de promoteurs et promotrices, campagnes de santé et forums. Chiapas, Jacaltenango	40'000
Amérique centrale	GUATEMALA	Helvetas	PRODERT: développement économique rural territorial	44'646
Amérique centrale	SALVADOR	Enfants du monde	Collaborer avec les individus, les familles et les communautés pour améliorer la santé maternelle et infantile (Phase 2013) dans 8 municipalités	51'965
Amérique centrale	HAITI	Kombit	Programme de développement local 2013-1014 du Réseau des Organisations de Productrices et de Producteurs Agricoles de la Grand'Anse (ROPAGA), presqu'île du sud	58'000

Amérique du sud	PEROU	Kallpa	Municipalités promotrices de la santé qui s'investissent dans la petite enfance, San Juan de Lurigancho	47'500
Amérique du sud	COLOMBIE	Mouvement pour la coopération internationale	Education de base des adultes avec des communautés Emberas du département d'Antioquia, Communes de Dabeida y Frontino	20'000
Amérique du sud	PEROU	Genève tiers-monde	Intégration scolaire des élèves vivant avec un handicap (systématisation, publication et diffusion), Cusco, région sud andine	21'505
Amérique du sud	COLOMBIE	Genève tiers-monde	Quand les quartiers populaires se mobilisent contre la dégradation environnementale. Endacol	22'000
Amérique du sud	COLOMBIE	Genève tiers-monde	Culture paysanne périurbaine et souveraineté alimentaire	26'000
Amérique du sud	BRESIL	Mouvement populaire des familles	Menuiserie Vida Nova - Formation professionnelle et sociale pour adolescents et jeunes, Ville de Joao Pessoa, Paraïba, Nordeste	26'280
Amérique du sud	EQUATEUR	Traditions pour demain	Le poids des mots et le choc de l'image pour l'identité culturelle kichwa au Nord	27'207
Amérique du sud	BRESIL	E-changer	Promotion des droits des enfants et adolescents en milieu urbain, en partenariat avec le Cedeca Interlagos, Sao Paulo	37'865
Amérique du sud	BOLIVIE	Instituto para el desarrollo humano	De l'espace privé à la société civile, une sexualité sans dérapage. Prévention des abus sexuels et prévention de la violence dans les premières relations affectives chez les adolescent-e-s de Quillacollo	49'157
Asie	BANGLADESH	Enfants du monde	Collaborer avec les individus, les familles et les communautés afin d'améliorer la santé maternelle et néonatale (Phase 2013-2014), District de Netrokona	50'000
Europe	SUISSE	Déclaration de Berne	Matériel pédagogique pour une alimentation responsable et une agriculture durable	12'600
Europe	SUISSE	Magasins du monde	Promouvoir le commerce équitable et la consommation responsable	15'750
Europe	SUISSE	Centre Europe-Tiers monde	Publication "L'organisation de grands événements sportifs et leurs impacts dans les pays du Sud" (titre provisoire)	19'005

Europe	SUISSE	Jardins de Cocagne	Réalisation de films : Vie et luttes de nos partenaires africains - Une collaboration exemplaire dans la durée	19'436
Europe	SUISSE	Centre Europe-Tiers monde	Publication "Se débarrasser des béquilles" par Y. Tandon	24'150
Europe	SUISSE	Cinémas des trois mondes	15ème Festival Filmar en America latina	25'000
Europe	SUISSE	Innovations et réseaux pour le développement	Nouveau manuel de gestion des ONG et des OD	30'000
Europe	SUISSE	Food first, information and action network, FIAN Suisse	Campagne de sensibilisation pour le droit à l'alimentation	34'020
Europe	SUISSE	Fédération genevoise de coopération	Contribution aux frais de fonctionnement selon l'Accord-cadre 2012-2015 (10%)	240'000
Europe	SUISSE	Fédération genevoise de coopération	Contribution au fonds d'information selon l'Accord-cadre 2012-2015 (1.5%)	36'000
Europe	SUISSE	Centre Europe-Tiers monde	Soutien 2013 aux pages "Solidarité" du Courrier	50'000
Divers continents	DIVERS PAYS	Caritas	Plan d'action quadriennal 2012-2015	260'000
Divers continents	DIVERS PAYS	Terre des Hommes Suisse	Plan d'action quadriennal 2013-2016	130'000
Sous-total				2'400'000

# 2- Projets et associations financés directement par la Ville de Genève

Total: CHF 3'101'100.-

Continent / Région	Pays	Organisation	Descriptif du projet	Montant en CHF
Afrique	DIVERS PAYS	Association genevoise pour l'alimentation infantile	Promotion de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant Bénin, Gabon et Burkina Faso	96'843
Afrique	TCHAD	Médecins sans frontières	Prévention et prise en charge de la malnutrition infantile à Massakory	80'000
Afrique	TUNISIE	Le Centre de conseils et d'appui pour les jeunes en matière de droits de l'homme	Renforcement des jeunes défenseurs des droits humains en Afrique Nord	75'000
Afrique	SUD SOUDAN	Les amis de Sœur Emmanuelle	Centre de formation professionnelle à Lologo	75'000
Afrique	RDC	Organisation mondiale contre la torture	Finalisation de la maison des femmes victimes de violences sexuelles à Goma	75'000
Afrique	RWANDA	Dignité en Détention	Construction d'un centre de détention à Nyagatare	65'000
Afrique	CÔTE D'IVOIRE	Conservatoire et jardin botaniques de la Ville de Genève	Projet de palmiers solidaires	59'000
Afrique	RDC	Fondation Pro Victimis	Soutien des femmes victimes de violences sexuelles, Bunia	55'000
Afrique	MAURITANIE	Association pour la prévention contre la torture	Monitoring du traité international pour la prévention de la torture	50'377
Afrique	EGYPTE	Fondation Alkarama	Renforcement du droit humanitaire et de l'état de droit au Caire	50'000

Afrique	BENIN	Waterlex	Mise en place du cadre décentralisé pour l'accès universel à l'eau	50'000
Afrique	MADAGASCAR	Glocal	Soutien à la mise en œuvre de l'Agenda 21 dans les communes rurales	45'540
Afrique	RWANDA	Eirene Suisse	Promotion de la paix à Nyaruguru, Huye, Gisaraga	45'000
Afrique	BURKINA FASO	Maison d'accueil Burkina Faso	Projet de construction d'un foyer de jeunes filles	41'400
Afrique	ZIMBAWE	International Bridges to Justice	Projet de justice équitable pour tous	40'694
Afrique	CAMEROUN	Avocats Sans Frontières Suisse	Défense des LGBT à Yaoundé	40'000
Afrique	MALI	Forum civique européen	Soutien de 21 villages, Commune de Falèa	40'000
Afrique	BURKINA FASO	Buud-Yam	Construction d'un centre de santé à Mesga	37'230
Afrique	BURUNDI	Alliance internationale pour la gestion de l'eau de pluie	Ecoles Bleues, Bubanza	36'500
Afrique	SENEGAL	Conservatoire et jardin botaniques de la Ville de Genève	Projet de coopération au Sénégal 2013-2014	33'659
Afrique	MAROC	Bureau International pour le Respect des Droits de l'Homme au Sahara Occidental	Formation en droits humains	32'590
Afrique	GUINÉE BISSAU	Fondation suisse du service social international	Maraîchage communautaire pour améliorer la situation des enfants	30'820
Afrique	EGYPTE	Ecumenical Alliance for Human Rights	Appui aux femmes défavorisées au Caire	30'000

Afrique	BURUNDI	Artisans de Paix	Mise en œuvre des cercles de paix	25'000
Afrique	RWANDA	Comité pour le concours des Grands Lacs	Concours du droit international et humanitaire des Grands Lacs, Kigali	20'600
Afrique	TUNISIE	Avocats Sans Frontières Suisse	Conférence Afrique sur la Cour pénale internationale, Tunis	20'000
Afrique	RDC	Groupe de réflexion sur l'Afrique et le Congo	Reboisement agro-forestier au Sud Kivu	20'000
Afrique	BENIN	GMFER	Programme de prévention et de traitement des fistules obstétricales à l'hôpital de Saint-Jean de Tanguieta	20'000
Afrique	BURKINA FASO	Académie de droit international humanitaire	Renforcement des capacités en droits humains des magistrats	10'000
Afrique	SENEGAL	Cayla Solidaire	AFEE Femme, enfant, environnement	10'000
Afrique	OUGANDA	Keiser Initiative for Ouganda	Rénovation de l'école primaire de Busunga	10'000
Afrique	CAMEROUN	ESOFE - SUISSE	Programme d'éducation et de développement à Bakwat	10'000
Afrique	SENEGAL	Fonds de solidarité et de développement	Contribution au remplacement du matériel radio à Dakar	10'000
Afrique	OUGANDA	SidEcole	Projet pour les enfants des rues	9'500
Afrique	SENEGAL	Radio Dakar	Contribution à la campagne de sensibilisation de la Radio Dakar	9'410
Afrique	CAP-VERT	Archipel 238	Soutien à une école, lle de Fogo	5'000

Afrique	CÔTE D'IVOIRE	Les dents, souffle de vie	Prévention des maladies bucco-dentaires	5'000
Afrique	BURKINA FASO	Yankadiy	Forage d'un puit dans l'école de Fada N'Gourma	4'000
Amérique centrale	HAITI	Médecins du monde Suisse	Reconstruction du dispensaire Dufour, phase II	60'000
Amérique centrale	HAITI	Lumière pour Haïti	Centre de formation professionnelle, Port-au- Prince	58'000
Amérique centrale	GUATEMALA	Commission internationale de juristes	Accès des groupes vulnérables et autochtones à la justice	56'597
Amérique centrale	HAITI	Association de l'Arche du Bouclier Bleu	Centre de traitement du patrimoine documentaire, Port-au-Prince	50'000
Amérique du sud	COLOMBIE	Fondation aide aux enfants	Promefa, insertion sociale des mères célibataires	50′000
Amérique du sud	BRESIL	Nordesta reforestation et éducation	Projet abeilles, Etat Alagoas	49'788
Amérique du sud	PARAGUAY	Conservatoire et jardin botaniques de la Ville de Genève	Projet de coopération au Paraguay 2013-2014	48'843
Amérique du sud	BRESIL	Aquaverde	Reforestation en terre Surui, Rondonia	46'486
Amérique du sud	CHILI	Association territoires solidaires	Programme de planification stratégique à la vallée d'Itaca	40'000
Amérique du sud	COLOMBIE	Association lectures partagées	Création d'un réseau de lecture en zone rurale de la province de Nariño	25'000
Amérique du sud	PEROU	Association du muletier au guide de montagne	Formation de guides de haute montagne	5'000

Asie	ARMENIE	Association utopiana	Transformer : un camion pour la promotion de la culture, Erevan	55'000
Asie	CAMBODGE	Association Krousar Thmey	Programme de protection de l'enfance, centre Serey Sophon, Région Banteay Mean	48'128
Asie	TIBET	Peu-La au Tibet	Soutien à la population nomade du haut plateau	35'000
Asie	AFGHANISTAN	Bakhtar Development Network	Cours intensifs pour sages-femmes communautaires	27'395
Asie	VIETNAM	Association One Action	Projet "connecting the Ho Gui Hamlet"	6'000
Asie	VIETNAM	Association pour l'enfance du Vietnam	Soutien de l'école An Binh	5'000
Asie	INDE	Terre des hommes Suisse	Contribution au projet en Inde (marche de l'espoir 2013)	5'000
Divers continents	DIVERS PAYS	Fondation l'appel de Genève	Lutte contre les violences sexuelles dans les conflits armés	80'000
Divers continents	DIVERS PAYS	Association suisse contre l'impunité	Programme de lutte contre l'impunité	59'900
Divers continents	DIVERS PAYS	Organisation mondiale contre la torture	Mise en œuvre des normes internationales visant à protéger les enfants privés de liberté contre la torture et les mauvais traitements au Bénin et en Uruguay	50'000
Divers continents	DIVERS PAYS	Peace brigades international	Renforcement de la protection des défenseurs des droits humains	40'000
Divers continents	DIVERS PAYS	Fondation Martin Ennals	3 Projets pour 3 nominés, Prix Martin Ennals 2013, Haiti, Egypte, Russie	34'950
Divers continents	DIVERS PAYS	Peace brigades international	Renforcement des mécanismes de protection des défenseurs et défenseuses des droits humains	30'000

Divers continents	DIVERS PAYS	Service international des droits de l'homme	Geneva training course on International Human Rights Law	20'000
Divers continents	DIVERS PAYS	Fondation Martin Ennals	Bourses pour 3 nominés du Prix Martin Ennals 2013	15'000
Divers continents	DIVERS PAYS	PALC association	Tribunal d'évictions octobre 2013	15'000
Europe	GENEVE	Festival du film et forum international sur les droits humains	Programme solidarité de la 12ème édition du FIFDH	110'000
Europe	GENEVE	Centre de documentation, de recherche et d'information des peuples autochtones	Tournée des peuples autochtones aux Nations Unies	40'000
Europe	GENEVE	Festival du film et forum international sur les droits humains	Evénement contre les violences faites aux femmes RDC	10'000
Europe	GENEVE	Centre international de formation à l'enseignement des droits de l'homme	Formation pour le renforcement de capacités EPU	10'000
Europe	GENEVE	Département de la culture et du sport	Contribution à la conférence Lift-3	6'500
Europe	GENEVE	Association lectures partagées	Soutien à la sensibilisation en droits humains au Collège Sismondi	3'150
Europe	GENEVE	Peace Watch Switzerland	Tournée Suisse des travailleurs agricoles du Guatemala	2'000
Moyen-Orient	TERRITOIRES PALESTINIENS	Fondation les instruments de la paix	Centre de réparation d'instruments à cordes	75'000
Moyen-Orient	LIBAN	Rencontres et cultures du Monde arabe	Journées de la science à Beyrouth	50'000
Moyen-Orient	TERRITOIRES PALESTINIENS	Défense international des enfants	Programme de justice pour mineurs dans le monde arabe	25'000

Moyen-Orient	TERRITOIRES PALESTINIENS	Musée d'ethnographie de Genève	Entreposage des œuvres du patrimoine de Gaza	22'183
Moyen-Orient	TERRITOIRES PALESTINIENS	Comité national suisse d'appui au Tribunal Russell sur la Palestine	Quatrième session du tribunal Russell	20'000
Moyen-Orient	TERRITOIRES PALESTINIENS	Association Palestine demain	Soutien à la cantine scolaire "Hope Flowers School", Béthléhem	10'000
Moyen-Orient	TERRITOIRES PALESTINIENS	Alliance pour la restauration du patrimoine culturel dans la ville sainte de Jérusalem	Protection du cimetière Mamilla, Jérusalem	5'000
Moyen-Orient	TERRITOIRES PALESTINIENS	SURGIR	Lutter ensemble contre les violences sexuelles	1'000
Europe	GENEVE	Fédération genevoise coopération	Retour du non-dépensé de la contribution du Fonds des villes contre la pauvreté 2010	-85'448
Europe	GENEVE	Globalplanetwork	Solde non utilisé Atelier média armes nucléaires	-15'000
Comité international de la Croix- Rouge			Subvention nominative 2013	51'500
Médecins Sans Frontières, section Suisse			Subvention nominative 2013	8'000
TRIAL			Subvention nominative 2013	100'000
Fondation du DOCIP			Subvention nominative 2013	20'600
Association Centre Europe Tiers Monde			Subvention nominative 2013	51'500
Association Genève Tiers- Monde			Subvention nominative 2013	15'500

Association Cap Vert - Genève		Subvention nominative 2013	2'000
Fondation DiDé		Subvention nominative 2013	5'200
Terre des Hommes Suisse, section romande		Subvention nominative 2013	8'900
Organisation mondiale contre la Torture		Subvention nominative 2013	18'600
Service International pour les Droits de l'Homme		Subvention nominative 2013	4'100
Fondation de l'Appel de Genève		Subvention nominative 2013	30'900
CAGI (Mandat international)		Subvention nominative 2013	50'000
Solde non dépensé en 2013			55'665
Sous-total			3'101'100

TOTAL 2013	5'501'100
------------	-----------

#### Rapport d'activités 2013 de la Délégation Genève Ville Solidaire

**Le président.** Le bureau et les chefs de groupe ont décidé qu'il serait pris acte du rapport d'activités 2013 de la Délégation Genève Ville Solidaire... (*Remarque*.) Monsieur Sormanni?

M. Daniel Sormanni (MCG). Monsieur le président, je tombe des nues! Ce rapport de la Délégation Genève Ville Solidaire (DGVS) est à chaque fois renvoyé à la commission des finances, qui revient avec un rapport. Je ne vois pas pourquoi nous en prendrions acte sans même en discuter! Il est quand même d'une extrême importance de pouvoir effectuer notre travail. Je demande le renvoi de ce rapport, comme d'habitude, à la commission des finances.

Le président. Monsieur Sormanni, nous prenons acte de votre position, mais la décision a été prise par le bureau et les chefs de groupe, où vous avez deux représentants. Il en est ainsi. Nous passons au point suivant... (Remarque.) Si vous souhaitez renvoyer cet objet en commission, Mesdames et Messieurs, dites d'abord dans laquelle et nous verrons bien. (Brouhaha.) Alors, pour la paix des ménages, nous allons voir de quelle manière nous sommes conséquents dans nos décisions. Je ferai voter le renvoi en commission des finances mais, auparavant, je donne encore la parole à M. Lathion, qui l'a demandée.

M. Jean-Charles Lathion (DC). Merci, Monsieur le président, écoutez, en ma qualité de président de la commission des finances, je ne peux qu'appuyer la requête de M. Sormanni. Il faut respecter la procédure! C'est ainsi que nous le faisons depuis des années. Nous avons aussi eu l'occasion d'étudier ce que faisait la Délégation Genève Ville Solidaire. Nous sommes même allés sur le terrain, sur un champ de Perly, assister à une démonstration de la part d'une des associations appuyées par le Conseil municipal. Je vous demande donc d'appliquer la procédure en cours et de renvoyer cet objet à la commission des finances, comme cela se fait normalement.

Mis aux voix, le renvoi du rapport d'activités D-54 à la commission des finances est accepté par 34 oui contre 33 non (1 abstention).

Pétitions – Proposition: restauration, agrandissement et équipement du Musée d'art et d'histoire

#### 5. Pétitions.

Le président. Nous avons reçu les pétitions suivantes, qui sont renvoyées sans discussion à la commission des pétitions:

- P-320, «Pétition concernant le projet de rénovation de Confédération Centre»;
- P-321, «Pour le maintien de la boîte à lettres située au 99, boulevard Carl-Vogt»;
- P-322, «Pour un réaménagement complet du carrefour avenue d'Aïre chemin François-Furet».
- 6. Proposition du Conseil administratif du 2 avril 2014 en vue de l'ouverture de 4 crédits pour un montant total brut de 132715000 francs dont à déduire une subvention de 500000 francs du Fonds énergie des collectivités, soit un montant net de 132215000 francs et de l'inscription de servitudes, soit:
  - un crédit brut de 127 152 000 francs, dont à déduire une subvention de 500 000 francs du Fonds énergie des collectivités, soit un montant net de 126 652 000 francs, destiné à la restauration et à l'agrandissement du Musée d'art et d'histoire situé rue Charles-Galland 2, parcelles N°s 4360, 4362, 4359 et 7232, feuille N° 13 du cadastre de la commune de Genève, section Cité, propriété de la Ville de Genève, ainsi qu'aux frais induits par le chantier;
  - un crédit de 4312000 francs destiné au développement d'équipements multimédia pour le public du Musée d'art et d'histoire, situé rue Charles-Galland 2, parcelles N° 4360, 4362, 4359 et 7232, feuille N° 13 du cadastre de la commune de Genève, section Cité, propriété de la Ville de Genève:
  - un crédit de 600 000 francs destiné à l'équipement en matériel informatique, de télécommunication et de diffusion du Musée d'art et d'histoire, situé rue Charles-Galland 2, parcelles N°s 4360, 4362, 4359 et 7232, feuille N° 13 du cadastre de la commune de Genève, section Cité, propriété de la Ville de Genève;
  - un crédit de 651 000 francs destiné à l'équipement en mobilier et matériel d'exploitation du Musée d'art et d'his-

toire, situé rue Charles-Galland 2, parcelles N° 4360, 4362, 4359 et 7232, feuille N° 13 du cadastre de la commune de Genève, section Cité, propriété de la Ville de Genève;

l'inscription de servitudes d'empiètement en sous-sol grevant en charge la parcelle N° 7232 de Genève, section Cité, propriété du domaine public communal, sise passage Jean-Jacques-Burlamachi, selon les plans de servitudes provisoires N° 1, 2 et 3 établis par M. Christian Haller, ingénieur géomètre officiel, en date du 3 mars 2014 (PR-1073).

#### Introduction

Depuis sa construction au début du XX° siècle, le Musée d'art et d'histoire n'a jamais fait l'objet d'une rénovation complète et d'envergure. La Commission des monuments, de la nature et des sites (CMNS) le confirme dans son préavis du 29 février 2012, «la nécessité impérative et urgente de restaurer le Musée d'art et d'histoire ne fait aucun doute».

En outre, il convient de signaler qu'après un siècle d'usage quotidien, les conditions de conservation des inestimables collections d'art que le musée détient ne sont plus réunies. Ne pas intervenir aujourd'hui reviendrait à approuver la dégradation du patrimoine culturel genevois.

Les problèmes posés se rapportent à toutes les conditions climatiques, température, hygrométrie, ventilation ainsi qu'aux questions liées au contrôle de la lumière mais aussi à la vétusté normale après cent ans d'exploitation de tous les réseaux. Tous les matériaux sont usés, les surfaces dégradées, les mesures de sécurité passives et actives plus aux normes.

Enfin, les surfaces disponibles ne suffisent plus, et depuis longtemps, aux besoins d'un musée riche de collections qui se sont diversifiées au cours de son histoire.

Les études pour l'extension et le réaménagement du Musée d'art et d'histoire (MAH) ont été poursuivies suite à l'approbation par votre Conseil le 8 mai 2012 de la proposition PR-922 (crédit d'études complémentaires). Aujourd'hui, un peu moins de deux ans après le vote de ce crédit, le projet mis au point répond aux conditions-cadres fixées dans le texte de la résolution et une autorisation de construire a été délivrée par le Département de l'urbanisme le 17 juillet 2013 (elle fait toutefois l'objet de deux recours, actuellement pendants devant le Tribunal administratif de première instance).

S'agissant d'un bâtiment aux qualités historiques et patrimoniales incontestables, situé dans un site protégé, la Ville de Genève et ses mandataires ont déployé une très importante activité afin de faire évoluer le projet dans le sens

souhaité par les associations de défense du patrimoine et par la CMNS. Un groupe de travail, composé de représentants de la Ville (département de l'aménagement et des constructions d'une part, et de la culture et du sport d'autre part), de ses mandataires et de quatre délégués de la commission a ainsi été mis en place, avec pour mission de suivre la totalité du processus de développement du projet entre octobre 2012 et le dépôt de requête en autorisation. Cette concertation a permis au projet d'évoluer vers une certaine rationalisation et une protection accrue du bâtiment.

La Ville de Genève se réjouit de présenter aujourd'hui un projet exemplaire dans sa conception, respectant la substance historique de ce bâtiment emblématique, ambitieux dans les possibilités muséographiques de valorisation des collections du musée.

Riche des œuvres d'art et des objets d'histoire les plus significatifs du passé de Genève, le MAH, rénové et agrandi, devrait rapidement retrouver place parmi les musées européens incontournables et offrir au public local un lieu d'éducation et de culture unique en Suisse. Ce projet d'envergure permettra d'insuffler un nouveau dynamisme à la ville, non seulement sur le plan culturel mais aussi économique.

## Contexte et historique de l'opération

ment du Musée.

	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
Février 1998	Le Conseil municipal vote un premier crédit d'étude, PR-300, de 230 000 francs pour la «modernisation» du Musée d'art et d'histoire.
Octobre 1998	Lancement de la procédure sélective à deux tours pour l'attribution d'un mandat d'architecte pour la rénovation et le réaménagement du Musée.
Juillet 2000	La Ville de Genève, après appel d'offres, mandate l'association d'architectes Ateliers Jean Nouvel – Architectures Jucker SA – Brigitte Diserens-Jucker.
Mai 2001	Remise par les mandataires de l'avant-projet accompagné de l'estimation sommaire des coûts de l'opération évaluée à 78 100 000 francs.
Mai 2002	Le Conseil administratif décide de suspendre temporairement la poursuite de ces études.
Décembre 2003	Le Conseil administratif décide de déposer une proposition de crédit d'étude uniquement pour les travaux prioritaires et de renvoyer à une date ultérieure la discussion sur l'agrandisse-

Le Conseil administratif décide d'attribuer un montant supplé-Août 2004

mentaire de 60 000 francs (études) pour financer l'adaptation de l'estimation de mai 2001 au programme restreint.

Remise par les mandataires de l'estimation sommaire des Décembre 2004

coûts de l'opération révisée à 30 000 000 de francs.

Avril 2006 Suite à la constitution d'une fondation privée pour l'extension

> et la rénovation du MAH, destinée à recueillir des fonds, le Conseil administratif décide de relancer le «projet Nouvel» et de préparer une demande de crédit d'étude à présenter au

Conseil municipal.

Février 2007 Le Conseil municipal vote la PR-482, d'un montant de

> 3 600 000 francs pour l'étude de l'extension et du réaménagement du Musée d'art et d'histoire avec un amendement qui la subordonne à l'obtention par la Fondation pour l'agrandissement du Musée d'art et d'histoire de financements privés à

hauteur de 40 000 000 de francs.

Mars 2010 Le Conseil administratif valide le projet de convention avec la

> Fondation Gandur pour l'Art (FGA), laquelle s'engage à une participation de 20 000 000 de francs, voire de 40 000 000 de francs si les démarches amenées par la Fondation pour l'agran-

> dissement du Musée d'art et d'histoire ne devaient pas aboutir.

Juin 2010 La condition posée par le Conseil municipal en 2007 pour

la poursuite du projet de rénovation du MAH étant remplie, s'ensuit le développement du projet définitif. Le projet est adapté aux recommandations de la CMNS retranscrites dans son préavis consultatif de 2008, à l'évolution de la législation, en particulier en matière d'énergie et de sécurité, ainsi qu'aux

besoins programmatiques complémentaires.

Novembre 2011 Une requête en autorisation de construire portant sur la res-

tauration et l'agrandissement du Musée d'art et d'histoire est déposée au Département de l'urbanisme.

Février 2012 La CMNS, dans son préavis du 29 février 2012, demande un

projet modifié ainsi que divers compléments.

Mai 2012 Le Conseil municipal vote le crédit d'étude PR-922 amendée,

> d'un montant de 2 925 000 francs destiné à la poursuite des études compte tenu des demandes de modification du projet et

de l'évolution du programme.

Janvier 2013 Les plans du projet modifié ainsi que les compléments deman-

dés sont déposés et annexés à la requête en autorisation de

construire.

Juillet 2013

Suite au préavis favorable de la CMNS, le Département de l'urbanisme délivre l'autorisation de construire DD 104675 pour la restauration et l'agrandissement du Musée d'art et d'histoire.

## Notice historique

Inquiets des conditions matérielles dans lesquelles se trouvent les collections publiques genevoises, les instigateurs d'un nouveau musée préconisent la réunion de celles-ci dans un même lieu. En 1900, le Conseil administratif ouvre un «concours pour la construction d'un Musée central» sur l'emplacement des Casemates. Un concours général d'esquisses ouvert à tous les architectes suisses en constitue la première étape. Le concours est remporté, au deuxième tour, par l'architecte genevois Marc Camoletti (1857-1940), alors que le Conseil municipal vote, en avril 1902, un crédit de trois millions de francs pour la création d'un «Musée d'art et d'histoire». Les travaux démarrent en janvier 1903 et se terminent en décembre 1909. Au final, le musée coûte près de quatre millions de francs.

L'édifice de Camoletti occupe une parcelle carrée d'une soixantaine de mètres de côté. Il est constitué d'un vaste quadrilatère établi autour d'une cour centrale abritée, entre deux boulevards inférieurs. L'architecte a réglé le problème du terrain dénivelé par l'établissement de la façade principale au niveau supérieur, alors qu'en dessous, deux étages donnent sur les boulevards.

Plaqué d'une aile monumentale amarrée par un escalier au pont de Saint-Antoine, le bâtiment présente quatre niveaux de salles, dont deux s'élèvent audessus d'un soubassement à bossage continu: le bel étage, percé de baies en plein cintre qui éclairent latéralement les grandes salles d'exposition et les galeries de peinture de l'étage supérieur, masquées en façade par une balustrade, recevant le jour zénithal de verrières. Celles-ci percent un toit à deux versants, redoublés sur l'aile nord, recouvrant de façon unitaire les quatre ailes du bâtiment. Les parties non vitrées du toit sont recouvertes d'ardoises; quatre épis de faîtage en marquent les extrémités.

Le style beaux-arts de la façade d'entrée, combinant des baies en plein cintre, un ordre ionique et des couronnements sculptés, dérive de l'Exposition universelle de Paris de 1900. Au niveau de la frise, des plaques de marbre portent les noms des artistes genevois. Des groupes sculptés de Paul Amlehn animent les toitures, représentant des allégories des Beaux-arts, de la Renommée et du Temps.

A l'intérieur, le grand escalier monumental à double révolution est décoré de peintures murales de Ferdinand Hodler. Conçu pour présenter les collections

des Beaux-arts, le premier étage a toujours gardé cette destination, rythmé par une enfilade de grandes salles à éclairage zénithal flanquées de petits cabinets à éclairage latéral.

Lors de son inauguration le 15 octobre 1910, le Musée d'art et d'histoire présente ses collections au public par type. En effet, l'institution accueille autant les collections artistiques (de sculpture ou de peinture) qu'archéologiques, de numismatique, d'art décoratif ou d'armures.

## Réponses aux demandes du Conseil municipal

La présente demande de crédit répond aux motions suivantes:

- M-867 La motion du 6 avril 2009 de MM. Yves de Matteis, Mathias Buschbeck, Miguel Limpo, M<sup>mes</sup> Frédérique Perler-Isaaz, Sandrine Burger, Nicole Valiquer Grecuccio, Annina Pfund, Catherine Buchet-Harder, MM. Gérard Deshusses, Jean-Charles Lathion, Robert Pattaroni, Simon Brandt, Olivier Fiumelli, Alexandre Chevalier et Roland Crot, acceptée par le Conseil municipal le 31 mai 2010, intitulée: «Pour une politique proactive en matière de sponsoring et de mécénat».
- M-565 La motion du 9 novembre 2005 de M<sup>mes</sup> Florence Kraft-Babel, Marie-France Spielmann, Vera Figurek, Nelly Hartlieb, MM. Jean-Marc Froidevaux, Vincent Schaller, Alexis Barbey, Armand Schweingruber, Jean-Charles Lathion, François Gillioz, Olivier Coste et Pierre Maudet, acceptée par le Conseil municipal le 30 novembre 2005, intitulée: «Pour la mise en application du plan directeur de 1997 relatif à l'exposition des collections d'instruments anciens de musique, propriété de la Ville de Genève, ainsi que de ceux de la Fondation La Ménestrandie».
- M-545 La motion de MM. David Carrillo, Robin Dumuid, Jean-Marc Froidevaux, Robert Pattaroni, M<sup>mes</sup> Nicole Valiquer Grecuccio, Annina Pfund, Marie-France Spielmann, Catherine Gaillard-lungmann et Claudine Gachet, acceptée par le Conseil municipal le 24 octobre 2005, intitulée: «Pour des musées polyglottes».
- M-405 La motion de MM. Michel Ducret, David Carrillo, Christian Zaugg, M<sup>mes</sup> Caroline Schum, Liliane Johner et Alexandra Rys, renvoyée en commission le 3 décembre 2003, intitulée: «Rénovation du Musée d'art et d'histoire».

## Projet de délibération I

Restauration et agrandissement du musée d'art et d'histoire et frais induits Sous-total a) Restauration et agrandissement

### Exposé des motifs

En préambule

C'est avec les mêmes préoccupations que celles qui ont guidé les instigateurs d'un nouveau musée en 1900 que nous devons, cent ans après, envisager la réhabilitation et la restauration du bâtiment; la conservation préventive des collections publiques genevoises exposées en dépend.

En effet, après un siècle de fréquentation et d'enrichissement des collections, le bâtiment a un besoin urgent d'être remis en état et agrandi. Car si la vie du musée, et ce qui fait son attrait, repose avant tout sur les collections, sans un bâtiment répondant aux normes techniques actuelles, la présentation des œuvres en devient menacée. En effet, le musée dispose d'installations techniques hybrides, mises en place au fur et à mesure de l'évolution des normes et des technologies.

Devenues vétustes, elles ne permettent pas de compenser l'isolation défaillante et les carences d'étanchéité à l'air du bâtiment. Aussi, le manque de régulation des températures et de l'hydrométrie provoque-t-il des conditions climatiques qui mettent sérieusement en péril les œuvres et les objets exposés.

Dans les faits, d'importantes variations de température et d'humidité en fonction des conditions climatiques extérieures sont observées dans le musée, imposant la fermeture complète de certaines salles en raison du froid ambiant en hiver ou de la chaleur en été. A l'étage des Beaux-arts par exemple, les températures enregistrées oscillent entre 12° et 36° en fonction des variations saisonnières.

Dans ce contexte, certaines œuvres renommées ne peuvent plus être exposées car les assurances refusent d'en couvrir la présentation, ou alors à des coûts prohibitifs. De même, certains prêteurs refusent de confier des œuvres exceptionnelles dans le cadre d'expositions temporaires organisées au musée, soit en raison des conditions de conservation évoquées ci-dessus, soit des conditions de sécurité insuffisantes. Aujourd'hui, l'état du bâtiment ne fait pas honneur à un musée de cette envergure et force est de constater qu'au lendemain de son centenaire, cette institution ne possède plus le statut que Genève lui destinait.

Il appert que depuis sa construction, le musée n'a fait l'objet que de travaux d'entretien ponctuels, souvent en réponse aux besoins les plus pressants et ce, notamment dès les années 1970, où des travaux sur les verrières et les installations de sécurité ont été entrepris, suivis par la réfection complète de la toiture en 1990.

A l'extérieur, les façades sont noircies par le temps et les sculptures qui les ornent sont dans un état fragile. A titre d'exemple, en décembre 2013, une pièce de 80 kg de la sculpture monumentale d'Amlehn qui orne la façade au-dessus de l'entrée principale a dû être déposée en urgence car elle était profondément délitée et menaçait de se détacher.

A l'intérieur, le plâtre des corniches est fragilisé et un contrôle périodique est nécessaire afin de vérifier la stabilité de ces éléments dans l'attente de travaux de consolidation d'envergure. On se souviendra, en août 2007, de l'effondrement d'une corniche à l'étage des Beaux-arts, menaçant les visiteurs, le personnel et les œuvres.

Outre le fait que cet état de délabrement pose des problèmes de plus en plus sérieux en matière de sécurité, il est urgent de stopper le processus de dégradation du bâtiment, œuvre majeure de Camoletti et des artistes de l'époque qui étaient associés à ce projet. On ne peut que déplorer par exemple l'état des vitraux, créations de Clement Heaton, artiste anglais établi à Neuchâtel entre les années 1880 et 1914, qui nécessitent une prompte intervention à l'échelle du bâtiment afin d'en pérenniser l'héritage. La restauration du plafond de l'escalier monumental doit également être envisagée avant que l'entier des voûtes ne soit écaillé ou qu'il ne reste trace des déjà fantomatiques décors peints, geste emblématique du style beaux-arts voulu par Marc Camoletti pour ce musée.

A ces premiers constats de l'état alarmant du bâtiment et des conditions de conservation et de présentation des œuvres qui rendent les travaux urgents, s'ajoute celui du manque chronique d'espaces d'exposition des collections qui plaident en faveur d'un agrandissement.

Depuis la création du musée, les collections n'ont, en effet, cessé de s'enrichir grâce à des donations, legs ou acquisitions, et ces œuvres ne peuvent sortir des réserves faute de surfaces d'exposition. Pire encore, des collections complètes ne peuvent plus être exposées. La collection d'instruments de musique par exemple, qui comprend plus de 900 pièces, n'est plus montrée au public depuis 1980. La collection d'horlogerie-bijouterie est également reléguée aux réserves depuis plus de dix ans maintenant.

C'est un bâtiment adapté à la richesse de ses collections, mais aussi aux besoins et aux attentes du public, notamment par la qualité de ses services, qui permettra donc de déployer et de concrétiser la vision élaborée pour le futur musée.

Enfin, à la conjonction des deux motifs essentiels exposés ci-dessus, se profile l'opportunité offerte par des partenaires privés, qui assumeront le financement de la majeure partie des coûts du projet d'extension, renouant ainsi avec l'histoire de la construction du musée, associée à l'époque à des personnalités privées au nombre desquelles comptait le mécène Charles Galland.

## Le Musée d'art et d'histoire aujourd'hui

Le Musée d'art et d'histoire est, comme le mentionnent les Statuts du Conseil international des Musées (ICOM), une institution de la Ville de Genève «au service de la société et de son développement, ouverte au public, qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l'homme et de son environnement, acquiert ceux-là, les conserve, les communique et notamment les expose à des fins d'étude, d'éducation et de délectation» (compte rendu de l'administration municipale). Musée universel, il rassemble des collections dans les domaines de l'archéologie, des arts appliqués et des beaux-arts. En raison de sa taille et de l'importance de ses collections, le Musée d'art et d'histoire est sans aucun doute l'institution patrimoniale phare de la Ville de Genève.

## Des collections à l'étroit dès l'origine

Le projet d'un «Grand Musée» à Genève est dans l'air depuis le milieu du XIX° siècle. Son but est de réunir en un seul lieu les collections historiques et artistiques de la ville. Un premier concours pour sa construction a lieu en 1886, mais reste sans suite. A l'issue d'un second concours, c'est le projet de Marc Camoletti qui est retenu en 1900.

Depuis l'ouverture du musée en octobre 1910, ses collections n'ont cessé de s'enrichir. Sous la houlette de six directeurs successifs, réaménagements des collections, recherches, publications, expositions, manifestations se sont poursuivis dans un seul but: étudier et préserver ce patrimoine inestimable et le présenter à un public le plus large possible.

Dès l'origine, le manque de place se fait sentir. Waldemar Deonna, deuxième directeur de l'institution (1921-1951) est le premier à en alerter les autorités. C'est ainsi que l'on crée des filiales pour pallier le manque de place dans le bâtiment de la rue Charles-Galland.

- 1928 La Bibliothèque d'art et d'archéologie est transférée à la promenade du Pin 5.
- 1952 Le Cabinet des estampes, aujourd'hui Cabinet d'arts graphiques, s'installe dans le même bâtiment.
- 1972 La Villa Bryn Bella (route de Malagnou) est transformée en Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie. Cambriolé en 2002, il est resté fermé depuis. Grâce au projet d'agrandissement du MAH, ces collections exceptionnelles pourront être exposées à Charles-Galland dans des espaces à la hauteur de leur intérêt et de leur valeur.
- 1986 La Maison Tavel ouvre ses portes pour accueillir les collections historiques de Genève. Elle devient un musée de l'histoire de la vie urbaine genevoise.

2001 Dans la perspective d'allouer davantage de place aux collections et réserves, l'ancienne école des Casemates, qui jouxte le musée, accueille l'administration, le personnel scientifique et les ateliers de conservationrestauration.

Un musée universel, lieu de mémoire du patrimoine genevois, national et international

Aujourd'hui, le Musée d'art et d'histoire forme un ensemble muséal qui, outre le bâtiment de la rue Charles-Galland, inclut aussi le Musée Rath (qui est un lieu présentant uniquement des expositions temporaires), la Maison Tavel, le Cabinet d'arts graphiques et la Bibliothèque d'art et d'archéologie.

Comptant parmi les trois plus grands musées de Suisse, il est le seul à rassembler des collections aussi diverses, fruit de la réunion de plusieurs fonds muséaux régionaux, de dons de collectionneurs, de fondations et de citoyens attachés à leur ville. Il est ainsi le témoin non seulement de l'évolution du goût des Genevois à travers les siècles, mais aussi de la propension des habitants de cette ville à l'ouverture aux autres et au voyage. Il contient des œuvres majeures et des séries exceptionnelles qui en font une institution de référence internationale. Peintures, sculptures, estampes, objets archéologiques et historiques, horlogerie et émaillerie, autant d'objets qui révèlent la multiplicité des savoir-faire et l'évolution de la création sur plusieurs millénaires.

## Beaux-arts (peinture, sculpture)

Le Musée d'art et d'histoire abrite, avec Zurich et Bâle, l'une des principales collections Beaux-arts du pays qui compte environ 6200 peintures et 1400 sculptures. Il doit cette position privilégiée à de généreuses donations et à des acquisitions judicieuses visant à consolider des séries déjà en sa possession. Outre l'important fonds lié à l'identité régionale, les ensembles que le musée a constitués au fil du temps témoignent de l'art ancien, moderne et contemporain – en particulier:

- les écoles genevoise et suisse (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>);
- la première école genevoise de paysage (De la Rive, Diday);
- l'école française (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup>);
- l'école italienne (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>);
- les écoles hollandaise et flamande (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup>);
- les grands portraits mondains, l'Angleterre autour de 1800;
- l'impressionnisme:
- la sculpture (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup>, Houdon, Rodin).

Ces collections s'articulent selon quatre grands axes qui distinguent le MAH d'autres musées internationaux et sur lesquels se fonde la présentation actuelle.

#### Deux axes suisses:

- Le grand paysage suisse, dont l'histoire commence avec le panneau La Pêche miraculeuse du retable de Konrad Witz (XVe siècle), se poursuit avec les maîtres du XVIIIe siècle comme De la Rive, Töpffer ou du XIXe siècle comme Calame, Baud-Bovy, pour culminer avec Hodler, Perrier, Amiet, Giacometti.
- Le portrait, l'autoportrait et la figure humaine, magnifiquement représentés par Liotard, Firmin Massot, Saint-Ours, Léopold-Robert, Agasse, James Pradier, Rodo, Hodler, Vallotton.

#### Deux axes internationaux:

- Le premier vient renforcer et élargir les deux domaines précédents avec des paysages de Corot, Monet, Cézanne, Renoir, Vuillard, Vlamynck, Richard Long ou des tableaux de «figure» des écoles françaises (Corneille de Lyon, École de Fontainebleau, Philippe de Champaigne, Largillière, Vernet, Oudry, Vigée-Lebrun), italiennes (Romano, Veronèse, Vaccaro), flamandes et hollandaises (Nicolas de Neufchâtel, Rubens, Cornelis van Haarlem, Maes, de Keyser, van Ravensteyn) et anglaises (Romney, Hoppner, Hogarth, Füssli) du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, ainsi que de Picasso.
- Le second complète magistralement ces ensembles avec une collection XX<sup>c</sup> suisse et internationale (des machines de Tinguely, des installations de Christian Marclay, Armleder, Markus Raetz, Nam Jun Paik; des tableaux de Bram van Velde, Saura, des sculptures de Canova, Rodin et Camille Claudel).

## Beaux-arts (arts graphiques)

La collection d'œuvres sur papier du MAH figure parmi les plus importantes d'Europe. Gravures et dessins sont réunis au sein du Cabinet d'arts graphiques et présentent une vue d'ensemble de l'histoire de l'estampe dès le XV<sup>e</sup> siècle et du dessin dès le XVIII<sup>e</sup> siècle à Genève. Parmi les fonds conservés, le musée comprend:

- la plus grande collection d'œuvres de Jean-Etienne Liotard et de dessins de Ferdinand Hodler;
- un important fonds de l'inventeur de la bande dessinée, Rodolphe Töpffer;
- des ensembles de référence d'estampes de Félix Vallotton, de John M Armleder et de Georg Baselitz;
- un fonds exceptionnel d'estampes vénitiennes du XVIII<sup>e</sup> siècle;
- un ensemble des avant-gardes russe et hongroise particulièrement bien représenté;
- d'importants fonds représentatifs de l'art conceptuel européen et américain de l'édition, du multiple et des livres d'artistes.

Le musée détient à ce jour environ 27 000 dessins et pastels et 350 000 estampes, couvrant plus de cinq siècles d'histoire de l'estampe.

## Archéologie

Les collections d'archéologie du musée embrassent quinze millénaires, de la Préhistoire au Moyen Age, et offrent ainsi un regard sur les grandes civilisations du passé. Ces collections placent aujourd'hui le MAH au premier rang suisse en ce qui concerne l'Antiquité classique grâce à des ensembles égyptiens, grecs et romains de premier ordre, dont une vaste collection de vases italiotes (grecs d'Italie du Sud) et la plus importante galerie de portraits romains de Suisse.

Le musée abrite aussi la principale collection d'archéologie régionale et le plus grand cabinet de numismatique de Suisse qui compte près de 100 000 monnaies et médailles.

Si le musée possède un fonds d'une telle qualité, il le doit en majeure partie à la générosité et à la curiosité des Genevois qui, dès le milieu du XVIe siècle, commencent à recueillir les témoignages des cultures anciennes. Statues, sarcophages, reliefs, inscriptions, céramiques, objets de la vie courante, monnaies dessinent sur plusieurs millénaires un itinéraire à travers les mondes antiques, couvrant:

- la préhistoire européenne;
- l'archéologie régionale;
- l'Etrurie:
- Rome:
- la Grèce:
- l'Egypte;
- la Nubie;
- le Proche-Orient.

### Arts appliqués

En résonance avec les autres collections, la section des arts appliqués instaure un dialogue transversal et s'inscrit dans la logique encyclopédique du musée. La collection permet d'appréhender des métiers, des évolutions techniques et des activités humaines à travers le temps, notamment celles qui sont liées à la région de Genève et à ses industries.

Créations de plusieurs époques, de la fin de l'Antiquité à l'époque actuelle, les pièces de la collection des arts appliqués se distinguent par leur diversité et couvrent les champs suivants:

- orfèvrerie, argenterie et dinanderie;
- instruments de musique (exposés entre 1960 et 1993 au Musée d'instruments anciens de musique à la rue François-Le-Fort);
- textile (tapisseries, indiennes, dentelles, broderies, costumes, éventails);
- mobilier:
- armures et armes anciennes (la salle des Armures, qui présente différentes pièces témoignant de l'épisode de l'Escalade pendant lequel la cité résista en 1602 à l'assaut des troupes du duc de Savoie, expose également de nombreuses œuvres – armures, armes blanches, armes d'hast, armes à feu – d'une grande valeur historique et artistique, illustrant l'évolution de l'armement du Moyen Age au XIX° siècle);
- horlogerie, émaillerie, bijouterie et miniatures.

Le retour dans les murs du MAH des collections d'horlogerie, d'émaillerie, de bijouterie et de miniatures vient enrichir un fonds déjà considérable, constitué par la réunion de collections issues de musées fondés au XIX° siècle à Genève (Musée académique, Musée archéologique et Musée des arts décoratifs). Ces objets, porteurs de l'image de Genève dans le monde, trouveront la place qui leur revient dans le musée rénové et agrandi.

Le monde chrétien d'Orient occupe aussi une place de choix au sein de la collection d'arts appliqués, en particulier les arts copte et byzantin, avec de riches séries de bronzes, d'argenterie, de sceaux et de poids, de céramiques et d'objets liturgiques byzantins. Le musée détient par ailleurs l'un des plus grands ensembles publics d'icônes, principalement grecques et russes, de Suisse.

### Le musée, lieu de recherche et de diffusion du savoir

Le MAH dispose actuellement de 7000 m² de surfaces d'exposition et détient environ 650 000 œuvres et objets, dont seuls environ 10 000 sont montrés. La présentation permanente d'un musée est composée des chefs-d'œuvre incontournables, ainsi que d'une sélection raisonnée d'œuvres. Habituellement, seule une partie des collections (5 à 10%) est présentée en permanence, mais le MAH est aujourd'hui très en-dessous de ce ratio.

Les œuvres bougent sans cesse pour être restaurées, étudiées, exposées ou prêtées à travers le monde. Grâce à la mise en ligne des collections sur internet, les œuvres sont davantage connues et mieux documentées. La globalisation des études en démocratise l'accès et diversifie les sources de connaissance.

Le musée abrite des compétences très diverses: près de 30 métiers se côtoient au sein du MAH. Le travail s'organise tout autant autour des besoins techniques liés à la vie pratique de l'institution qu'autour de l'ensemble des métiers dédiés aux publics, ainsi qu'aux réflexions sur le rôle et la place de l'institution.

La politique scientifique se concentre sur la connaissance des collections, sur l'étude de leurs origines et de leur morphologie. La recherche est essentiellement pensée en termes de restitution et de transmission aux différents publics, d'où l'importance des modes de diffusion des connaissances.

#### Le musée, un lieu ouvert à tous

Pour garantir un accès aux publics les plus larges et diversifiés que possible, des outils sont mis en place, pensés en fonction des thématiques et des besoins spécifiques des publics cibles: adultes non spécialistes, allophones, familles, enfants en et hors cadre scolaire, enseignants, petite enfance ou encore personnes en situation de handicap. Les réseaux sociaux, le site web ou encore la mise en ligne des collections permettent d'ouvrir le musée au grand public comme aux spécialistes, et de créer une nouvelle forme d'interaction qui vient compléter l'expérience de visite. Cette dernière est matérialisée par un accompagnement sous forme de visites commentées, de visites descriptives, de conférences, d'ateliers pratiques, de démonstrations, de parcours-découverte, d'audioguides ou de dispositifs multimédia propres à favoriser l'accessibilité aux œuvres. La visite des collections est par ailleurs complétée par une programmation artistique – théâtre, danse ou musique – en résonance avec des thèmes illustrés dans les collections ou les expositions.

Mieux connaître les publics, en capter de nouveaux et identifier leurs attentes, ces préoccupations sont au cœur de l'action du MAH qui, depuis quelques années, conduit des enquêtes quantitatives et qualitatives en collaboration avec le département de la culture et du sport (DCS). Ces pratiques contribuent à élargir l'audience du musée, à fidéliser ses visiteurs et permettent d'adapter la programmation aux demandes du public et de fixer un calendrier d'exposition: en été, des expositions à thématique plus générale pour les touristes: à l'automne ou au printemps, des sujets en lien avec Genève et son histoire: pendant les fêtes de fin d'année et les vacances scolaires, des sujets plus éducatifs et festifs.

Néanmoins, dans un bâtiment aujourd'hui vétuste et peu en phase avec les normes actuelles d'accessibilité physique et de confort du visiteur, ces actions restent limitées dans leur portée et leur déploiement.

La richesse et l'attrait du musée reposent sur ses collections et sur sa capacité à les mettre en lien avec ses publics. Mais seul un bâtiment rénové et agrandi, qui place l'accessibilité physique et cognitive du visiteur au centre de son action, permettra son rayonnement futur et de souscrire au devoir ainsi défini dans le code de déontologie de l'ICOM «de drainer le public le plus large qui soit de la communauté, de la localité ou du groupe qu'ils [les musées] servent».

## Obligations légales et de sécurité

La réalisation de ces travaux répond à l'obligation légale qu'a un propriétaire d'entretenir son bâtiment aux termes des normes en matière de responsabilité civile (plus particulièrement l'article 58 du Code des obligations) et à celle d'assurer la sécurité du public et du personnel du musée.

Cette réalisation répond également à l'obligation légale incombant au Conseil administratif de conserver et d'entretenir les biens communaux (loi sur l'administration des communes, B 6 05, article 48).

Enfin, l'obligation légale précitée, qui charge le Conseil administratif de conserver et entretenir les biens communaux, concerne également les œuvres d'art et objets historiques abrités par les musées. Ces objets patrimoniaux constituent et participent d'un patrimoine culturel national et plus largement humain. A ce titre, la conservation de ce patrimoine répond également à des obligations face à la communauté internationale. Ces obligations sont définies par le Code de déontologie de l'ICOM pour les musées (Conseil international des musées) et représentent une norme minimale pour les musées. La réalisation des travaux de rénovation répond donc également à l'obligation faite aux autorités de tutelles des musées d'assurer «une sécurité adéquate pour protéger les collections contre le vol et les dommages», et plus généralement «de fournir des locaux offrant un environnement adéquat pour que le musée remplisse ses missions», notamment celle «de créer et de maintenir un environnement protecteur pour les collections dont [il a] la garde».

#### **Programme**

Le contenu programmatique, fixé par le plan directeur des musées de juin 1997, a pour objectif de:

- reconsidérer la place du grand musée et renforcer son rôle dans l'économie des musées genevois, publics ou privés;
- mettre à niveau les conditions technologiques de conservation (contrôle climatique, éclairage, sécurité, etc.);
- retrouver une adéquation entre espaces et collections;
- tenir compte de l'accroissement des collections par des dons, legs et acquisitions;
- tenir compte des besoins des expositions temporaires;
- tenir compte des nouvelles attentes du public en matière d'accueil. Le musée d'aujourd'hui est un lieu où l'on se retrouve, où l'on peut préparer sa visite ou compléter sa connaissance d'une exposition grâce à des dispositifs multimédia;

créer à Genève un pôle d'attraits culturel et artistique.

Plusieurs éléments sont ensuite venus compléter le programme tenant compte du rôle culturel du musée dans la cité, au-delà de la présentation des collections, et justifiant notamment la réévaluation de l'opération depuis 2001, soit:

- intégrer les collections d'instruments de musique et celles d'horlogerie suite au cambriolage et à la fermeture du musée en 2002;
- permettre un accès aisé aux personnes à mobilité réduite;
- proposer un accès au forum, aux expositions temporaires et au restaurant hors des horaires d'ouverture du musée;
- accueillir des manifestations artistiques en interaction avec les expositions (espace polyvalent);
- garantir un dispositif propre et sécurisé pour l'arrivée et le départ des œuvres;
- intégrer les dernières exigences légales en matière d'énergie et de sécurité;
- le développement d'un projet multimédia en adéquation avec l'offre culturelle contemporaine.

## Description de l'ouvrage

Le futur parcours du visiteur

Depuis la rue Charles-Galland, le visiteur accédera par l'entrée historique au nouvel espace d'accueil situé au cœur du musée. Pour y arriver, il traversera le hall historique restauré dans ses matières, ses couleurs, ses ombres et ses mobiliers, et franchira la porte existante mais méconnue du magnifique vitrail de l'escalier monumental. Le visiteur découvrira alors ce nouvel espace de plus de 600 m², situé un niveau au-dessus de l'actuelle cour, lieu central s'il en est, qui offrira un point de vue privilégié sur ce contraste révélateur des époques et des architectures d'hier et d'aujourd'hui. Point de départ de la visite des collections, ce vaste espace bénéficiera de jeux de lumière grâce à des verrières et à des dispositifs de miroirs en toiture. L'alternance des grands vides et des mezzanines flottant dans l'espace offrira aux visiteurs des points de vue variés.

Lieu d'information et d'orientation, cet espace contiendra une librairie/boutique mais aussi quelques œuvres emblématiques des collections qui permettront au visiteur de comprendre le sens et l'ordonnancement du parcours proposé. Des ascenseurs vitrés de grandes dimensions, accolés à la façade sud-ouest de la cour intérieure, desserviront les huit niveaux du bâtiment réhabilité. Ces plates-formes panoramiques seront l'occasion d'une promenade verticale dans le musée, d'où l'on pourra découvrir un premier aperçu des collections et appréhender la construction contemporaine, lumineuse, transparente.

Depuis les salles des étages, des perspectives seront libérées vers l'espace de la cour qui deviendra un repère évident. Celle-ci pourra être admirée depuis de nombreux endroits, situation inédite jusqu'alors. L'espace de la cour constituera ainsi un très bel écrin pour exposer les œuvres de grandes et très grandes dimensions qui caractérisent la peinture moderne et contemporaine. La mezzanine principale située au niveau de l'étage des Beaux-arts consacrera la vocation déjà imaginée par Camoletti pour ce niveau.

Depuis les boulevards Helvétique et Jaques-Dalcroze, les visiteurs pourront également accéder au musée par la nouvelle «entrée des Casemates». En empruntant le passage Burlamachi, les visiteurs découvriront un nouvel espace réhabilité. L'excavation de la cour des Casemates rendra possible la création d'un «forum» en sous-sol, soit une salle polyvalente de 300 places dans laquelle concerts, colloques et toutes les nombreuses autres activités de l'institution pourront être programmés. La deuxième entrée aménagée de ce côté du bâtiment, digne, équipé d'ascenseurs, commode pour les usagers, permettra l'accueil des groupes et des personnes à mobilité réduite. Cet accès disposera lui aussi d'un espace d'accueil qui communiquera avec les salles d'exposition temporaire situées dans la partie ancienne du bâtiment, un niveau en dessous de l'actuelle cour.

Ce nouveau niveau offrira au musée la possibilité d'organiser des expositions de grande ampleur ou d'en présenter plusieurs simultanément.

Le forum et le restaurant resteront accessibles au public par l'entrée des Casemates en dehors des heures d'ouverture du musée. Situé au dernier étage, le restaurant de 100 places, lieu de détente pendant ou après la visite, offrira l'une des plus belles vues panoramiques sur la cathédrale, les toits de Genève et sa géographie environnante.

La réalisation du projet permettra donc d'augmenter significativement les surfaces d'accueil et d'exposition. De manière générale, l'organisation des parcours dans le musée gagnera en fluidité, en efficacité et en qualité grâce à une concentration des services et des espaces techniques sous les cours.

## Une muséographie repensée

La future muséographie affirme le caractère «singulier/pluriel» du musée.

Singulier dans son ancrage géographique et historique; témoin d'un lieu, d'une histoire, il s'inscrit dans la continuité d'une tradition et d'une identité genevoise.

Pluriel, parce que lieu de croisements; lieu d'ouverture au monde, aux autres, à tous les publics, à toutes les manifestations de l'art et de la culture.

Le projet d'agrandissement favorise le développement des présentations permanentes, au gré d'une muséographie renouvelée, pour offrir une vision globale

des collections du musée – sous un même toit. L'intégration de centaines d'œuvres d'art et d'objets d'histoire conservés jusqu'alors dans les réserves devient possible. Le concept architectural et scénographique privilégie quant à lui l'entrecroisement de l'ancien et du contemporain dans un parcours plus fluide et plus cohérent.

Enfin, trois collections majeures pourront à nouveau être exposées dans des salles sécurisées: les collections d'horlogerie, émaillerie, bijouterie et miniatures, anciennement au Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie, route de Malagnou, la collection d'instruments de musique ainsi que la collection d'archéologie du Proche-Orient.

Les lignes directrices appliquées à la muséographie des espaces d'expositions permanentes reposeront sur les principes suivants:

- le caractère encyclopédique du musée; la multiplicité des collections est une force et non une difficulté;
- la mise en valeur de la spécificité des collections genevoises: les grands ensembles (Liotard, Hodler, Vallotton), l'archéologie, la numismatique, l'horlogerie et l'émaillerie, etc.;
- le développement de «points forts» (sur le modèle de la présentation actuelle du retable de Konrad Witz), véritables vitrines des nombreuses compétences et expertises à l'œuvre dans le musée (recherche, publication, restauration, scénographie, médiation);
- le caractère dynamique de la présentation (son renouvellement);
- l'intégration de technologies multimédia pour trouver de nouveaux publics et permettre une lecture originale de l'œuvre/objet;
- l'invitation faite au visiteur à interagir et devenir l'un des «acteurs» du musée: le parcours est jalonné d'espaces participatifs où œuvres, thématiques, techniques deviennent champ de réflexion.

Afin d'accentuer l'intérêt pour la visite des collections permanentes et de valoriser les fonds du musée, les principes scénographiques retenus offriront la possibilité d'un renouvellement d'objets/œuvres qui ne remettra pas en question l'architecture générale du parcours. Sans déplacer de chefs-d'œuvre, points de repère obligés du visiteur, il sera possible d'envisager la rotation d'environ un tiers des œuvres par décennie.

# Descriptif de l'ouvrage par niveau

Niveau – 5

Espaces techniques (chaufferie, ventilation, climatisation).

Niveau – 4

Entrée «Cour des Casemates». Ce nouvel accès desservira d'une part un forum d'environ 300 places (560 m²) pouvant accueillir des événements culturels

et d'autre part de vastes salles d'expositions temporaires (~2000 m²) qui s'étendront au sous-sol du bâtiment existant.

Niveau – 3 (demi-niveau)

Espaces administratifs et techniques.

#### Niveau - 2

Le niveau de la cour actuelle du musée, bordé d'arcades, sera entièrement dévolu à l'archéologie des mondes anciens. Une large place sera accordée à l'archéologie régionale. Tout le discours de ce niveau sera sous-tendu par la question du polythéisme dans les grandes civilisations antiques de la Méditerranée. L'enrichissement prévu des collections égyptiennes et gréco-romaines, dans le cadre de l'accord avec la Fondation Gandur pour l'art, trouvera sa place dans de vastes espaces permettant une lecture comparative des différentes civilisations.

## Niveau – 1 (demi-niveau)

Des espaces pédagogiques pour la médiation culturelle sont prévus au plus proche des collections.

#### Niveau 0

Entrée Charles-Galland. Une partie des salles et salons historiques du *piano nobile* sera consacrée aux arts appliqués. Les remarquables collections byzantines viendront élargir le champ culturel des collections médiévales locales provenant notamment de la cathédrale Saint-Pierre. Consacrées au monothéisme, elles s'articuleront autour d'une salle dédiée à Constantin – lien entre l'Orient et l'Occident – illustrée par une suite d'impressionnantes tapisseries baroques évoquant les principaux haut faits de l'empereur.

La salle des Armures, évoquant le célèbre épisode de l'Escalade, retrouvera son état «1910» enrichi d'un discours historique permettant au visiteur d'appréhender ce fait d'armes constitutif de la mémoire collective genevoise dans sa dimension historique et mythique.

Un espace important sera aussi dédié à la collection significative de sculptures. Ce parcours, du classicisme antique à l'époque contemporaine, requiert des volumes en rapport avec la dimension souvent monumentale des œuvres (Houdon, Rodin, Tinguely, Calder, etc.). Visibles de la rue, elles affirmeront la présence et la fonction du musée.

La collection d'instruments de musique, qui n'est montrée que très partiellement depuis 1993, retrouvera à ce niveau un lieu qui permettra d'en apprécier l'intérêt, en portant l'accent sur la tradition musicale de Genève.

#### Niveau 1 (demi-niveau)

L'ensemble des galeries de l'entresol mettra en valeur quatre collections indissociables de l'identité genevoise (l'horlogerie, l'émaillerie, la bijouterie et la

peinture en miniature) autour d'un discours construit sur les arts de la mesure du temps et les industries connexes à Genève et en Europe. Elles illustrent les savoirfaire et la culture liés aux métiers et abordent aussi des thématiques à perspective transversale, telles que la parure, le luxe, la miniaturisation, la main et la machine, l'innovation technique ou encore la perception du Temps. Ainsi, Genève retrouvera son musée de l'horlogerie, indispensable repère de l'identité de la ville, au cœur même du «Grand Musée», le nom d'origine de l'institution.

#### Niveau 2

Le niveau Beaux-arts, élément central de l'architecture de Camoletti, retrouvera son attrait originel. Il s'articulera autour d'une succession de salles dotées de lumière zénithale et, en contrepoint, de cabinets à lumière latérale. Cette configuration forme un écrin naturel pour la présentation de l'art ancien. Le parcours se prolongera horizontalement pour conduire le visiteur vers une mezzanine de 450 m² qui accueillera l'art moderne et contemporain. Les peintures relevant de l'abstraction lyrique, déposées par la Fondation Gandur pour l'art ainsi que les œuvres rattachées au nouveau réalisme formeront deux points forts au sein de cette présentation.

#### Niveau 3

Au-dessus des salles Beaux-arts, de nouveaux espaces ont pu être intégrés et permettront de déployer sur plus de  $600~\text{m}^2$  des collections de peinture, de sculpture et d'arts graphiques – rarement montrées faute de place – dans un dispositif semi-permanent.

#### Niveau 4

Au sommet, au niveau des toits actuels et du futur restaurant panoramique, se situera un espace d'environ 160 m² réservé aux nouvelles acquisitions.

### **Description des travaux**

L'enjeu du projet de restauration et d'agrandissement du musée vise donc à respecter à la fois l'entier des contraintes légales, la substance historique d'un bâtiment remarquable, les nécessités fonctionnelles et les exigences d'un musée d'aujourd'hui. Pour y parvenir, les architectes ont pris le parti de privilégier l'expression sensible et la mise en valeur de l'histoire et de la modernité de Genève, de son grand musée et de ses collections.

Dans les faits, les principes de l'intervention architecturale se décomposent comme suit:

un projet de conservation/restauration pour toutes les parties historiquement remarquables du bâtiment Camoletti, développé selon les chartes

internationales sur la conservation et la restauration des monuments, et en concertation avec les instances cantonales en matière de protection du patrimoine;

- un projet de rénovation et d'agrandissement à l'intérieur des murs du musée dans tous les espaces sans usage actuel et sans contraintes architecturales particulières:
- un projet d'extension, hors les murs actuels du musée, dans et sous la cour du musée ainsi que sous la cour des Casemates.

Dans chaque situation, la scénographie est partie intégrante et fondamentale de l'intervention architecturale.

### Démontage, protection

Dans le bâtiment historique, les premiers travaux consisteront à revenir au plus près de l'architecture d'origine, en démontant les éléments ajoutés ces cinquante dernières années (faux plafonds, faux planchers, doublages, éclairages, rampes et dispositifs pour personnes à mobilité réduite) et qui péjorent la générosité des volumes du bâtiment. Les espaces administratifs, de stockage ainsi que les ateliers, les mobiliers fixes d'accueil et de restaurant ainsi que les installations techniques et les réseaux obsolètes seront entièrement démontés. A l'inverse, tous les éléments remarquables de l'architecture de Camoletti encore en place ou déjà rénovés seront protégés avec soin.

## Intervention sur les façades et les toitures

La pierre des façades sera nettoyée, de même que les sculptures qui nécessiteront en complément un travail de consolidation et de restauration. Les toitures existantes seront révisées et isolées depuis l'intérieur. Les verrières zénithales seront dotées d'un double vitrage intérieur afin d'améliorer leur performance énergétique sans modifier leur aspect visuel.

Toutes les menuiseries extérieures en bois ou en métal seront restaurées, en particulier les vitraux donnant sur l'escalier monumental et ceux du piano nobile qui seront réhabilités selon les recommandations des spécialistes.

Les fenêtres en acier du niveau archéologique, une fois nettoyées et rejointoyées, recevront des vitrages isolants ainsi que des panneaux isolants au niveau des allèges.

Les fenêtres en acier de la section horlogerie, remises en état, seront complétées par un doublage intérieur au moyen de très grands verres de sécurité et, à l'extérieur, par des lames de protection solaire et anti-intrusion.

## Restauration des salles historiques

Les matériaux et finitions des espaces les plus représentatifs et emblématiques du bâtiment historique seront conservés ou restaurés. Cela concerne les sols et murs en pierre et simili-pierre de l'escalier monumental et des salles Duval et Palatine; les parquets, boiseries, corniches et verrières du niveau Beaux-arts, en intégrant les isolants nécessaires dans les doublages existants; les sols en bois ou terrazzo du piano nobile; les boiseries et peintures décoratives de la salle des Armures; les décors peints des salles historiques et les fresques de l'escalier monumental.

## Agrandissement dans le bâtiment historique

Les espaces d'exposition gagnés dans le bâtiment d'origine seront traités en continuité, grâce à une réinterprétation contemporaine des matériaux de l'édifice historique. Des salles, occupées actuellement par des services administratifs ou techniques, seront transformées en espaces d'exposition. Dénaturés dans le passé, ces espaces seront réhabilités avec des revêtements de sols en bois ou en minéral et un enduit au plâtre pour les murs et plafonds. Au niveau Beaux-arts, les bureaux aménagés dans l'aile sud-est seront démontés et une nouvelle salle de cabinet sera créée, avec notamment du parquet au sol, des boiseries et corniches identiques aux autres salles adjacentes.

Pour la salle d'exposition de l'horlogerie, un nouveau parquet sera posé. Quant au plafond, visible depuis la cour des Casemates, il servira de support à des peintures décoratives créées par des graphistes contemporains. La salle de conférence existante sera transformée en salle d'exposition temporaire. Dans cette salle, comme dans l'autre grande salle de ce niveau, est prévu un sol en minéral. Un faux plafond technique complètera le dispositif scénographique obligatoirement flexible. Enfin, les demi-sous-sols rue Charles-Galland et passage Burlamachi seront transformés en espaces dédiés à la médiation, aux enfants et au personnel. Les faux plafonds et cloisons de ces espaces intégreront tous les équipements nécessaires aux espaces de travail contemporain.

#### L'extension dans la cour

La construction dans la cour centrale sera constituée d'une structure indépendante et réversible qui dotera le bâtiment d'environ 5000 m² de surfaces supplémentaires. Une première structure, qui portera les niveaux inférieurs et le plateau du niveau de l'entrée principale rue Charles-Galland, reposera sur quatre poteaux centraux autonomes. La structure portante de la couverture de la cour sera quant à elle posée sur l'arasée des murs de périphérie de la cour. Des mezzanines seront suspendues à cette grande toiture plate munie de larges verrières baignant

l'espace de la cour d'un flot de lumière naturelle. Le dimensionnement réduit des galeries libérera l'espace de la cour et le rendra lisible dans toutes ses dimensions. La façade intérieure de la cour, celle de l'escalier monumental, sera entièrement dégagée afin que la lumière naturelle, filtrée par les majestueux vitraux, continue d'opérer ce charme proustien.

Au dernier niveau, le restaurant panoramique se développera sur les ailes côté boulevards Jaques-Dalcroze et Helvétique. Sans dépasser le niveau de la toiture existante rue Charles-Galland, le restaurant profitera d'un point de vue extraordinaire sur la cité et ses environs. Comme les autres surfaces nouvellement créées, la matérialité se démarquera du bâtiment historique: acier et verre, tension et transparence.

#### L'extension en sous-sol

Au centre de la cour des Casemates, un grand escalier axé sur la façade sud du musée conduira un niveau plus bas, à l'espace d'accueil Burlamachi équipé des comptoirs d'accueil, d'information, de vente, de contrôle de sécurité, et offrant tous les services aux visiteurs, tels que vestiaires et sanitaires d'usage. Cet accès, complété par l'installation de deux ascenseurs dans l'emprise du bâtiment des Casemates, distribuera donc d'un côté le forum, de l'autre, le sous-sol du musée où se tiendront les expositions temporaires. Celles-ci occuperont les salles existantes à ce niveau ainsi que le volume nouvellement excavé sous la cour centrale.

Le forum de 300 places sera divisible en deux salles de 150 places. Les murs et plafond en bois et acier formeront des panneaux acoustiques et l'ensemble de la salle sera équipé de systèmes scénographique et audio-visuel.

L'accès du personnel pourra s'effectuer en toute sécurité du côté de l'extension des Casemates. Ce niveau excavé permettra également le nouvel acheminement des œuvres. Depuis le passage Burlamachi, une large plate-forme de dimensions suffisantes pour charger un camion servira à descendre les plus grandes œuvres de manière sécurisée jusqu'aux espaces de dépôts et aux ateliers.

Enfin, les sols de la cour des Casemates seront traités dans la continuité des trottoirs des boulevards et seront préparés pour recevoir des œuvres d'art urbaines, des installations et des événements culturels temporaires organisés par le musée. Vitrine du Grand Musée, la cour des Casemates portera également l'empreinte de la nouvelle entrée proposée aux visiteurs.

#### Les nouvelles circulations

Centrée dans le musée, une même circulation verticale connectera le nouvel accès et tous les niveaux jusqu'au restaurant. Constituée de deux ascenseurs et

d'une plate-forme panoramique, cette installation permettra de rationaliser la circulation entre les nombreux niveaux et demi-niveaux, et facilitera l'orientation du visiteur de par sa centralité et sa visibilité depuis les salles. En parallèle, et afin de répondre aux normes d'évacuation exigées par les autorités cantonales, de nouveaux escaliers seront construits dans les tourelles d'angle du bâtiment existant donnant sur cour. Conçus pour être intégrés au parcours muséographique, ces escaliers se veulent nobles, volontairement larges et éclairés naturellement par de grandes verrières zénithales. Une trémie sera ouverte au centre afin de connecter visuellement les différents niveaux des collections. De très grands verres feront office de garde-corps et de supports d'information de la vie du musée et des collections. Les sols des paliers et des escaliers seront minéraux alors que les murs et les plafonds seront enduits et peints. Enfin, le majestueux escalier monumental conservera sa fonction et permettra toujours l'accès aux salles d'expositions.

## La scénographie, les mobiliers et les éclairages

Dans ce musée encyclopédique, le projet scénographique s'efforce de retrouver la cohérence entre l'architecture beaux-arts et la mise en valeur des collections présentées. Les scénographies les plus emblématiques seront ainsi réaménagées comme à l'origine, telles celles associées notamment aux salles de sculptures, à la salle des Armures et aux salons historiques.

Dans les salles les mieux préservées, et lorsque la collection présentée le permet, les socles et vitrines, ainsi que le mobilier d'origine, seront restaurés et mis en valeur. Dans les autres salles, des socles et vitrines seront dessinés en se fondant sur une réinterprétation contemporaine des supports scénographiques beaux-arts.

Partout, l'éclairage naturel sera privilégié, tout en garantissant les conditions de conservation préventive exigées. Pour les salles de l'étage des Beaux-arts, les luminaires des verrières seront remplacés et installés entre les verrières et la toiture afin de dispenser un éclairage diffus. Les œuvres qui nécessitent un éclairage plus spécifique seront éclairées par des mini-projecteurs directement intégrés aux vitrines ou aux socles, ou encore insérés de manière invisible dans les corniches, plafonds ou doublages de murs existants. Depuis la cour et afin d'accentuer l'effet de l'éclairage naturel, des appareils projetteront une lumière contrôlée sur les grands vitraux qui baignera de couleurs douces l'escalier monumental. Enfin, dans les salles d'exposition temporaire, des plafonds techniques performants permettront d'adapter au mieux les éclairages des différentes expositions et de garantir un maximum de flexibilité d'usage.

La nuit, le bâtiment se mettra en scène. Ses larges vitraux et grandes verrières en toiture l'illumineront de l'intérieur, tandis que quelques lampadaires extérieurs accentueront les ombres des reliefs de façade.

#### Surfaces

La surface de plancher brute (SP) totale est de  $25\,258\,\mathrm{m}^2$  avec une répartition de  $17\,440\,\mathrm{m}^2$  pour le bâtiment historique et de  $7818\,\mathrm{m}^2$  pour l'extension.

Le cube SIA 416 total est de 154 768 m³ avec une répartition de 102 942 m³ pour le bâtiment historique et de 51 826 m³ pour l'extension.

Le gain total de surface nette (SN) permis par le projet d'extension représente 6537 m². L'essentiel de ces surfaces supplémentaires est destiné aux surfaces d'expositions avec 3707 m² supplémentaires, ainsi qu'aux services visiteurs (accueil, vente, restaurant, vestiaires, forum) avec un total de 1259 m² supplémentaires.

## Définition des surfaces nettes (SN) actuelles et futures par affectation

Type de surfaces	m² actuels	m² futurs	gain de surfaces (m²)
Surfaces nettes totales	13 800	20 337	6 537
Surfaces d'exposition	7 120	10 827	3 707
Services visiteurs (accueil, vente, ateliers, sanitaires, vestiaires)	408	808	400
Services internes (bureaux, réunion, FGA, ateliers, dépôts)	2 010	2 151	141
Restaurant	122	421	299
Forum	_	560	560
Locaux techniques	590	1 547	957
Circulation	3 550	4 023	473

# Définition des surfaces nettes (SN) par étage et par affectation

Niveau - 5	$m^2$	$m^2$
Locaux techniques	694	
Surface de circulation	173	
Total		867
Niveau – 4		
Exposition	2 010	
Accueil	505	
Forum	560	
Locaux de travail	437	

SÉANCE DU 29 AVRIL 2014 Proposition: restauration, agrandissemen du Musée d'art et d'histoir	5561	
Locaux sanitaires, vestiaires Locaux techniques Surface de circulation Total	142 130 786	4 570
Niveau – 3 Locaux de travail Locaux sanitaires et vestiaires du personnel Surface de circulation Locaux techniques Total	471 204 612 580	1 867
Niveau – 2 Exposition Locaux sanitaires, vestiaires Surface de circulation Techniques Total	2 302 45 665 30	3 042
Niveau – 1 Locaux de travail Ateliers enfants Locaux sanitaires, vestiaires Surface de circulation Techniques Total	210 210 30 203 30	673
Niveau 0 Exposition Accueil Locaux sanitaires, vestiaires Surface de circulation Techniques Total	2 200 642 34 430 30	3 336
Niveau 1 Exposition Surface de circulation Techniques Total	882 188 20	1 090
Niveau 2 Exposition Surface de circulation Techniques Total	2 647 545 13	3 205

Niveau 3		
Exposition	627	
Surface de circulation	188	
Techniques	15	
Total		830
Niveau 4		
Exposition	159	
Restaurant	421	
Locaux sanitaires, vestiaires	34	
Surface de circulation	228	
Techniques	15	
Total		857
Surface nette totale		20 337

## Adéquation à l'Agenda 21

Respect de critères «écoconstructions» concernant l'origine et la nature des matériaux ainsi que le tri des déchets de chantier.

En particulier, prise en compte obligatoire de la liste des substances toxiques prohibées dans les matériaux de construction publiée par l'Etat de Genève.

Les mandataires devront également s'appuyer sur les recommandations publiées par l'association eco-bau (www.eco-bau.ch, chapitre «fiches CFC»).

Mise en œuvre d'énergies renouvelables et application partielle de la stratégie générale «100% renouvelable en 2050».

Assainissement de la qualité de l'air par la réduction des émissions liées à la production de chaleur, obtenue grâce à l'implantation d'une pompe à chaleur. La chaudière à gaz n'assurera plus que le complément des besoins du nouveau musée. Ainsi, la présente rénovation contribuera à répondre à l'ordonnance sur la protection de l'air (OPAir) grâce à l'assainissement d'un bâtiment situé dans une zone à émissions excessives.

# Conception énergétique

Le MAH est le onzième plus important consommateur de chaleur du patrimoine administratif avec une consommation moyenne annuelle de 1447 MWh, et le neuvième consommateur d'électricité avec une consommation moyenne annuelle de 625 000 kWh.

Ce qui représente 2% des consommations globales de chaleur et d'électricité du patrimoine administratif. Les frais annuels d'énergie ont représenté en 2013 un montant de 272 000 francs.

La chaufferie est équipée depuis 2007 de brûleurs à gaz; elle émet 357 tonnes de  $\mathrm{CO}_2$ an.

Les installations techniques actuelles de chauffage et de ventilation sont vétustes et ne permettent pas toujours d'assurer les conditions de confort d'occupation dans une bonne partie des locaux. Elles ne permettent pas non plus de garantir les conditions climatiques de conservation des œuvres dont les plus fragiles sont actuellement conservées dans des vitrines spécifiques.

Ce projet nécessite de développer une conception énergétique et technique performante, permettant de garantir la conservation des œuvres et le confort d'occupation des locaux en toute saison, tout en conciliant les aspects patrimoniaux remarquables du bâtiment.

La gestion du climat, c'est-à-dire des niveaux de température et d'hygrométrie des différentes zones du musée, a été définie par les conservateurs pour assurer la bonne conservation des œuvres d'art en fonction des collections exposées.

#### Programme d'intervention

Qualité thermique de l'enveloppe

La fermeture du volume de la cour proposée par le projet permet de stopper l'effet de cheminée et de pouvoir renoncer à traiter l'ensemble des façades intérieures.

Les niveaux de performance énergétique futurs du bâtiment seront améliorés. Le bâtiment actuel, d'une surface de référence énergétique (SRE) de 16 547 m², est par ses qualités patrimoniales sujet à d'importantes contraintes:

- l'application d'une isolation par l'extérieur n'est pas envisageable puisque la façade doit être conservée dans l'état;
- les vitraux du niveau 0 doivent être conservés et non doublés, de même que les cadres des vitrages du niveau – 2.

L'intervention en matière d'isolation thermique de l'enveloppe est prévue de manière partielle et ponctuelle dans les zones touchées par la rénovation. Toutefois, et même si l'exigence primaire Minergie sur la performance thermique de l'enveloppe du bâtiment existant n'est globalement pas respectée, le concept architectural permet de réduire de manière importante les besoins en chaleur:

 les fenêtres autres que les vitraux seront systématiquement équipées de vitrages isolants;

- la toiture sera isolée et étanche à l'air;
- la fermeture de la cour limitera les déperditions et améliorera le coefficient de forme global du musée.

En revanche, pour la partie neuve dans la cour du musée ainsi que pour celle sous la cour des Casemates, soit une SRE additionnelle de 8734 m², le niveau de performance énergétique sera équivalent au standard de haute performance énergétique selon la loi sur l'énergie (LEn).

## Production de chaleur / implantation d'énergies renouvelables

Les possibilités de développement d'énergies renouvelables ont été analysées. Malgré un potentiel solaire et une surface de toiture disponible intéressante, aucune installation solaire photovoltaïque ou solaire thermique n'est prévue sur ce bâtiment. En effet, après consultation de la CMNS, cette dernière a émis un préavis négatif à l'installation de panneaux.

La géothermie peut être exploitée sur ce site au niveau de la cour du musée, ainsi que la cour des Casemates. Le projet prévoit en conséquence d'utiliser en majorité la chaleur du sol, via une pompe à chaleur (PAC) avec l'implantation de sondes géothermiques au niveau des cours précitées.

## Descriptif des installations techniques

Chauffage

#### Production de chaleur

La production de chaleur existante sera entièrement remplacée. Cette installation alimentera le MAH et les Casemates. La puissance totale est de 800 kW (520 kW MAH et 280 kW Casemates). La production de chaleur du site est basée sur une pompe à chaleur réversible de 400 kW qui couvrira environ 80% des besoins globaux. Cette machine est raccordée sur 32 sondes géothermiques de 300 m de profondeur qui seront installées dans la cour intérieure du MAH ainsi que celle des Casemates.

Une chaudière biénergie de 800 kW sera installée en appoint/secours ainsi que pour la production d'eau chaude sanitaire du futur restaurant. Des conduites seront créées en attente pour un raccordement futur sur un réseau d'énergie type CAD qui passerait à proximité du site.

#### Distribution de chaleur

La distribution de chaleur s'effectue globalement avec des régimes de températures moyennes dans l'ancien, et basses dans le neuf. Des secteurs à «hautes»

températures seront conservés pour alimenter les corps de chauffe de l'étage «piano nobile» en raison de la conservation des vitraux existants, ainsi que pour alimenter le bâtiment voisin des Casemates qui profitera également de ce nouveau dispositif de production de chaleur.

### Climatisation de procédé

D'une manière générale, le climat de l'ensemble des locaux sera traité et contrôlé. Une production de froid est nécessaire pour garantir la conservation des œuvres d'art exposées et répondre également aux exigences climatiques accrues dans la salle des expositions temporaires. Aucune production de froid dite «de confort» n'est prévue dans le bâtiment.

### Production de froid

## Climat des locaux et expositions

Le concept énergétique prévoit la récupération du «froid» produit par la pompe à chaleur. Elle couvrira au maximum les besoins du site. Un groupe froid de 950 kW est prévu en appoint à la pompe à chaleur pour produire de l'eau glacée à une température de 6/14°C nécessaire au traitement d'air de conservation des œuvres. La chaleur produite par ce groupe sera également récupérée pour les besoins de chauffage du site. L'installation pourra refroidir les locaux en utilisant l'air extérieur en hiver, sans fonctionnement du groupe froid (*free cooling*).

#### Restaurant

Les compresseurs des chambres froides du restaurant seront équipés d'un système de récupération d'énergie pour réaliser le préchauffage de l'eau chaude sanitaire.

#### Distribution et émission de froid, humidification

Afin de répondre aux exigences plus strictes liées à la conservation des œuvres d'art de certains espaces du musée tel que la «zone d'exposition temporaire», il est prévu d'installer des climatiseurs, ventilo-convecteurs et autres équipements techniques (une centaine d'appareils) directement dans les locaux concernés en appoint du système général de traitement d'air. Des armoires de climatisation seront installées pour des locaux spécifiques (local informatique et téléphone, local stockage des œuvres d'art, ...).

Des systèmes d'humidification sont prévus pour gérer l'humidité dans le bâtiment du musée ainsi que pour le climat de la zone forum.

## Production de l'eau chaude sanitaire

L'eau chaude sanitaire du restaurant sera préchauffée par la récupération d'énergie des groupes des chambres froides. L'appoint est réalisé par la chaudière biénergies.

Des petites productions d'eau chaude sanitaire décentralisées sont prévues dans les espaces éloignés des locaux techniques.

### Installations de ventilation

L'installation de ventilation/conditionnement d'air du bâtiment a pour objectif d'amener l'air hygiénique prétraité dans l'intégralité du bâtiment, en fonction des conditions climatiques demandées pour la conservation des œuvres d'art du musée. Il s'agit principalement d'une climatisation de «procédé». Le principe général est basé sur l'utilisation de quatre monoblocs équipés de récupérateurs de chaleur (et d'humidité) à haut rendement afin de garantir le climat le plus stable possible. Ces monoblocs seront pourvus d'humidificateurs pour garantir les besoins en humidité.

Des monoblocs de ventilations spécifiques seront installés dans des zones n'ayant pas d'impératifs de qualité d'air spéciaux (bureaux, ...) en fonction des espaces devant être aérés.

#### Installations sanitaires

Les installations sanitaires, conduites et appareillages existants seront remplacés,

Afin de réduire les consommations d'eau, d'une manière générale, les robinetteries répondront au label de basse consommation «Energy».

Les installations sanitaires en général seront conçues de manière à minimiser les coûts d'exploitation. Elles seront réalisées selon les directives et règles techniques de la Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux (SSIGE) et la norme SIA 2026, «Utilisation rationnelle de l'eau potable dans les bâtiments».

## <u>Installations électriques</u>

Dans la mesure du possible, l'ensemble du bâtiment sera équipé de luminaires à haut rendement, maximisant l'éclairement direct et répondra aux directives SIA 380/4 valeur Minergie. La qualité et la quantité d'éclairage seront réglées en fonction de l'affectation de chaque local, conformément à la norme EN 12464-1. Il est prévu, lorsqu'il existe, de valoriser l'éclairage naturel. Afin de réduire les consommations d'énergie, des dispositifs d'automations simples et efficaces,

des détecteurs de présence et luminosité ainsi que l'usage systématique de selfs électroniques sont prévus. De même, les équipements électriques, luminaires et appareils électroménagers seront choisis à hautes performances énergétiques (classe AAA ++).

Il est prévu la réfection de la cabine basse tension ainsi que la construction d'une cabine moyenne tension de 1000 kWA rendue nécessaire, d'une part par l'usage d'une pompe à chaleur pour le chauffage et d'autre part par l'extension du musée.

Le projet possède deux parties concernées par les travaux d'installations électriques à courant fort: la nouvelle extension, en partie sous la cour des Casemates mais également sous la cour du musée, qui nécessite la réalisation complète du système électrique, et d'autre part, la partie existante rénovée pour laquelle les nouvelles réglementations et exigences en matière d'électricité imposent une remise en état des parties touchées par les travaux.

Dans ce contexte, le réseau du courant fort sera renouvelé et reconfiguré. Les travaux comprennent soit la révision et la réinstallation, soit le remplacement avec pose de nouveaux appareils.

La distribution électrique comprend l'alimentation de l'ensemble des tableaux électriques mais également les équipements tels qu'ascenseurs, ateliers, ventilations, sanitaires, climatiques et muséographiques.

Ainsi, les travaux envisagés permettront d'atteindre partiellement les objectifs de la stratégie:

- 80% d'énergies renouvelables pour les besoins en chaleur (chauffage et eau chaude sanitaire) sont fournis par la pompe à chaleur;
- le bâtiment disposera d'installations techniques performantes à haut niveau de confort et de performances énergétiques;
- les besoins globaux de chaleur du MAH, malgré une augmentation de près de 53% des surfaces, seront réduits d'environ 15%;
- les consommations totales annuelles prévues pour les besoins en chaleur sont de 225 MWh d'électricité (PAC) et de 235 MWh de gaz, en lieu et place des 1447 MWh de gaz actuels.

Au final, l'étiquette énergie, qui prend en compte les besoins totaux en énergie (chaleur et électricité) du MAH et de son extension, sera améliorée sur le critère climatique (passage de B à A pour les émissions de CO<sub>2</sub>) et inchangée sur le critère énergie (C, les importantes améliorations de performance énergétique compensent la tout aussi importante augmentation des prestations climatiques et techniques).

## Concept de sécurité

La modernisation et l'extension du musée implique des compromis en termes de sécurité afin de pouvoir respecter le caractère historique des lieux (vitraux, escalier monumental, etc.). En termes d'organisation d'alarme, la fonction «Musée» doit cohabiter avec deux autres fonctions: le restaurant au niveau supérieur et la salle polyvalente/auditorium sous le niveau de la cour des Casemates.

## Analyse des risques sur le plan de la sécurité incendie

Les objectifs principaux du concept de sécurité sont d'une part la protection des personnes et leur évacuation en cas d'incendie ainsi que la protection des bâtiments dans le respect des exigences des normes et directives AEAI et des règlements cantonaux et, d'autre part, la protection des biens au travers de la résistance physique et la détection précoce, afin que les œuvres soient le mieux protégées. De par la nature très diverse des objets exposés et de par la potentialité d'inflammabilité de ces objets, le risque d'incendie est considéré comme important. Cette situation se cumule avec la présence du public dont la concentration nécessite une gestion précise en cas d'évacuation.

Afin de minimiser ce risque, les mesures suivantes sont mises en place:

- compartimentage coupe-feu des nouvelles cages d'escaliers, des vestiaires et des locaux techniques;
- restauration des vitraux pour garantir une étanchéité à la fumée;
- respect des largeurs de passages calculées pour des fronts d'évacuation pour 300 personnes pour le nouveau niveau sous la cour des Casemates;
- limitation du nombre de personnes pouvant occuper le restaurant à 100, au maximum 50 personnes par mezzanine, compte tenu du nombre de sorties de secours;
- adaptation des moyens d'extinction à la nouvelle configuration;
- désenfumage complémentaire pour le forum;
- extension de la protection incendie au nouveau projet;
- obturation (clapets coupe-feu) aux passages des conduits de ventilation;
- détection incendie totale reliée directement au SIS;
- mise en place d'une organisation interne de la sécurité et de l'évacuation.

## Analyse des risques sur le plan de la sûreté et de la malveillance

Les risques prioritaires, qui ont été identifiés et pris en compte dans le concept de sûreté établi, sont les actes de vandalisme, les vols organisés, les vols opportunistes, l'agression du personnel en vue d'accéder aux œuvres. Le concept a été validé par les assureurs en décembre 2013 et se décline en plusieurs volets distincts:

- la protection physique;
- la protection électronique;
- le contrôle d'accès et la gestion des flux (personnes et biens);
- la vidéoprotection et l'interphonie vidéo.

Le type de résistance physique des portes et vitrages, ainsi que les équipements de protection électronique, ont été adaptés en fonction de la localisation des œuvres d'art dans le musée sur les bases du zoning réalisé.

L'objectif principal est de détecter le plus précocement possible un acte de malveillance et de faciliter l'intervention par une levée de doute efficace, notamment au travers de la vidéo-protection.

La protection mise en place concerne d'une part l'enveloppe du bâtiment ainsi que les locaux, chambre forte et espaces d'exposition et, d'autre part, les œuvres exposées ou stockées (protection rapprochée des œuvres d'art, dispositif de mise à distance, protection des vitrines).

Sur le plan humain, en plus du personnel de surveillance qui assurera la sécurité en salle, un centre de commande sera mis en exploitation pour la gestion des événements (alarmes) et de leur traitement, ainsi que la supervision des livraisons et des transferts d'œuvres. Un mode de sécurité distant permettra d'assurer la surveillance de l'ensemble des dispositifs de sécurité installés sur le site, également de nuit

#### Estimation des coûts

CFC	Libellé		Sous-total	Total
1	Travaux préparatoires			1 430 753
10	Relevé, études géotechniques		121 005	
101	Relevés	17 694		
102	Etudes géotechniques	38 203		
104	Sondages	35 948		
105	Expertises	29 160		
11	Déblaiement, préparation du terra	nin	374 618	
111	Abattage	11 000		
113	Démontages	320 863		
118	Désamiantage	42 755		
12	Protections, aménagements provi	soires	333 235	
121	Protection d'ouvrages existants	333 235		
13	Installations de chantier en commun		297 220	
130	Installations de chantier			
	en commun	297 220		

Adaptation des bâtiments		77 200	
	38 600		
Installations sanitaires	38 600		
Adaptation du réseau de condi	uites existant	207 475	
		207 175	
	207 170		
Adaptation des voies de siroul	otion ovistantes	20,000	
	ation existantes	20 000	
	20,000		
	20 000		66.024.056
		2.504.670	66 024 976
	2.504.670	3 594 670	
Terrassements	3 394 670		
Gros œuvre 1		19 375 527	
Installations de chantier			
	2 572 567		
-			
Construction en acier			
Travaux en pierre naturelle	1 843 248		
Gros œuvre 2		5 791 034	
Fenêtres, portes extérieures	2 512 766		
Ferblanterie	381 100		
Couverture	2 122 458		
Traitement des surfaces extérie	eures 87 264		
Fermetures extérieures			
protection contre le soleil	687 446		
Installations électriques		5 359 080	
Installations électriques	750 288		
Installations de courant fort	3 233 353		
Lustrerie	241 250		
Appareils à courant faible	216 160		
Installations à courant faible	893 904		
Divers	24 125		
Chauffage, ventilation, conditi	onnement d'air	12 149 878	
stockage	935 568		
Production de chaleur	1 057 158		
Distribution de chaleur	1 689 305		
Installations de ventilation	1 528 464		
	Adaptation du réseau de condicilier de l'electricité  Adaptation des voies de circul Adaptation des voies de circulation existantes  Bâtiment Excavation Terrassements Gros œuvre 1 Installations de chantier et échafaudages Béton et béton armé Maçonnerie Construction en acier Construction légère préfabrique Travaux en pierre naturelle Gros œuvre 2 Fenêtres, portes extérieures Ferblanterie Couverture Traitement des surfaces extérieres Fermetures extérieures protection contre le soleil Installations électriques Installations de courant fort Lustrerie Appareils à courant faible Divers Chauffage, ventilation, conditi Fourniture de porteurs d'énerg stockage Production de chaleur Distribution de chaleur	Installations électriques Installations sanitaires  Adaptation du réseau de conduites existant Electricité  207 475  Adaptation des voies de circulation existantes Adaptation des voies de circulation existantes Adaptation des voies de circulation existantes  20 000  Bâtiment Excavation Terrassements  3 594 670  Gros œuvre 1 Installations de chantier et échafaudages  2 572 567  Béton et béton armé  2 928 653  Maçonnerie  5 191 854  Construction en acier  5 273 542  Construction légère préfabriquée 1 565 663  Travaux en pierre naturelle  1 843 248  Gros œuvre 2 Fenêtres, portes extérieures  2 512 766 Ferblanterie  381 100  Couverture  2 122 458  Traitement des surfaces extérieures 87 264 Fermetures extérieures protection contre le soleil  687 446  Installations électriques Installations électriques Installations de courant fort 3 233 353  Lustrerie  241 250  Appareils à courant faible Divers  24 125  Chauffage, ventilation, conditionnement d'air Fourniture de porteurs d'énergie, stockage  935 568  Production de chaleur  1 057 158 Distribution de chaleur  1 057 158 Distribution de chaleur  1 057 158 Distribution de chaleur  1 057 158	Installations électriques Installations sanitaires 38 600 Adaptation du réseau de conduites existant Electricité 207 475  Adaptation des voies de circulation existantes Adaptation des voies de circulation existantes Adaptation des voies de circulation existantes 20 000  Bâtiment Excavation Terrassements 3 594 670  Gros œuvre 1 Installations de chantier et échafaudages 2 572 567 Béton et béton armé 2 928 653 Maçonnerie 5 191 854 Construction légère préfabriquée 1 565 663 Travaux en pierre naturelle 1 843 248 Gros œuvre 2 Fenêtres, portes extérieures 1 87 264 Ferentures extérieures Protection contre le soleil Installations électriques Installations électriques Installations de courant fort 1 3 233 353 Lustrerie 2 41 250 Appareils à courant faible Divers 2 41 250 Chauffage, ventilation, conditionnement d'air Fourniture de porteurs d'énergie, stockage 935 568 Production de chaleur 1 057 158 Distribution de chaleur

245	Installations de conditionnemen d'air	it 4 145 997		
246	Installations de réfrigération	2 259 548		
247	Installations spéciales	116 765		
249	Gestion technique du bâtiment	417 073		
	=	41/0/3		
25	Installations sanitaires	2 < 0 7 7 0	1 438 033	
251	Appareils sanitaires courants	260 550		
252	Appareils sanitaires spéciaux	89 745		
253	Appareils sanitaires d'alimentat			
	et d'évacuation	260 550		
254	Tuyauterie sanitaire	369 113		
255	Isolations d'installations sanitai			
256	Unités avec installations sanitai			
	incorporées	241 250		
258	Agencements de cuisine	57 600		
259	Divers	72 375		
26	Installations de transport		1 276 846	
261	Ascenseurs et monte-charge	1 215 366		
263	Installation de nettoyage de faça	ade 61 480		
27	Aménagements intérieurs 1		6 214 210	
271	Plâtrerie	1 886 809	0 21 1 210	
272	Ouvrages métalliques	1 847 256		
273	Menuiserie	1 390 818		
274	Vitrages intérieurs spéciaux	968 065		
276	Fermetures intérieures	31 950		
277	Cloisons en éléments	89 312		
28	Aménagements intérieurs 2	07 312	10 825 698	
281	Revêtements de sol	4 890 110	10 023 070	
282	Revêtements de paroi	1 181 669		
283	Faux plafonds	2 733 378		
285	Traitement des surfaces	2 133 310		
200	intérieures	1 840 541		
287	Nettoyage du bâtiment	180 000		
3	, ,	100 000		11 605 122
3 33	Equipments d'exploitation		4 084 192	11 605 123
	Installations électriques	2 245 524	4 084 192	
333	Lustrerie architecturale	2 245 524		
337	Dispositif de sécurité	1 838 668		
37	Aménagements intérieurs 1		546 756	
373	Menuiserie	546 756		
38	Aménagements intérieurs 2		6 974 175	

380 389	Scénographie Signalisation	6 754 175 220 000		
4 41 416	Aménagements extérieurs Constructions Aménagements intérieurs 2	459 451	459 451	518 251
42	Jardins	437 431	43 400	
420	Jardins	35 000	43 400	
423	Equipements, engins	8 400		
44	Installations		15 400	
443	Installations électriques	5 400		
445	Installations sanitaires	10 000		
5	Frais secondaires et comptes d'	attente		25 332 736
50	Frais de concours		45 000	
500	Frais de concours	45 000		
51	Autorisations, taxes	166.070	168 070	
512 514	Taxes de raccordement Autorisations et taxes	166 270 1 800		
		1 800		
52	Echantillons, maquettes, reproductions, documents		674 136	
521	Echantillons, essais de matéria	ıx 30 000	074 130	
522	Maquette et film promotionnel	250 000		
524	Reproduction de documents,			
	tirages, héliographies	344 136		
525	Panneaux de chantier	50 000		
56	Autres frais secondaires		167 400	
561	Frais de surveillance par des tie	ers 111 600		
566	Pose de la première pierre,	4 5 500		
560	bouquet, inauguration	46 500		
568	Panneaux publicitaires	9 300	5 220 05 4	
58 583	Comptes d'attente provisions e	t reserves 5 239 054	5 239 054	
59	Réserves pour imprévus		10.020.076	
591	Comptes d'attente pour honora Honoraires de pré-études	ires	19 039 076	
391	et d'études	628 519		
591	Architectes	14 224 283		
592	Ingénieur civil	1 593 249		
593	Ingénieurs CVSE	2 114 296		
596	Ingénieurs spécialisés	478 729		
9	Ameublement et décoration			616 702
90	Ameublement et décoration		616 702	

901	Mobilier	616 702		
Coût d	le la construction HT			105 528 541
Taxe s	ur la valeur ajoutée (TVA) 8%			8 442 283
Coût d	le la construction TTC			113 970 824
Frais a	administratifs et financiers			14 185 066
61	Prestations du personnel pour			
	les investissements = 113 970 824	x 5%	5 698 541	
62	Intérêts intercalaires =			
	$[(113970824 + 5698541) \times 2,5\%]$	x 48]	5 983 468	
	(2 x 12)		0 700 .00	
63	Fonds d'art contemporain =			
	(113 970 824 + 5 698 541 + 5 983 4	168		
	<ul><li>subvention 500 000) x 2%</li></ul>		2 503 057	
Coût s	ous-total A TTC			128 155 890

#### Services gestionnaire et bénéficiaire

Le service gestionnaire du crédit de construction I-A est la Direction du patrimoine bâti. Le service bénéficiaire est le Musée d'art et d'histoire.

#### Projet de délibération I

Restauration et agrandissement du Musée d'art et d'histoire et frais induits Sous-total B) Frais induits

# Exposé des motifs

La fermeture de Charles-Galland nécessitera différentes opérations pour livrer un bâtiment vide aux architectes. Il s'agira ainsi de déménager le personnel qui est aujourd'hui actif au sein du site, de démonter et déménager les équipements d'exploitation réutilisables, extraire l'ensemble des stocks de publications et fournitures et de décrocher, conditionner et transporter les œuvres présentées actuellement à Charles-Galland ainsi que les œuvres en réserve dans le site (Catacombes, dépôt à tableaux). Ces différentes opérations seront exercées dès la fermeture du site et induiront les coûts suivants.

Déménagement du personnel et location de surfaces complémentaires pour le personnel

Actuellement, 32 personnes travaillent sur le site de Charles-Galland. La majorité d'entre elles pourra être relogée dans les sites des Casemates et de la

maison Tavel principalement, au cours des années de travaux. Néanmoins, une partie des équipes ne pourra pas être installée dans les locaux actuels du Musée d'art et d'histoire et une location de surfaces (100 m²) pour le secteur des transports devra être consentie aux Ports-Francs. Une localisation alternative pour ce secteur est d'autant plus nécessaire que les travaux dans la cour des Casemates empêcheront tout stationnement, notamment des camions du service.

Les déménagements des équipes se dérouleront progressivement au cours de la période de démontage du site. Seule restera sur place, jusqu'à l'achèvement des opérations de sortie des œuvres, une équipe dédiée à la sécurité.

# Démontage et déménagement des stocks et du matériel d'exploitation

Toutes les équipes techniques (secteur des expositions, régie des œuvres, transports, infrastructures, ateliers de menuiserie, peinture, électricité) sont aujourd'hui situées à Charles-Galland. Le démontage des équipements d'exploitation, ainsi que le transfert des stocks de publications notamment, nécessiteront l'engagement de coûts de transports.

Le stock des publications des MAH sera transféré au nouveau dépôt sous la plaine de Plainpalais, les équipements d'exploitation seront quant à eux entreposés dans un des dépôts actuellement loués et contenant du matériel d'expositions.

# Démontage et conditionnement des œuvres

Le site de Charles-Galland contient actuellement (au 30 novembre 2013) près de 10 000 œuvres. Sous réserve qu'il soit mis en service à temps par la Direction du patrimoine bâti, avec un climat maîtrisé et une loge de sécurité opérationnelle, le dépôt Ecoquartier Jonction permettra le transfert d'une très grande majorité des œuvres présentes dans les expositions permanentes actuelles. Si cela ne devait pas être le cas, cela signifierait qu'il faudrait louer des locaux à l'extérieur en urgence.

Certaines œuvres ne pourront pas être transférées au sein du dépôt patrimonial EcoQuartier en raison de leur taille notamment. Il s'agit en particulier de la statuaire entreposée dans les Catacombes du MAH ou encore des lapidaires entourant la cour du musée. Il en va de même de la fontaine située dans la cour du musée. La location d'un dépôt complémentaire d'une surface de 550 m² (à 230 francs/m²) aux Ports-Francs est ainsi nécessaire pour permettre l'entreposage des œuvres ne pouvant être entreposées à l'Ecoquartier Jonction. L'ensemble des autres œuvres sera transféré au sein du dépôt patrimonial de la Jonction.

Les fournitures de conditionnement sont évaluées, d'une part, pour le départ des œuvres de Charles-Galland à l'Ecoquartier Jonction et, d'autre part, pour

l'opération de retour des œuvres à Charles-Galland lorsque ce site aura été rénové et agrandi. Pour des raisons de conservation, les œuvres présentant les plus grands risques feront l'objet d'un redéploiement (déballage et rangement permettant une conservation adéquate) dans le dépôt Ecoquartier Jonction, d'autres œuvres resteront stockées, conditionnées ou emballées, sans rangement, au cours de toute la période des travaux.

Transfert et transport des œuvres de Charles-Galland vers l'Ecoquartier Jonction (opérations aller au Carré-Vert et retour au MAH Charles-Galland)

Le coût du transfert des œuvres aller et retour a été estimé en tenant compte de prestations externes d'entreprises spécialisées dans les transports d'œuvres d'art qui assureront le conditionnement, le chargement, le transport et le déchargement des œuvres.

Pour certaines salles ou objets spécifiques, le MAH devra faire appel à des prestataires spécialisés pour garantir un démontage approprié. Il s'agit en particulier du démontage des salons historiques, des poêles, du lapidaire ainsi que des vitraux.

Finalement, l'ensemble de l'opération de transfert des œuvres donnera lieu à une couverture d'assurance ainsi qu'à des mesures de sécurité spécifiques.

Seules les œuvres se trouvant dans des dépôts loués à l'extérieur par le Musée d'art et d'histoire seront installées définitivement dans le dépôt du Carré-Vert. Cette opération, qui relève de la proposition PR-972, n'est pas intégrée dans la présente proposition de crédit.

#### Estimation des coûts

CFC Libellé	Sous-total	Total
1 Déménagement du personnel Frais de déménagement (aller/retour) Frais de location (2016-2022)	62 400 194 400	256 800
Déménagement du matériel d'exploitation     Publications     Matériel d'exploitation	101 520 43 200	144 720
Démontage et conditionnement des œuvres Fourniture conditionnement et caisses Démontage des salles historiques Fumisterie Prise en charge des œuvres Déménagement des lapidaires	1 895 420 237 600 58 320 745 200 66 000	3 890 570

	Frais de location dépôt (2016-2022)	888 030	
4	Transfert et transport des œuvres		1 519 000
	Transport des œuvres	1 269 000	
	Assurance	250 000	
Co	oût sous-total B TTC		5 811 090

# Service gestionnaire et bénéficiaire

Le service gestionnaire et le service bénéficiaire du crédit I-B est le Musée d'art et d'histoire.

# Récapitulatif projet de délibération I

Libellé	Fr.	Montant TTC
Sous-total A: restauration et agrandissement du MAH	[	128 155 890
Sous-total B: frais induits		5 811 090
Coût de l'opération		133 966 980
A déduire		- 6 815 000
<ul> <li>Parts du crédit d'études et préétudes</li> </ul>		
PR-300, voté le 10 février 1998	$-290\ 000$	
<ul> <li>Crédit étude PR-482, voté le 26 février 2007</li> </ul>	- 3 600 000	
<ul> <li>Crédit étude complémentaire PR-922,</li> </ul>		
voté le 8 mai 2012	- 2 925 000	
Sous-total		127 151 980
Sous-total arrondi TTC		127 152 000
A déduire		- 500 000
Subvention Fonds énergie des collectivités	- 500 000	
Total projet de délibération I		126 652 000

# Projet de délibération II

Développement d'équipements multimédia pour le public

# Exposé des motifs

L'une des principales missions du Musée d'art et d'histoire concerne la transmission des savoirs aux publics. Lieu d'éducation non formelle tout autant que lieu de plaisir, le musée doit s'inspirer et explorer plus avant les développements

technologiques qui ont conquis le monde contemporain. L'entrée du multimédia dans les pratiques quotidiennes est extrêmement forte depuis plusieurs années, que ce soit dans l'enseignement au sein des écoles, tout comme au sein des activités au domicile des individus.

La mise en œuvre de tableaux interactifs, l'utilisation systématique de vidéoprojecteurs dans les salles de cours, la mise à disposition de tablettes numériques aux écoliers, la mise en ligne des cours, le développement de sites internet éducatifs sont autant d'exemples de cette évolution et de ce déploiement technologique, qui incontestablement bouleversent et modifient l'enseignement dans notre société. Les musées doivent non seulement accompagner cette évolution ou s'y adapter, mais être pionniers dans ce processus afin de demeurer attractifs et remplir pleinement leur mission de transmission des connaissances.

Celle-ci est d'autant plus difficile que l'offre est tournée vers une grande variété de visiteurs: les familles, le jeune public (scolaire ou non), les primo-visiteurs et les habitués, les érudits et les néophytes, les touristes francophones ou non. Parmi les enjeux de ces nouvelles technologies figure une vocation de favoriser la plus large accessibilité aux connaissances et au site, notamment en faveur des personnes en situation de handicap.

Chacun doit pouvoir bénéficier de propositions qui lui sont spécifiquement adressées. L'exposition n'est plus réductible à un bel espace de démonstration ou d'acquisition de connaissances. Elle est désormais le lieu d'un récit, d'une expérience esthétique et d'une émotion particulière et individuelle.

Les nouvelles technologies de médiation culturelle doivent se réfléchir selon deux axes principaux:

- elles doivent permettre une grande perméabilité à l'institution, aussi bien au niveau de ses collections que de son programme d'activités et offrir la possibilité d'un approfondissement de l'information pour le visiteur, avant et après la visite au musée;
- elles doivent, parallèlement, enrichir l'expérience globale du visiteur pendant son parcours au musée en favorisant notamment une accessibilité accrue aux contenus culturels et scientifiques, dans le plus large sens du terme.

A ces fins, des développements dans plusieurs domaines s'imposent, tant la demande est forte à leur égard, tant les nouvelles technologies permettent de les envisager de manière pertinente:

- la géolocalisation: il faut que le visiteur puisse se localiser et se déplacer «en connaissance de cause» dans le musée, aussi riche de possibilités de circulation:
- l'accès à l'information:

- en termes d'outils: il faut que le visiteur puisse accéder, via une technologie embarquée (smartphones) ou des installations fixes (bornes interactives), à toute information qu'il recherche en tout temps;
- en termes de contenus: il faut que tout visiteur dispose d'informations qui lui sont adaptées, aussi bien en ce qui touche leur forme (sur différents registres: enfants, adultes, primo-visiteurs, experts) qu'en ce qui concerne les langues et les déficits sensoriels (vidéo-guides en langue des signes pour les sourds et malentendants, audio-descriptions pour les aveugles et malvoyants);
- la réalité augmentée: dans ce lieu où l'image en deux et en trois dimensions occupe la première place, la réalité augmentée offre un grand nombre de possibilités:
- l'immersion dans un contexte historique (replacer virtuellement le Konrad Witz dans la cathédrale Saint-Pierre du XV<sup>e</sup> siècle);
- la découverte par le menu d'une œuvre d'art (devant un tableau, en découvrir par soi-même, ou via une programmation, la richesse de sa composition, l'identité des protagonistes, le travail de restauration réalisé...).

Aujourd'hui, le Musée d'art et d'histoire a intégré une palette d'outils d'aide à la visite qui a su trouver sa place. L'exemple de la table tactile installée durant l'exposition consacrée à l'œuvre majeure de Konrad Witz en est un exemple. Le MAH se doit de poursuivre ce déploiement technologique afin de suivre l'évolution sociétale et compter parmi les grands musées du XXI<sup>e</sup> siècle.

Notre musée met naturellement l'œuvre au centre de l'expérience du visiteur et les technologies ne doivent qu'ajouter une autre dimension (cognitive, sensorielle), sans dénaturer cette expérience première qui vise à l'attractivité de la visite du site et à la connaissance des œuvres dans leur matérialité.

Finalement, et dans le prolongement de la mise en ligne des collections pratiquée par l'ensemble des musées européens, il est souhaité que le public s'approprie les collections depuis son domicile.

A ce titre, le public pourra être associé dans des dynamiques de co-construction par la mise en place d'un projet *crowdsourcing*, qui consiste à tirer profit de la mise en ligne de nos collections en faisant participer de manière ludique les internautes à l'indexation des images et des œuvres (l'indexation consiste à décrire les images par des mots clés: personnalité, lieu ou objet représentés). L'exemple du phénomène Wikipédia incite à comprendre que ce projet n'est pas une utopie.

L'ensemble de ces projets multimédia, intimement liés à la nouvelle présentation permanente, à l'agrandissement du Musée d'art et d'histoire et à la moder-

nisation des dispositifs d'accueil des publics, va au-delà de son aspect strictement matériel (un montant de 411 686 francs est intégré dans la délibération de la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC) pour l'acquisition du matériel, tel que des bornes interactives, des I-Pad, des tablettes tactiles, etc.).

Ces nouveaux outils nécessiteront un important travail de conception et de développement informatiques qui devront être conduits en cohérence avec la muséographie et la scénographie des nouveaux espaces d'exposition et d'accueil.

Ces nouveaux supports et leurs développements sont d'une importance primordiale pour la qualité de l'offre aux différents publics du musée agrandi et rénové. A titre d'exemple, le MUCEM de Marseille a consenti, dans ce domaine et pour sa réouverture, un montant de 3,6 millions d'euros pour 5600 m² d'exposition.

Ce projet de délibération correspond ainsi à l'ensemble des études et du développement qui devront être réalisés par des prestataires externes (avant-projet, expertise ergonomique, direction artistique, design et communication, storytelling, scénographie, gestion du chantier, ingénieur du son).

#### Estimation des coûts

CF	C Libellé	Montant TTC
1	Conception, développements, conceptions 2D,	
	conceptions 3D, numérisation	2 057 400
2	Indexation	216 000
3	Traductions (documents et documents audio)	1 501 200
4	Ingénierie du son, design et autres frais de projet	537 948
To	tal projet de délibération II	4 312 548
To	tal arrondi TTC	4 312 000

# Services gestionnaire et bénéficiaire

Le service gestionnaire et le service bénéficiaire du crédit II est le Musée d'art et d'histoire.

#### Projet de délibération III

Equipement en matériel informatique, de télécommunication et de diffusion

# Exposé des motifs

Un musée du XXI<sup>e</sup> siècle ne peut être envisagé, dans l'environnement technologique actuel, sans le recours aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ces nouveaux outils sont indispensables d'une part à la gestion et à la conservation des fonds patrimoniaux dont le MAH a la responsabilité et, d'autre part, à la réussite de la mission de transmission et d'éducation qui lui incombe ainsi qu'à la qualité de l'expérience de visite offerte aux visiteurs. Ces nouveaux supports de médiation sont autant d'outils d'aide à la visite et de supports complémentaires à l'appréhension des connaissances scientifiques et historiques.

### Matériel et logiciel informatiques

Afin de garantir la traçabilité des œuvres durant le processus de démontage et leur transfert vers l'Ecoquartier Jonction, mais plus avant dans le cadre du chantier des collections qui se déploiera ensuite dans les dépôts des MAH, un investissement en stations mobiles d'inventaire est sollicité. L'ensemble des œuvres sera ainsi muni d'un dispositif de code-barres permettant de les identifier de manière simple, rapide et fiable au cours de leur transfert. Des adaptations du logiciel de gestion des collections sont d'ores et déjà prévues afin de réaliser les interfaces entre ces différents dispositifs. De même, des stations mobiles de prises de vue des œuvres (permettant leur identification en cas d'égarement ou de vol) sont incluses dans les demandes d'investissement informatique.

Lors de la réouverture, un rééquipement en informatique pour 37 postes de travail est également prévu.

#### Matériel multimédia

Le futur visiteur s'appropriera les contenus via des outils d'aide à la visite interactifs qui lui mettront à disposition des savoirs personnalisés et jusqu'alors inaccessibles. Cette technologie nécessite un déploiement important d'appareils et une acquisition de nombreux équipements multimédia tels que des bornes interactives, des supports mobiles (Ipod, etc.).

#### Estimation des coûts

	Libellé	Montant TTC
1	Matériel et logiciel informatique	155 892
2	Matériel multimédia	444 621
To	tal projet de délibération III	600 513
To	tal arrondi TTC	600 000

# Services gestionnaire et bénéficiaire

Le service gestionnaire du crédit III est la Direction des systèmes d'information et de communication. Le service bénéficiaire est le Musée d'art et d'histoire.

# Projet de délibération IV

Equipement en mobilier et matériel d'exploitation

# Exposé des motifs

Lors de la réouverture de Charles-Galland, site rénové et agrandi, le MAH aura besoin de réaliser des investissements pour compléter le mobilier et les équipements d'exploitation existants.

#### Mobilier

Les surfaces de bureaux et d'ateliers du futur musée seront réparties selon les secteurs suivants:

- ateliers de menuiserie, électricité et peinture;
- bureaux du secteur régie des œuvres et transports;
- bureaux du secteur sécurité et surveillance:
- bureaux du secteur infrastructures;
- réfectoire du personnel;
- bureaux de la Fondation Gandur (équipés par ladite fondation);
- atelier enfants de la médiation culturelle.

#### Matériel d'exploitation

Le MAH pourra stocker partiellement le matériel nécessaire aux activités des secteurs des expositions et des transports. Un investissement à neuf des principaux équipements, tels que chariots à tableaux, unité d'anoxie mobile, clark électrique, tour à métaux, outillages de menuiserie, stribie, échafaudages roulants pour les montages et divers autres équipements liés à l'exploitation du site, est nécessaire.

#### Estimation des coûts

	Libellé	Montant TTC
1	Mobilier	187 920
2	Matériel d'exploitation	463 320
To	otal projet de délibération IV	651 240
To	otal arrondi TTC	651 000

# Services gestionnaire et bénéficiaire

Le service gestionnaire et bénéficiaire du crédit IV est le Musée d'art et d'histoire.

#### Délai de réalisation

Afin de rationaliser les frais de déménagement et de stockage des œuvres lors de la fermeture du musée, la planification du projet est subordonnée à la mise en service (conditions climatiques stables et sécurité opérationnelle) des dépôts patrimoniaux communaux de l'Ecoquartier.

La réception de ces surfaces est planifiée en début d'année 2017, ce qui nécessite en fin d'année 2015 la fermeture du Musée d'art et d'histoire afin de disposer du temps requis au décrochage et au conditionnement des œuvres. S'ensuivra le déménagement, d'une durée estimative de huit mois, qui s'achèvera au second semestre de l'année 2017.

Les travaux pourront alors débuter et s'étendront sur une durée de trois ans et demi. L'aménagement muséal, l'installation des œuvres ainsi que l'emménagement se poursuivront sur une année. La réception d'ouvrage du bâtiment est planifiée à l'automne 2021 et la réouverture du musée entre fin 2022 et début 2023.

Cette planification est indicative et sous réserve du vote du crédit, du délai référendaire écoulé ainsi que du déroulement et de l'issue des deux recours actuellement instruits par le Tribunal administratif de première instance.

#### Recettes

Participation de tiers

L'objectif est que le coût de cette opération de rénovation et d'agrandissement du premier musée genevois soit assumé de manière conjointe entre la Ville de Genève et des partenaires privés, l'apport privé se situant entre 40 et 50% de la facture globale.

La Fondation Gandur pour l'art (FGA) s'est engagée, par une convention signée en mars 2010, à hauteur maximale de 40 millions de francs à titre de participation au financement de l'agrandissement du Musée d'art et d'histoire.

La Fondation pour l'agrandissement du Musée d'art et d'histoire (FAMAH), créée afin de récolter des fonds privés pour participer au financement de l'agrandissement du Musée d'art et d'histoire, s'est engagée à réactiver la recherche de fonds dès le dépôt du projet au Conseil municipal.

De manière concertée avec la FAMAH et la FGA, la Ville de Genève entreprend des démarches auprès de divers partenaires potentiels.

Au vu des délais qui ont été nécessaires pour finaliser la version actuelle du projet, les deux fondations, et notamment la FAMAH, ont souhaité attendre le dépôt effectif de cette proposition de crédit devant le Conseil municipal avant de reprendre concrètement leurs démarches, qui se feront parallèlement au traitement de cette proposition au sein du Conseil municipal. Les amendements correspondants, soit les montants confirmés qui viendront en déduction du coût global du projet, seront présentés en commission.

#### Subvention

Une requête en subvention a été déposée auprès du Fonds énergie des collectivités, pour un montant de 500 000 francs, correspondant à une part de l'investissement pour l'implantation des sondes géothermiques.

#### Référence au 9e plan financier d'investissement

Cet objet est prévu sous le numéro 042.009.10 du 9° plan financier d'investissement 2014-2025 pour un montant de 120 685 000 francs bruts hors subvention du Fonds énergie des collectivités et participation de tiers.

De plus, cet objet est au bénéfice de trois crédits d'études préalablement votés pour un montant total de 6 815 000 francs, soit:

- parts du crédit de préétudes et d'études PR-300 d'un montant total de 290 000 francs voté le 10 février 1998 sous le numéro PFI 042.009.06;
- un crédit d'étude PR-482 d'un montant de 3 600 000 francs voté le 26 février 2007 sous le numéro PFI 042.009.08;
- un crédit d'étude complémentaire PR-922 d'un montant de 2 925 000 francs voté le 8 mai 2012 sous le numéro PFI 042.009.09.

# **Budget de fonctionnement**

Concept d'exploitation du MAH à sa réouverture

Le Musée d'art et d'histoire restauré et agrandi sur le site de Charles-Galland offrira à sa réouverture, entre 2022 et 2023, de nouvelles fonctionnalités qui induisent un nouveau concept d'exploitation. Les principaux changements qui ont un impact sur l'exploitation du musée ont trait à l'augmentation conséquente des surfaces d'exposition, passant de 7120 m² à 10 827 m² ainsi qu'au triplement des espaces dédiés à l'accueil des publics, passant de 530 m² à 1800 m², à la mise à disposition d'un forum, d'une boutique-librairie mais également à la disponibilité d'un restaurant. Globalement, les surfaces du MAH vont passer de 13 800 à 20 337 m², soit une augmentation de presque 50%.

Les nouvelles fonctionnalités auront notamment trait au développement d'une programmation d'expositions d'envergure à Charles-Galland, ainsi qu'à une programmation culturelle et scientifique élargie grâce à la disponibilité du forum. Cette nouvelle infrastructure permettra notamment de développer l'offre de médiation culturelle ou encore l'organisation des conférences autour des expositions temporaires et des collections du musée. Le forum permettra également d'augmenter d'une manière significative les recettes du musée restauré et agrandi, en offrant à des tiers d'y organiser des conférences ou des soirées dans un cadre exceptionnel de la Ville de Genève.

La programmation des expositions temporaires à la réouverture du site de Charles-Galland se fonde sur l'organisation, en moyenne, de 11 expositions et présentations des collections annuellement pour l'ensemble des sites du MAH (Musée Rath, Maison Tavel, Cabinet d'arts graphiques, Bibliothèque d'art et d'archéologie et Musée d'art et d'histoire), dont deux seront accueillies à Charles-Galland.

Les nouvelles prestations évoquées ainsi que le doublement des surfaces d'exposition et le triplement des surfaces dédiées à l'accueil des publics induiront un besoin complémentaire en personnel, particulièrement en matière d'exploitation technique et d'entretien du bâtiment, d'accueil du public et de surveillance des salles, ainsi que des charges supplémentaires pour l'entretien (nettoyage, maintenance des équipements techniques, etc.) et pour les expositions.

# Impact sur le budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement annuel à la réouverture de Charles-Galland connaîtra des changements au niveau des chapitres 30 et 31, synthétisés ci-après, selon deux scénarii de gestion, intégrant un modèle de gestion des besoins de surveillance par le recours à des prestations de tiers (scénario 1) ou intégrant la gestion de la surveillance majoritairement par des employé-e-s (scénario 2). Quel que soit le scénario, l'augmentation budgétaire, toutes natures de charges confondues, sera de l'ordre de 20% pour une augmentation des surfaces d'exposition de presque 50%.

La démarche d'analyse approfondie du secteur de la surveillance et de la sécurité dans les institutions muséales de la Ville, qui intègre notamment une clarification de la mise aux normes de sécurité des personnes et des biens, permettra à l'horizon 2016 d'aboutir à des conclusions pour revoir le nombre de postes de surveillance. Cela est susceptible d'influencer les deux scénarii ci-dessous qui sont décrits à titre indicatif.

Enfin, s'agissant des charges complémentaires induites (électricité, chauffage, etc.) par le fonctionnement du bâtiment rénové et agrandi ainsi que par la

maintenance des nouveaux équipements techniques, l'augmentation de celles-ci peut être estimée à 200 000 francs.

Elles se répartissent entre les coûts énergétiques de chauffage (actuellement à hauteur de 131 800 francs et estimés à 54 000 francs après travaux), la consommation d'eau (qui passera de 5000 à 11 000 francs), la consommation d'électricité (de 130 000 à 270 000 francs) et les frais de maintenance des installations de chauffage, ventilation, climatisation (de l'ordre de 10 000 actuellement à 140 000 francs après travaux).

# Scénario 1: recours à des prestations de surveillance par des tiers

Charges: groupe 30 (Charges de personnel)

Le concept d'exploitation prévoyant l'externalisation de la surveillance en matière de charges nécessitera la création de 17 nouveaux postes pour une charge salariale estimative (base 2014, selon la classification actuelle et une annuité 7) de 1 459 382 francs. Il s'agit des postes liés à l'exploitation technique du bâtiment, à l'accueil du public, à la gestion du secteur de la sécurité et de la surveillance et enfin, à la conservation des instruments de musique, selon la répartition mentionnée ci-dessous:

- 3 postes d'agent-e-s d'exploitation;
- 10 postes d'agents-e-s d'accueil;
- 3 postes de chef-fe-s d'équipes pour le secteur sécurité et surveillance;
- 1 poste de conservateur-trice d'arts appliqués (instruments de musique).

Actuellement, le MAH ne dispose, pour la gestion et la maintenance du bâtiment et des espaces, que de deux personnes. Au vu de l'extension des surfaces, de la nouvelle gestion de deux entrées publiques, de la création du forum et du café-restaurant, qui seront également exploités en dehors des heures d'ouverture du musée, trois postes complémentaires seront nécessaires afin de répondre à la complexité de la gestion technique.

L'accueil revêt une importance primordiale au sein des sites des MAH. Premier contact avec le visiteur, cette prestation est actuellement consentie exclusivement par du personnel de sécurité. Une demande de 10 postes dédiés spécifiquement à cette fonction permettra d'améliorer l'accueil des publics et de répondre également à l'accroissement des prestations à Charles-Galland, comme en matière de billetterie.

L'équipe responsable de la gestion du secteur sécurité et surveillance devra être renforcée et nécessitera le recrutement de trois nouveaux chef-fe-s d'équipes pour répondre aux nouveaux besoins de la loge de sécurité, appelée à fonctionner également de manière extensive en raison de l'ouverture du forum et du restaurant en soirée, indépendamment de la surveillance qui sera, dans ce scénario, déléguée à des tiers.

Enfin, le domaine des arts appliqués et particulièrement la collection des instruments de musique dont la présentation sera assurée dans le nouveau musée, connaît actuellement une absence totale de personnel scientifique. Le poste supplémentaire permettra une présentation renouvelée pour le public genevois, national et international de cette collection d'exception.

Dans ce scénario, la variation de charges du groupe 30 (toutes rubriques confondues) s'établirait à 2 351 000 francs, en tenant compte de salaires complémentaires estimés à 1,4 million et des charges sociales y relatives, estimées à 23% des salaires. Pour mémoire, il s'agit de préciser que lors de la réouverture, les charges de personnel liées à l'ouverture de l'Ecoquartier Jonction font également partie de cette estimation. Ainsi, la masse salariale totale devrait s'établir à 19,8 millions.

Charges: groupe 31 (Biens, services, marchandises)

Ce scénario inclut le recours à des prestataires externes pour couvrir les besoins de surveillance, en complément de l'effectif présent. Il n'implique donc aucun recrutement de personnel supplémentaire pour la surveillance. Sur la base des effectifs présents en 2014, soit 42 postes en effectif temps plein (ETP), le besoin de surveillance devra être complété pour le fonctionnement du site de Charles-Galland à hauteur d'une charge estimative de 3 500 000 francs.

Les coûts de nettoyage et d'entretien des salles sont également majorés dans ce scénario, d'une part en raison de l'extension des surfaces et, d'autre part, en raison du recours à des prestations de tiers en matière de surveillance, ces dernières n'incluant pas l'entretien des salles d'exposition, activité exercée par le personnel de surveillance actuellement.

Globalement, les charges du groupe 31 devraient augmenter de 5,6 millions. Cela s'explique tout particulièrement par le développement d'expositions de plus grande envergure (les ressources dédiées aux expositions augmenteront dans les estimations de près de 2 millions). L'ouverture du forum et son animation nécessiteront l'engagement de 600 000 francs complémentaires dans le groupe 31, qui seront toutefois couverts par les recettes générées. La réouverture d'une boutique-librairie induira également une redéfinition de la politique éditoriale et son développement.

#### Revenus

L'augmentation des revenus entre le budget 2014 et le budget de réouverture projeté est de 1,7 million de francs. Cette augmentation est due aux nouvelles prestations qui pourront être consenties (visites commentées et des pro-

grammes de médiation culturelle dédiés aux publics, programmation culturelle dans le forum, location du forum à des tiers, réouverture d'une boutique-librairie, etc.).

# Scénario 2: couverture des besoins en surveillance par des postes fixes

Charges: groupe 30 (Charges de personnel)

Le concept d'exploitation prévoyant la prise en charge des besoins en surveillance par du personnel Ville de Genève nécessitera, en plus des 17 postes mentionnés dans le scénario 1, le recrutement de 43 postes d'agent-e-s de surveillance.

Pour rappel, les surfaces dédiées aux expositions et à l'accueil des publics passent de 7650 m² à 15 095 m², ce qui correspond à une augmentation de 97%, alors qu'un deuxième point d'accès est créé, tandis que le nombre d'agents de surveillance passe de 42 ETP à 85 ETP.

Dans ce scénario, les nouveaux postes requis sont:

- 1 poste de conservateur-trice d'arts appliqués (instruments de musique);
- 3 postes d'agent-e-s d'exploitation;
- 3 postes de chef-f-e-s d'équipes pour le secteur sécurité et surveillance;
- 10 postes d'agents-e-s d'accueil;
- 43 postes d'agent-e-s de surveillance.

La demande de postes supplémentaires totale se monte à 60 nouveaux postes, pour une charge salariale estimative (base 2014, selon la classification actuelle et une annuité 7) de 4 345 198 de francs. Les charges sociales, estimées à 23% des salaires pour cette masse salariale, correspondent à près d'un million. S'agissant de postes fixes, auxquels des indemnités de nuisances sont versées, augmenteront également de près de 250 000 francs. Globalement (toutes rubriques confondues), les charges du groupe 30, dans ce scénario, connaissent une augmentation de 6,1 millions par rapport à l'exercice 2014, les coûts salariaux estimés pour le budget de réouverture se montent à 28 782 773 francs.

# Charges: groupe 31(Biens, services, marchandises)

Dans ce scénario, les coûts de surveillance privée sont réduits, bien qu'existants pour couvrir certaines périodes de l'année (maladies, vacances, soirées spéciales) ainsi que les coûts d'entretien et de nettoyage des salles, pris en charge par le personnel de la Ville de Genève.

Si les charges relatives au développement de la programmation des expositions sont similaires au scénario 1, ce chapitre des charges est réduit en matière de prestations de tiers (surveillance et entretien).

#### Revenus

Au niveau des revenus, ce scénario ne connaît aucune variation de revenus par rapport au scénario 1.

#### Récapitulatif et comparatif des deux scénarii

Postes et budget prévisionnel	PB 2014 en mios	PB réouverture Scénario 1 en mios	Variation Scénario 1 en mios	Variation Scénario 1 en %	PB Réouverture Scénario 2 en mios	Variation Scénario 2 en mios	Variation Scénario 2 en %
Postes (ETP)	153.15	170.15	+ 17	+11.1 %	213.15	+60	+ 39.2 %
Groupe 30	22.6	25.0	+ 2.4	+11.1 %	28.7	+6.1	+ 27.0 %
Groupe 31	8.67	14.47	+ 5.8	+66.6 %	11.07	+2.4	+27.7 %
Charges	31.3	39.5	+ 8.2	+26.2 %	39.8	+8.5	27.2 %
Revenus	1.0	2.7	+1.7	+ 170 %	2.7	+1.7	+170 %
Charge nette	30.3	36.8	+ 6.5	+21%	37.1	+6.8	+ 22 %

L'augmentation des postes est respectivement de 11,1% dans le scénario 1 et de 39,2% dans le second scénario. Globalement, la variation des charges entre l'exercice 2014 et les estimations faites pour l'exercice de réouverture est de 8,2 millions (selon le scénario 1) et de 8,5 millions (selon le scénario 2), soit respectivement une croissance de charges de 26,2% et 27,2%.

La charge nette (déduction faite des revenus) varie de 6,5 millions (scénario 1) et de 6,8 millions (scénario 2).

Soulignons également que le MAH poursuivra sa pratique de recherche de fonds après la réouverture, mais que les fonds de tiers privés ne sont pas contenus dans les évaluations faites dans les projections des deux scénarii.

#### Inconnues

Le budget estimatif de réouverture comporte toutefois des inconnues qui sont mentionnées ci-après:

- la variation des prix des différents fournisseurs n'a pas été estimée;
- la variation des indices de compensation des salaires n'a pas pu être estimée pour l'exercice 2022;
- l'augmentation de la masse salariale en raison des mécanismes automatiques n'a pas été simulée;
- les bases estimatives des prix des prestations vendues (billets d'entrée, publications, produits dérivés) se fondent sur les prix applicables en 2014.

# Charges financières annuelles

#### Délibération I

La charge financière annuelle nette, comprenant les intérêts au taux de 2% et l'amortissement au moyen de 30 annuités, se montera à 5 959 290 francs.

#### Délibération II

La charge financière annuelle nette, comprenant les intérêts au taux de 2% et l'amortissement au moyen de 4 annuités, se montera à 1 132 430 francs.

#### Délibération III

La charge financière annuelle nette, comprenant les intérêts au taux de 2% et l'amortissement au moyen de 4 annuités, se montera à 157 570 francs.

#### Délibération IV

La charge financière annuelle nette, comprenant les intérêts au taux de 2% et l'amortissement au moyen de 8 annuités, se montera à 88 870 francs.

#### Validité des coûts

Les prix indiqués dans les chapitres «Estimation des coûts» sont ceux du mois de janvier 2014 et ne comprennent aucune variation.

# Valeurs statistiques

Selon CFC, norme SIA 416

(61 965 100 francs / 102 942 m<sup>3</sup>)

Surface de plancher brute bâti historique (SPH) Surface de plancher brute extension (SPE) Surface totale de plancher brute (SPH + SPE)	17 440 m <sup>2</sup> 7 818 m <sup>2</sup> 25 258 m <sup>2</sup>
Volume bâti historique (VBH)	102 942 m <sup>3</sup>
Volume l'extension (VBE) Volume total (VBH + VBE)	51 826 m <sup>3</sup> 154 768 m <sup>3</sup>
Prix au m² de plancher pour le bâtiment historique	TTC 3 550 fr./m <sup>2</sup>
(CFC $1 + 2 + 3 + \text{honoraires} + \text{TVA}$ , de la part bâtiment histori	ique / SPH)
(61 965 100 francs / 17 440 m <sup>2</sup> )	
Prix au m <sup>2</sup> de plancher pour l'extension	TTC 5 630 fr./m <sup>2</sup>
(CFC $1 + 2 + 3 + \text{honoraires} + \text{TVA}$ , de la part extension / SPE $(43982820\text{francs}/7818\text{m}^2)$	$\Xi$ )
Prix au m³ pour le bâtiment historique (CFC 1 + 2 + 3 + honoraires + TVA, de la part bâtiment histori	TTC 600 fr./m <sup>3</sup> ique / VBH)

Prix au  $m^3$  pour l'extension TTC 850 fr./ $m^3$  (CFC 1 + 2 + 3 + honoraires + TVA, de la part extension / VBE) (43 982 820 francs / 51 826  $m^3$ )

#### Autorisation de construire

Ce projet est au bénéfice d'une autorisation de construire DD 104675 délivrée le 17 juillet 2013. Cette autorisation fait toutefois l'objet de deux recours, l'un déposé par Action patrimoine vivant, l'autre par Patrimoine Suisse Genève et Schweizer Heimatschutz SHS. Les procédures y relatives ont été jointes le 25 novembre 2013 par le Tribunal administratif de première instance. Ces recours ayant un effet suspensif, l'autorisation de construire n'est pas entrée en force.

# Projet de délibération V

# Régime foncier

Toutes les parcelles concernées par le projet sont situées en zone 2 dans le périmètre protégé de la Vieille-Ville, sur la commune de Genève, section Cité.

La parcelle N° 4360, d'une surface de 4432 m², contient le Musée d'art et d'histoire, bâtiment cadastré sous N° L325 de 3348 m² sis boulevard Charles-Galland 2 / boulevard Emile-Jaques-Dalcroze 9. Elle n'est grevée d'aucune servitude.

La parcelle N° 4359, d'une surface de 2179 m², dite aussi cour des Casemates, contient le bâtiment cadastré sous N° L292 de 685 m², ancienne école primaire, sis boulevard Emile-Jaques-Dalcroze 11. Elle est grevée de diverses servitudes en charge ou au droit des parcelles N° 4356, 4357, 3458 de Genève/Cité, propriétés privées de la Ville de Genève.

Elle est également grevée, en charge, de servitudes de jours et vues, passage à pied et à tous véhicules, canalisations et usage de canalisations au profit de la parcelle N° 6647 de Genève/Cité, propriété de l'Etat de Genève.

La parcelle N° 7232, d'une surface de 703 m², soit le passage Jean-Jacques Burlamachi, est propriété du domaine public communal et n'est grevée d'aucune servitude.

Le projet prévoit des constructions en sous-sol, sous le passage Burlamachi reliant la cour des Casemates au musée, ainsi que l'implantation d'un montecharge. Il conviendra donc d'inscrire les servitudes d'empiètement en sous-sol nécessaires selon les plans de servitudes provisoires Nos 1, 2 et 3, établis par M. Haller, ingénieur géomètre officiel en date du 3 mars 2014 (voir annexes). Ces documents seront établis sous leur forme définitive après réalisation des travaux.

Selon l'article 4 de la loi sur le domaine public L1.05, aucun droit réel ne peut être constitué sur le domaine public sans l'accord du Grand Conseil. Cela implique que votre Conseil se détermine formellement sur cette question et autorise le Conseil administratif à demander au Conseil d'Etat le dépôt d'une loi approuvant l'immatriculation de la parcelle N° 7232 de Genève/Cité, en vue de l'inscription de servitudes d'empiètement en sous-sol, auprès du Grand Conseil.

Les parcelles Nos 4356, 4357, et 4358 sont toutes propriétés privées de la Ville de Genève.

La parcelle N° 6647, d'une surface de 860 m², sise boulevard Helvétique 9, contient un bâtiment cadastré sous N° L293 de 798 m² et est propriété privée de l'Etat de Genève. Ainsi que mentionné plus haut, elle bénéficie de servitudes de passage et de canalisations qui devront vraisemblablement être mises à jour en fonction du projet et des besoins de l'Ecole des Beaux-arts. Contact a été pris avec l'Etat à ce sujet.

La parcelle N° 7233, d'une surface de 1335 m², soit la rue Charles-Galland située entre l'entrée du Musée et la promenade de l'Observatoire, est propriété du domaine public communal et n'est grevée d'aucune servitude.

La parcelle N° 4362 de 6617 m², sise promenade de l'Observatoire, est propriété privée de la Ville de Genève.

La parcelle N° 4364 de 1780 m², sise clos de l'Observatoire, est propriété privée de la Ville de Genève. Elle est grevée d'une servitude de destination de parc public au profit de l'Etat de Genève.

Toutes deux sont grevées d'une servitude de superficie pour une sous-station souterraine et de canalisation et galerie en faveur de SIG.

### Service gestionnaire

Le projet de délibération V sera géré par l'Unité opérations foncières du département des constructions et de l'aménagement.

# Information publique

Un processus de concertation avec les différents acteurs concernés par le devenir du Musée d'art et d'histoire a été mis en place conjointement entre le département de la culture et du sport et le département des constructions et de l'aménagement, de même qu'une stratégie de communication visant à promouvoir le projet à une large échelle.

Les grandes étapes du projet ont fait l'objet de présentations publiques aux milieux culturels et de défense du patrimoine, aux partenaires financiers, aux cercles de soutien ainsi qu'aux médias, au nombre desquels figurent la société des amis du Musée d'art et d'histoire, la Fédération genevoise des architectes, l'Association des habitants du centre-ville et de la Vieille-Ville.

# Tableaux récapitulatifs des coûts d'investissement, de fonctionnement et planification des dépenses d'investissement (en CHF)

Objet : Restauration et agrandissement du Musée d'art et d'histoire

#### A. SYNTHESE DE L'ESTIMATION DES COUTS

	Montant HT	%	Délibération
Honoraires	19'039'076	14%	
Gros œuvre	30'710'235	22%	
Second œuvre	17'039'908	12%	
Installations techniques et de transport	20'223'837	14%	I-A
Equipement d'exploitation, ameublement et scénographie	12'221'825	9%	
Frais secondaires et compte d'attente	6'293'660	5%	
Déménagement	5'380'639	4%	1-B.
Developpement d'équipements multimédia pour le public	3'993'100	3%	II
Equipements en matériel informatiques	556'030	0.4%	III
Mobilier et matériel d'exploitation	603'000	0.4%	IV
Frais administratifs et financiers y compris TVA	23'469'969	17%	1/11/111/1V
Coût total brut du projet TTC	139'531'280	100%	1/11/111/17

#### B. IMPACT ANNUEL SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Impact net sur le budget de fonctionnement

Estimation des charges et revenus marginalement induits par l'exploitation de l'objet du crédit

CHARGES			
30 - Charges de personnel	6'130'000	Postes en ETP	60
31 - Dépenses générales	2'353'000		
36 - Subventions accordées	0		
Total des nouvelles charges induites	8'483'000		
REVENUS			
REVENUS 40 - Impôts		1	
40 - Impôts	448'000		
40 - Impôts 42 - Revenu des biens	448'000 1'173'000		
40 - Impôts 42 - Revenu des biens 43 - Revenus divers 45 - Dédommagements de collectivités publiques			
40 - Impôts 42 - Revenu des biens 43 - Revenus divers			

6'802'000

# C. PLANIFICATION ESTIMEE DES DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT

Année(s) impactée(s)	Dépenses brutes	Recettes	Dépenses nettes
Année de vote du crédit par le CM : 2015	2'000'000	0	2'000'000
2016	4'000'000	0	4'000'000
2017	6'000'000	0	6'000'000
2018	16'000'000	0	16'000'000
2019	26'000'000	0	26'000'000
2020	32'000'000	0	32'000'000
2021	28'000'000	0	28'000'000
2022	18'215'000	0	18'215'000
Totaux	132'215'000	0	132'215'000

Au bénéfice de ces explications, nous vous invitons, Mesdames les conseillères municipales et Messieurs les conseillers municipaux, à approuver les projets de délibérations ci-après:

#### PROJET DE DÉLIBÉRATION I

#### LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

#### décide:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit brut de 127 152 000 francs, dont à déduire une subvention de 500 000 francs du Fonds énergie des collectivités, soit un montant net de 126 652 000 francs, destiné à la restauration et à l'agrandissement du Musée d'art et d'histoire situé rue Charles-Galland 2, parcelles N°s 4360, 4362, 4359 et 7232, feuille N° 13 du cadastre de la commune de Genève, section Cité, propriété de la Ville de Genève, ainsi qu'aux frais induits par le chantier.

- *Art.* 2. Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 127 152 000 francs.
- *Art. 3.* Un montant de 2 503 057 francs sera prélevé sur le crédit indiqué à l'article premier et attribué au Fonds d'art contemporain de la Ville de Genève institué par la délibération du Conseil municipal du 16 décembre 2008.

- *Art.* 4. La dépense nette prévue à l'article premier, à laquelle il convient d'ajouter les parts du crédit de préétudes et d'études voté le 10 février 1998 de 290 000 francs (PR-300, N° PFI 042.009.06), le crédit d'étude voté le 26 février 2007 de 3 600 000 francs (PR-482, N° PFI 042.009.08), le crédit d'étude complémentaire voté le 8 mai 2012 de 2 925 000 francs (PR-922, N° PFI 042.009.09), soit un total de 133 466 980 francs, sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 30 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2016 à 2046.
- *Art.* 5. Le Conseil administratif est autorisé à constituer, épurer, radier ou modifier, toute servitude à charge et/ou au profit des parcelles faisant partie du périmètre concerné, nécessaire à la réalisation projetée.

# PROJET DE DÉLIBÉRATION II

#### LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, lettre e), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

#### décide:

*Article premier.* – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 4 312 000 francs destiné au développement d'équipements multimédia pour le public du Musée d'art et d'histoire, situé rue Charles-Galland 2, parcelles N° 4360, 4362, 4359 et 7232, feuille N° 13 du cadastre de la commune de Genève, section Cité, propriété de la Ville de Genève.

- *Art.* 2. Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 4 312 000 francs.
- *Art. 3.* La dépense nette prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 4 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2018 à 2022.

#### PROJET DE DÉLIBÉRATION III

#### LE CONSEIL MUNICIPAL.

vu l'article 30, lettre e), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

#### décide:

*Article premier.* – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 600 000 francs destiné à l'équipement en matériel informatique, de télécommunication et de diffusion du Musée d'art et d'histoire, situé rue Charles-Galland 2, parcelles N°s 4360, 4362, 4359 et 7232, feuille N° 13 du cadastre de la commune de Genève, section Cité, propriété de la Ville de Genève.

- *Art.* 2. Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 600 000 francs.
- *Art. 3.* La dépense nette prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 4 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2018 à 2022.

# PROJET DE DÉLIBÉRATION IV

#### LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, lettre e), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

#### décide:

*Article premier.* – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 651 000 francs destiné à l'équipement en mobilier et matériel d'exploitation du Musée d'art et d'histoire, situé rue Charles-Galland 2, parcelles Nos 4360, 4362, 4359 et 7232, feuille Nos 13 du cadastre de la commune de Genève, section Cité, propriété de la Ville de Genève.

- *Art.* 2. Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 651 000 francs.
- *Art. 3.* La dépense nette prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 8 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2021 à 2029.

# PROJET DE DÉLIBÉRATION V

#### LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 4 de la loi sur le domaine public L 1.05 du 24 juin 1961;

vu l'article 30 de la LAC: loi sur l'administration des communes, B 6 05 du 24 juin 1961;

vu les plans de servitudes d'empiètement N<sup>os</sup> 1, 2 et 3, établis par M. Christian Haller, géomètre, sous leur forme provisoire, en date du 3 mars 2014;

sur proposition du Conseil administratif,

#### décide:

Article premier. – Le Conseil municipal autorise le Conseil administratif à grever la parcelle N° 7232 de la commune de Genève, section Cité, propriété du domaine public communal, sise passage Jean-Jacques-Burlamachi, de servitudes d'empiètement en sous-sol, selon les plans de servitudes provisoires N° 1, 2 et 3 établis par M. Christian Haller, datés du 3 mars 2014.

- *Art.* 2. Le Conseil municipal charge le Conseil administratif de demander au Conseil d'Etat le dépôt d'un projet de loi auprès du Grand Conseil, approuvant l'immatriculation de la parcelle N° 7232 de Genève/Cité propriété du domaine public communal, en vue de la constitution des servitudes d'empiètement en sous-sol, en réalisation des plans de servitudes cités à l'article premier.
- *Art. 3.* Le Conseil administratif est chargé de signer tous les actes authentiques relatifs à ces opérations.
- *Art.* 4. Le Conseil municipal autorise le Conseil administratif à constituer, modifier, radier, épurer toutes servitudes à charge et au profit des parcelles susmentionnées en vue de la réalisation du projet de construction.

Annexes: Le MAH en chiffres

Récapitulatif général des projets de délibérations I, II, III et IV Trois plans de servitudes provisoires établis par M. Christian Haller, géomètre, datés du 3 mars 2014

#### LE MAH EN CHIFFRE

#### Le MAH en 2013

- 7'000 m² de surface d'exposition (permanente et temporaire);
- 10'000 objets exposés sur un total de 650'000 œuvres;
- 160 œuvres prêtées à 80 musées ou institutions à travers le monde (2010);
- une dizaine d'expositions par an (sur l'ensemble des sites);
- environ 180 collaborateurs permanents.

# Un public nombreux découvre chaque année les expositions du MAH :

- près de 180'000 visiteurs par an au MAH;
- près de 300'000 visiteurs par an pour l'ensemble des sites (MAH, Musée Rath, Maison Tavel, Cabinet d'arts graphiques, Bibliothèque d'art et d'archéologie).

#### Les collections

#### Beaux-Arts

- 6'200 peintures;
- 1'400 sculptures:
- 27'000 dessins et pastels;
- 350'000 estampes couvrant plus de cinq siècles d'histoire des estampes.

#### Archéologie et histoire

- 26'000 objets de l'Antiquité classique, 4'000 objets d'Égypte et 2'000 du Proche-Orient:
- 47'000 objets liés à la préhistoire;
- une collection de numismatique comprenant 100'000 monnaies et médailles.

#### Arts appliqués

- 900 instruments de musique;
- 5'500 armes et armures;
- 23'000 objets décoratifs, domestiques et liturgiques:
- 20'000 pièces liées aux savoir-faire locaux et internationaux de l'horlogerie, de la bijouterie, de l'émaillerie et de la miniature.

Les collections non exposées sont conservées dans différentes réserves destinées à être regroupées dans le cadre du projet EcoQuartier-Jonction.

# SÉANCE DU 29 AVRIL 2014 (soir)

Proposition: restauration, agrandissement et équipement du Musée d'art et d'histoire

Part bâtiment historique Part extension Tout le bâtiment

56'316'343 132'215'000

# RECAPITULATIF GENERAL DES PROJETS DE DELIBERATIONS I, II, III et IV

	·	58%	42%	100%
PROJET	T DE DELIBERATION I	***************************************		
	OTAL A: restauration et agrandissement du MAH			
CFC 1	Travaux préparatoires	1'058'388	372'365	1'430'753
CFC 2	Bâtiment	36'381'270	29'643'706	66'024'976
CFC 3	Equipement d'exploitation	8'892'770	2'712'353	11'605'123
CFC 4	Aménagements extérieurs	0	518'251	518'251
CFC 5	Frais secondaires, compte d'attente	14'692'987	10'639'749	25'332'736
CFC 9	Ameublement et décoration	181'000	435702	616'702
CFC 57	Taxe sur la valeur ajoutée TVA	4'896'513	3'545'770	8'442'283
Fraisac	lministratifs et financiers			
61	Prestations du personnel pour les investissements	3'305'146.40	2'393'395	5'698'541
62	Intérêts Intercalaires	3'470'403.72	2'513'065	5'983'468
63	Fonds municipal d'art contemporain	1'451'769.58	1'051'287	2'503'057
SOUS-T	OTAL A TTC	74'330'248	53'825'643	128'155'890
SOUS-T	OTAL B : frais Induits			
MAH	Déménagement	5'811'090		5'811'090
SOUS-T	OTAL B TTC	5'811'090	•	5'811'090
Récapit	tulation générale des coûts de la délibération l			
SOUS-T	TOTAL A TTC	74'330'248	53'825'643	128'155'890
SOUS-T	TOTAL B TTC	5'811'090		5'811'090
COÛT DE L'OPERATION TTC		80'141'338	53'825'643	133'966'980
A dédui	Ire			-6'815'000
	Parts du crédit d'études et pré-études PR-300, voté le 10.02.1998	-168'200	-121'800	-290'000
	Crédit étude PR-482, voté le 26.02.2007	-2'087'995	-1'512'005	-3'600'000
	Crédit étude complémentaire PR-922, voté le 08.05.20		-1'228'504	-2'925'000
SOUS-TOTAL		76'188'647	50'963'334	127'151'980
SOUS-T	TOTAL ARRONDI TTC	76'188'657	50'963'343	127'152'000
A dédu				-500'000
	Subvention Fonds énergie des collectivités	-290'000	-210'000	-500'000
TOTAL	PROJET DE DELIBERATION I	75'898'656	50'753'343	126'652'000
PROJET	T DE DELIBERATION II:			
MAH	Developpement d'équipements multimédia pour le pub	ilc	4'312'548	4'312'548
TOTAL	ARRONDI TTC		4'312'000	4'312'000
PROJET	T DE DELIBERATION III:			
DSIC	Equipement en matériel informatique		600'512	600'512
TOTAL	ARRONDI TTC	-	600,000	600,000
PROJE	T DE DELIBERATION IV:			
CMAI	Mobiller et matériel d'exploitation		651'240	651'240
TOTAL	ARRONDI TTC		651'000	651'000
TOTAL	BRUT DU PROJET TTC avant déductions			139'531'280
THE STATE OF		W-SAMPLE CONTROL S		

TOTAL GENERAL DE LA DEMANDE DE CREDIT TTC 75'898'656

Section: CITE

# **PLAN DE SERVITUDE**

:WFFAIREW000\_4996/4250\_42994D\_4278/D\_4278/2 SERV/842782A.dwg -20142802

1

**ORIGINAL RF** 

Echelle: 1:500

Commune: GENEVE

Plan(s): 13

Immeuble(s): 4360, dp 7232

Boulevard Emile- JAQUES-DALCROZE 1292 (1423) L325 Boulevard Helvétique HOTAIRE Christian HALLER eur EPFL-SIA Gécinière official AGG du Lièvre 1227 GENEVE-ACACIAS Dossler No. 4278.2

# SÉANCE DU 29 AVRIL 2014 (soir)

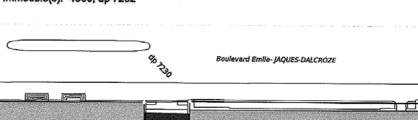
Proposition: restauration, agrandissement et équipement du Musée d'art et d'histoire

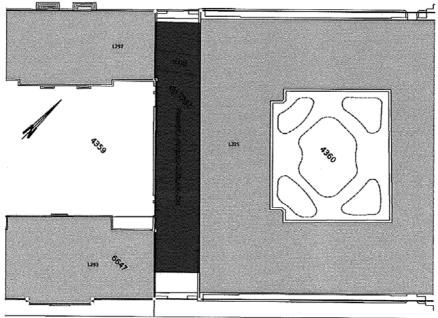
# **PLAN DE SERVITUDE**

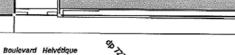
Commune: GENEVE Section: CITE **ORIGINAL RF** 13

Plan(s):

Immeuble(s): 4360, dp 7232







Christian HALLER

NOTAIRE

41 22 827 16 40 41 22 827 18 49 Dossier No. 4278.2

MAFFAIREM000\_499974250\_42997D\_42787D\_4278.2 8ERVAS42782A.dwg - 20142802

Echelle: 1:500

# **PLAN DE SERVITUDE**

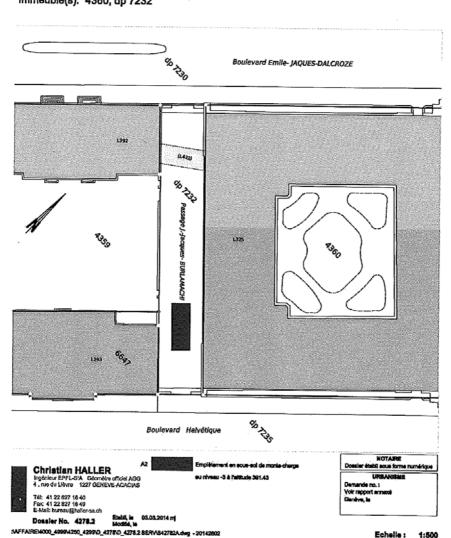
(3)

Commune: GENEVE

NEVE Section : CITE

ORIGINAL RF

Plan(s): 13 Immeuble(s): 4360, dp 7232



#### Préconsultation

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. Mesdames et Messieurs, je me réjouis évidemment que le Conseil municipal puisse enfin entamer sa part du travail sur le crédit de réalisation pour la rénovation et l'agrandissement du Musée d'art et d'histoire. Nous nous inscrivons ainsi dans le flux des collectivités publiques suisses et européennes qui rénovent, agrandissent et construisent des musées. Certains disent que ces lieux sont des nouvelles cathédrales. Je n'irai pas jusque-là, pour respecter la laïcité de la République et canton de Genève, mais ce sont certainement des lieux de mémoire, de patrimoine, de rencontre et d'échange, des lieux qui contribuent de manière souvent essentielle à construire des repères pour la collectivité locale ou les visiteurs, qui contribuent donc à notre identité collective et à notre vivre ensemble.

Genève a déjà fait un gros effort dans ce domaine. Nous inaugurons le Musée d'ethnographie dans quelques mois, le 31 octobre – une date à noter dans vos agendas – et je m'en réjouis énormément. Il y a eu un gros travail de rénovation aux Conservatoire et jardin botaniques. Nous avons aussi un musée autonome avec lequel nous travaillons beaucoup, le Musée de la Croix-Rouge, qui a rouvert l'année passée. Nous avons aussi d'autres projets. Mais, là, nous parlons du navire amiral, le Musée d'art et d'histoire.

Je vais tout de suite vous parler de chiffres, puisque nous sommes ici au Conseil municipal et que celui-ci, évidemment, a une responsabilité majeure pour voter des crédits d'investissement. On parle d'une somme de 132 millions de francs – 139 millions, si l'on compte les crédits d'étude déjà engagés. Cela peut paraître considérable par rapport aux crédits que nous votons d'habitude, mais j'aimerais quand même vous signaler que ce chiffre est tout à fait dans la moyenne des grands projets muséaux d'actualité en Suisse et en Europe; il est d'ailleurs même plutôt en dessous. Je vous cite quelques exemples: le Musée national à Zurich: 155 millions de francs; le Pôle muséal vaudois à Lausanne: 170 millions de francs; le Kunsthaus de Zurich: 206 millions de francs: le Kunstmuseum à Bâle: 100 millions de francs; l'extension du Louvre à Lens: 150 millions d'euros; le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM) de Marseille – qu'un certain nombre d'entre vous ont d'ailleurs vu à titre privé, lors d'un voyage de commission: 136 millions de francs. C'est le premier élément important. Cela vous montre que, même si pour le Conseil municipal 132 millions de francs est une somme considérable, dans l'absolu, ce n'est pas un montant absurde.

Deuxièmement – et c'est l'objectif – ce sera un coût partagé. Je sais que certains se sont étonnés que la déduction des apports privés ne figure pas directement dans les délibérations. Je ne vous cache pas qu'une partie des partenaires privés ont voulu, étant donné la longue histoire, la longue genèse de ce dossier, s'assurer

que l'on parle d'un projet concret, qui fasse l'objet d'une volonté politique des autorités de la Ville de Genève; en d'autres termes, que le projet soit voté par le Conseil administratif et que le Conseil municipal accepte au moins d'entrer en matière avant de terminer les négociations autour de leurs apports. Nous avons déjà des données connues, comme l'apport de la Fondation Gandur pour l'art. Nous savons de la Fondation pour l'agrandissement du Musée d'art et d'histoire qu'il y a un certain nombre de promesses qu'il faut maintenant formaliser, et il y a encore d'autres sources de financement.

Le Conseil administratif a toujours pour objectif de s'approcher de la moitié de la facture globale. Cela implique de terminer ces négociations parallèlement au travail de commission, de façon à ce que ladite commission puisse proposer les amendements qui corrigeront les délibérations pour tenir compte de ces apports. Comme je l'ai dit, ceux-ci devraient réduire la facture de la Ville de Genève à un montant nettement plus bas que 132 millions de francs.

Je pense ne pas me tromper en rappelant – et j'aime le faire – les nombreux points de convergence qui font consensus autour de ce dossier. Le premier est la valeur de nos collections, d'un patrimoine exceptionnel insuffisamment valorisé. Nous n'en montrons que 1 ou 2% par année. Un musée ne montre jamais tout, mais il doit au moins essayer de montrer 5 à 10% à la fois. On en est loin. Un certain nombre d'œuvres de Vallotton, par exemple, sont en voyage. Elles ont été exposées à Paris, où elles ont d'ailleurs eu un succès impressionnant. Elles sont actuellement aux Pays-Bas et elles vont bientôt au Japon.

Le deuxième point de convergence porte sur l'urgence de la rénovation. Le bâtiment est réellement à bout, et on ne peut pas vraiment se payer le luxe de faire plusieurs essais, Mesdames et Messieurs, comme au Musée d'ethnographie, où on a eu un référendum qui a d'abord abouti à un échec puis à une réussite. On tient ce bâtiment à bout de bras – c'est le cas de le dire – pour le maintenir ouvert. Mais cela ne pourra pas durer très longtemps. Il y a non seulement l'urgence d'une extension quantitative, pour valoriser nos collections, mais il y a aussi – c'est le troisième point – la transformation qualitative, pour faire passer ce musée en gros du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle d'un coup, en termes de capacités d'accueil des publics, dans tous les sens du terme. Quatrièmement, il y a la volonté de réussir les partenariats avec les partenaires privés dans les délais convenus avec eux.

Alors on parle beaucoup d'architecture et de patrimoine bâti. C'est légitime, je sais que c'est important, et qu'à juste titre on y accorde une très grande importance à Genève. Puis-je toutefois me permettre de rappeler que ce projet architectural est au service d'une mission, du patrimoine culturel qu'est le Musée, et que là est ma responsabilité première. Le contenant est évidemment essentiel, mais il est lui-même au service d'un contenu. Or, il est urgent de valoriser aussi ce contenu et de lui donner les moyens d'exister de manière correcte. Dans un

monde idéal, le Conseil administratif – et notamment Rémy Pagani et moi-même – qui avons énormément travaillé sur ce dossier, nous serions venus vous dire qu'il y a un consensus et que tout le monde est d'accord. Mais on est à Genève, ce n'est pas toujours facile d'avoir un consensus absolu.

Il y a eu un premier projet. Celui-ci a considérablement été modifié – j'aimerais vraiment insister là-dessus. Nous avons tenu compte de la plus grande partie des critiques, qui étaient justifiées, et qui venaient notamment des milieux de la protection du patrimoine. Nous avons tenu compte de largement plus de la moitié de ces remarques. Je vous donne un exemple parmi d'autres: il était prévu d'ancrer les plateaux de la cour dans les parois avec un système de pieux dans les parois existantes. Nous y avons renoncé. Nous avons également renoncé à la surélévation, qui plaisait pourtant à beaucoup, pour rester dans le gabarit. Je ne vous fais pas la liste de ces critiques, mais c'est pour vous dire que nous en avons tenu compte. Elles ont amélioré le projet. La cour est ainsi nettement moins utilisée. Nous avons aussi étudié et concrétisé une option sous la cour des Casemates, notamment avec le forum et la deuxième entrée, suivant par là les demandes du Conseil municipal. Nous avons aussi étudié l'option de la butte de l'Observatoire, mais nous avons abouti à la conclusion qu'elle ne faisait pas de sens.

Malheureusement, une partie des défenseurs du patrimoine, dont je respecte réellement l'importance et le rôle, veulent un tout. En gros, ils veulent qu'on réalise entièrement leur point de vue et que l'on renonce intégralement à toucher à la cour, notamment. Ce n'est pas possible parce que – et j'aimerais insister làdessus, Mesdames et Messieurs – quand bien même il y a plein de plans B, il n'y en a aucun qui satisfasse aux conditions de base du projet, notamment en termes de délais. Je parle bien sûr des délais pour les partenaires privés, mais aussi et surtout en regard de l'état actuel du bâtiment. Il n'y a pas non plus de plan B qui satisfasse aux paramètres de facture, puisque tout autre plan B, autre que portant sur la simple rénovation du bâtiment existant – qui coûterait plus cher au contribuable que le projet que nous vous présentons – nous ferait renoncer aux partenaires privés. Cela équivaudrait à renoncer à de nouvelles surfaces, mais avec une facture plus élevée. Ce serait éventuellement un projet sur la butte de l'Observatoire, mais cela équivaudrait à transformer cette butte et à abattre des arbres. Je ne dis pas que c'est impossible, mais je sais qu'à Genève abattre des arbres – et mon collègue Rémy Pagani ne me démentira pas – n'est pas la chose la plus simple à faire. En plus, on n'aurait pas un musée mais deux – deux bâtiments – donc un budget d'exploitation nettement augmenté.

Nous avons fait un gros effort. Nous sommes toujours prêts à discuter mais, pour discuter, il faut être deux. Nous avons, je pense, un bon projet. On peut le critiquer sur de nombreux points, mais il est abouti. Et j'aimerais terminer en vous disant que je viens du vernissage de l'exposition «CICR – 150 ans d'action humanitaire» au Musée Rath. Je vous la recommande très vivement, d'ailleurs.

C'est une magnifique exposition, réalisée en partenariat avec le Comité international de la Croix-Rouge, que l'on considère comme étant l'élément fondateur de la Genève internationale. C'est une des nombreuses raisons d'être fiers de notre Musée d'art et d'histoire, notre navire amiral des musées genevois. Mais pour qu'il puisse continuer à fonctionner, à jouer ce rôle essentiel pour Genève, il faut lui en donner les moyens.

Mise aux voix, l'entrée en matière sur la proposition est acceptée par 57 oui contre 8 non.

**Le président.** Je vous rappelle que nous sommes en débat libre, Mesdames et Messieurs. Vous ne pouvez prendre la parole qu'à deux reprises pendant sept minutes, sauf les auteurs.

M. Tobias Schnebli (EàG). Chers collègues, je vais expliquer pourquoi le groupe Ensemble à gauche a refusé d'entrer en matière sur ce projet. Au préalable, j'aimerais souligner que nous sommes tout à fait conscients de la nécessité de rénover le Musée d'art et d'histoire et de saisir maintenant l'opportunité de l'agrandir pour offrir toutes les collections dont il dispose à la population genevoise, mais aussi au-delà.

Cependant, ce projet du Conseil administratif n'est pas à la hauteur. Il ne l'est ni dans la manière, dans la forme – question d'attentes vis-à-vis du déroulement du processus jusqu'à maintenant - ni dans le fond. Par rapport à la manière, le conseiller administratif Sami Kanaan vient de nous parler des difficultés. Cela étant, ce que nous sommes invités à ouvrir aujourd'hui est une espèce de partie de poker à cartes inégales. C'est emblématique. Nous sommes appelés aujourd'hui à entrer en matière sur un crédit de 132 millions de francs. Les partenaires privés ont voulu attendre que ce jour arrive. Ils n'ont pas voulu abattre leurs cartes, jouer franc jeu, cartes sur table. Ils attendent que nous donnions la signature pour les 130 millions de francs et que cette proposition soit traitée en commission – nous souhaitons d'ailleurs qu'il y en ait plusieurs, notamment celle des arts et de la culture – parce que c'est là que la partie de poker va s'ouvrir, avec ses sponsors, ses donateurs ou ses mécènes d'un type nouveau – j'y reviendrai – mais à cartes inégales. Par conséquent, même formellement, le projet ne remplit pas les conditions qui étaient demandées, notamment par la proposition PR-482 de 2007, pour laquelle la moitié du projet devait être financée par des partenaires privés. Aujourd'hui, on nous présente un projet à la charge entière de la collectivité en nous disant qu'on verra, au cours de la négociation, combien on réussira à grappiller ici et là.

Quant au fond, il ne s'agit pas simplement, chers collègues, de reconstruire des murs ou de refaire un toit et de rendre habitable quelque chose qui est en décré-

pitude, ni même d'agrandir ces espaces. Il s'agit aussi du contenu, de ce qu'on va mettre dans ces murs et dans ces nouveaux espaces. Et c'est là où ce projet, tel qu'il est présenté, est vraiment insatisfaisant. Il y a deux enjeux principaux. Le premier consiste effectivement à doter la Ville de Genève d'un instrument de politique muséale d'avenir au service de la population, et au-delà. C'est très marrant, car on ne nous dit pas quel est le projet. L'autre enjeu est de réussir le partenariat public-privé – vous l'avez mentionné, Monsieur le conseiller administratif. Et là, en l'état actuel, on n'y est pas. On en est loin, on est même très loin du compte. (*Brouhaha*.)

Il faudrait faire ces comptes, Messieurs les magistrats du Conseil administratif. Je ne sais pas si votre prédécesseur, M. Mugny, qui a conclu la convention avec la Fondation Gandur pour l'art, a fait ces calculs. Etait-il, ou êtes-vous vraiment en mesure de le faire? Je ne sais pas si vous disposez vraiment de tous les éléments. S'agissant de la contrepartie, il y a la Fondation Gandur pour l'art, et un autre partenaire, l'industrie horlogère genevoise – vous venez de le rajouter à la présentation du projet, Monsieur le magistrat – qui disposerait lui aussi d'un étage dans ce nouveau musée. Ne pensez-vous pas que, pour leur part, ces partenaires ont fait leurs comptes?

Même si on fait un compte sommaire, il est vraisemblable que le principal partenaire privé dont il est question aujourd'hui, la Fondation Gandur pour l'art, amortisse son investissement dans dix, quinze, peut-être vingt ans. Il reviendra ensuite à la Ville de subventionner ce privé pendant les quatre-vingts ans qui la lient à lui, par convention. Elle a une durée de nonante-neuf ans. Pendant cette période – je vous passe les détails – des espaces sont mis à la disposition de ce partenaire privé mais, en plus, la Ville doit garder, surveiller, sécuriser, assurer, mettre en valeur et conserver ses collections. La conservation est une activité très importante et coûteuse. M. Gandur, que je respecte, est un homme d'affaires très averti – il sait faire ses calculs. Pour le moment, je pense qu'il est beaucoup trop largement gagnant. Ce projet de partenariat avec le privé, Mesdames et Messieurs, va hypothéquer pendant des décennies ce qui est, encore aujourd'hui, un instrument aux mains de la collectivité publique pour mener une politique culturelle au service de la population. De cela, il faut être conscient.

Certes, le mécénat a une longue tradition. Mais ce qui est proposé aujourd'hui est différent. La Fondation Gandur pour l'art ne donne pas; il ne s'agit pas de dons ou de legs, comme c'est traditionnellement le cas dans le mécénat tel qu'on le connaît, même dans les pays anglo-saxons. Il s'agit là d'un prêt. M. Gandur s'installe dans une bonne partie de ce musée rénové et il participe à la concertation menée par la Ville sur la politique culturelle qui sera menée.

**Le président.** Monsieur Schnebli, il vous faut conclure. Vous pourrez reprendre la parole...

M. Tobias Schnebli. On a refusé la motion d'ordonnancement du Mouvement citoyens genevois, qui demandait la mise sur pied urgente d'une commission spécialisée. Il ne s'agit en tout cas pas seulement d'une question de murs et d'argent. Il s'agit aussi de politique culturelle, et cela pour des générations et des générations. C'est pourquoi c'est la commission des arts et de la culture qui doit être saisie de cet objet – je pense qu'on aura certainement l'occasion d'y revenir.

**Le président.** Je vous rappelle que la motion d'ordonnancement a été refusée, Mesdames et Messieurs, ce qui a des conséquences sur notre débat, vous l'imaginez bien. Monsieur Pierre Gauthier, vous avez la parole.

M. Pierre Gauthier (EàG). Je concentrerai mon intervention sur deux aspects. Le premier est le déni de démocratie que constitue l'entêtement incompréhensible de nos édiles à s'accrocher à un projet mal ficelé qui, même retoqué en apparence, est voué à l'échec, et vous le savez très bien. Le deuxième aspect est le reniement de l'idéal de Genève, ville humanitaire reconnue internationalement comme telle.

En préambule, c'est vrai qu'on peut aimer ou ne pas aimer le style «beauxarts» du bâtiment du Musée d'art et d'histoire. Les goûts et les couleurs ne se discutent pas. En revanche, les coûts et les douleurs, oui, ça se discute... C'est même notre travail; c'est pour cela que nous sommes élus. Nous devons en parler. Alors parlons-en! Des coûts qui passent de 80 millions à 140 millions de francs, soit une augmentation de 75% sans que le premier coup de pioche n'ait été donné, bien évidemment, ce n'est plus le prix d'appel en tête de gondole, c'est carrément la valse des étiquettes... A ce rythme inflationniste, si ce projet que j'espère bientôt mort-né voit le jour, ce ne sera pas 140 millions mais 250 ou 300 millions de francs qu'il faudra mettre sur la table, pour réaliser un projet qui n'est passé en seize ans que de très, très mauvais à très, très mauvais.

Le projet Nouvel Jucker Gautier Gandur ne verra jamais le jour – vous le savez, il ne sera jamais réalisé. Tout le monde le sait et ça fait seize ans que ça dure. C'est donc un véritable scandale que d'oser encore nous proposer aujourd'hui le *remake* de cette série Z qui aurait dû depuis longtemps retourner dans la corbeille à papiers d'où elle n'aurait jamais dû sortir... Depuis seize ans, la demande de classement du bâtiment est déposée; depuis seize ans elle n'est pas traitée parce qu'un conseiller d'Etat essaie de la geler... Déni démocratique! Seize ans de contorsions, d'entêtement, de propagande, de communication, de surenchère fracassante, de déclarations, de caprices d'enfants mal élevés, clamant qu'il y a urgence à rénover un bâtiment et qui ne font strictement rien d'autre que de commander des études – pour un montant de 7 millions de francs – pour un

projet mal ficelé, qui est combattu par deux recours et qui sera – je l'espère, je le souhaite et j'en suis certain – balayé par le peuple en référendum s'il devait un jour être accepté devant ce Conseil municipal!

En mai 2012, ce délibératif a accepté la délibération amendée PR-922, demandant que des solutions alternatives au projet Nouvel Jucker Gautier Gandur soient étudiées et que le Conseil administratif rende un rapport dans les douze mois... Mai 2013, rien! Mai 2014, Anne, ma sœur Anne, ne voit toujours rien venir... Déni de démocratie... Je ne reviendrai pas davantage sur l'histoire déjà chargée de ce dossier car, encore une fois, ce projet, décrété puis imposé obstinément, est illégal – vous le savez très bien. Il ne viole pas moins de quatre articles de la loi sur les constructions et les installations diverses et une fois celle sur la protection des monuments, de la nature et des sites. Il sera combattu par référendum – vous le savez – s'il devait voir le jour.

J'invite ceux qui veulent en savoir plus à la lecture très attentive des différents numéros de la revue *Alerte*, éditée par Patrimoine suisse, qui a réalisé des dossiers extrêmement intéressants sur ce sujet, sur seize années perdues, gâchées stupidement par l'arrogance et un entêtement coupable à ne pas voir la réalité en face! (*Exclamations.*) On a beau être un grand architecte, un banquier honorable ou un magnat de l'agrocarburant, ce n'est pas en plantant des étagères Ikea géantes dans la cour d'un immeuble protégé que l'on fera avancer la cause de la culture! Bien au contraire! (*Exclamations.*) Où est donc le rapport sur l'extension du Musée d'art et d'histoire sous la promenade de l'Observatoire? Où est donc le projet novateur, ambitieux, courageux, visionnaire qui consisterait à intégrer les fabuleuses découvertes archéologiques du bastion de Saint-Antoine, ainsi qu'à associer le bâtiment voisin de la Haute Ecole d'art et de design? Où est-il? Il n'est nulle part!

Il n'y a aucun projet muséal à la hauteur de la réputation de notre ville et de notre cité dans ce projet. Au lieu de cela, on nous ressert inlassablement la même bouillie indigeste, vaniteuse, destructrice et hors de prix, qui plus est illégale... Faisons preuve de courage politique et d'ambition! Ne nous accrochons pas à ce très mauvais projet comme des naufragés à un radeau. Ce projet coulera, et celles et ceux qui s'y accrochent couleront avec lui. Faisons table rase des atermoiements coupables et entêtés de quelques prétendus esthètes! Lançons enfin un véritable concours pour ce musée et pour ce quartier qui en a bien besoin!

Pour conclure, sur le mécénat, je vous propose cette petite phrase du grand écrivain libanais Khalil Gibran – cela va peut-être déplaire à quelques-uns, peu importe. Elle dit – je cite en substance: «Voyez d'abord à mériter d'être donateurs et, vous qui vous imaginez d'être donateurs, sachez que vous n'êtes en réalité que témoins.» Oui, M. Gandur, car c'est bien de lui qu'il s'agit, peut être un homme généreux. Oui, sa fondation lutte contre le noma au Burkina Faso, c'est vrai!

Oui mais... Nous sommes toutes et tous un peu Janus, le dieu aux deux visages, l'un tourné vers la lumière, l'autre vers les ténèbres... L'argent a-t-il une odeur, agréable ou pestilentielle, selon d'où il provient? Y aurait-il de l'argent propre et de l'argent sale? Un mécénat éthique et un autre plus discutable? La Suisse et Genève lavent-elles plus blanc? Je n'en suis pas juge, et qui serais-je pour juger mon prochain?

Je conclurai donc en vous citant quelques phrases du dernier livre de Jean Ziegler, pour que nos stratèges de la bonne conscience et de l'absolution indulgente s'interrogent sur l'éthique de leur capacité à recevoir... (*Exclamations.*) «La Sierra Leone est le pays le plus pauvre du monde. La société transcontinentale privée Addax Bioenergy (...) vient d'y acquérir une concession de 20 000 ha de terres fertiles. Elle veut y planter de la canne à sucre pour fabriquer du bioéthanol destiné au marché européen. Une extension à 57 000 ha est prévue. (...) Répartis dans 25 villages du centre de la Sierra Leone, de petits exploitants agricoles produisent leurs propres semences et cultivent du riz, du manioc et des légumes.»

Le président. Monsieur Gauthier, vous parliez de conclusion, me semblet-il...

M. Pierre Gauthier. «L'année prochaine, la majeure partie de ces agriculteurs ne pourront plus cultiver leurs terres (...).» Posez-vous la question, chères et chers collègues – et je conclurai par là, Monsieur le président: derrière les antiquités, les toiles de maître, les armures ou les montres émaillées qui seront, un jour peut-être, exposées dans un musée, verrez-vous les visages émaciés et les corps amaigris de paysans spoliés de leurs terres? (Exclamations.) Verrez-vous les victimes abattues en voyant leurs enfants mourir dans la faim et la misère? Réfléchissez bien à ce que vous faites, chères et chers collègues!

Le président. Monsieur Gauthier, la conclusion, s'il vous plaît!

*M. Pierre Gauthier*. Nous avons, dans la cité d'Henry Dunant, une responsabilité historique et internationale; nous devons l'assumer. Moi, je l'assumerai en refusant ce projet et en le combattant sans répit. (*Applaudissements*.)

M. Guy Dossan (LR). C'est beau, c'est superbe, j'en ai presque la larme à l'œil, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux! Nous venons

d'entendre les deux représentants des partisans de la mise de Genève sous une cloche, ceux-là mêmes qui ont voulu que la rade soit complètement bloquée... Ils veulent maintenant que le Musée d'art et d'histoire le soit complètement aussi ou qu'on ne touche pas au Grand Théâtre. (Remarques.) On ne plante plus un clou à Genève! On laisse comme c'était! C'est merveilleux, les représentants du passé... Eh bien non, Mesdames et Messieurs, le Parti libéral-radical ne va évidemment pas emboucher ces trompettes défaitistes, d'un autre âge! C'est vraiment Jéricho, là, excusez-moi! C'est vraiment «Bonnes adresses du passé»!

Nous allons soutenir ce projet. Certes, au cours des années, nous avons été un peu échaudés en voyant la facture augmenter – je rejoindrai là les propos des préopinants. Maintenant, elle est visiblement fixe. (Remarque.) Espérons-le, je suis d'accord! Mais nous avons un projet. Ce projet a été remanié pour tenir compte de ce que ceux-là mêmes qui ont pris la parole avant ont exigé. Nous avons maintenant un beau projet. Il est certes moins ambitieux que ne l'était le projet d'origine, mais il conviendra à tout le monde. Et surtout, Mesdames et Messieurs, il a quand même rassemblé les mécènes, un certain nombre d'associations de soutien et aussi une partie de la population, puisqu'il n'y a pas qu'Ensemble à gauche qui ait des relais dans la population... Tous nos partis en ont aussi, évidemment, peut-être pas du même côté... Mais nous avons un projet.

Alors on a entendu nos collègues d'Ensemble à gauche beaucoup critiquer le mécénat. Mais, Mesdames et Messieurs, si je ne me trompe pas, les associations de soutien et M. Gandur ont fait le tour des partis! A l'exception d'un seul, qui a refusé de recevoir ce dernier! (Huées de MM. Gauthier et Vanek.)

## Le président. Monsieur Gauthier, Monsieur Vanek, s'il vous plaît...

M. Guy Dossan. C'est bien de parler de quelque chose que l'on connaît, surtout quand on n'a pas écouté la personne concernée! Excusez-nous, mais cela montre qu'on a des œillères, qu'on ne veut pas voir, que l'on n'écoute surtout pas, que l'on va dans l'autre direction et que l'on n'en changera pas. Eh bien non, Mesdames et Messieurs, tous nos partis ont reçu les intéressés. Ils les ont au moins écoutés, ce que vous auriez pu faire. Cela ne veut pas dire qu'en écoutant les gens vous êtes obligés d'être d'accord avec eux, mais vous auriez au moins pu écouter ce qu'ils avaient à vous dire. Vous avez pris l'option de ne pas les écouter, et cela, je suis désolé, nous ne pouvons l'accepter.

C'est pourquoi, avec ce qu'on leur a fait, je comprends que les mécènes préfèrent peut-être attendre que les autorités politiques donnent un signe. Je pense que nous allons heureusement donner ce signe en majorité ce soir, et que quelques égarés n'auront pas d'incidence sur notre vote et sur l'image que nous donne-

rons du soutien au projet. D'autant que, Mesdames et Messieurs, si vous aviez reçu toutes les associations, vous auriez quand même eu des garanties quant à ce qu'elles allaient très certainement offrir à ce projet. Contrairement à vous, nous, nous sommes enclins à donner du crédit aux assurances que ces personnes nous ont données, puisque nous les avons reçues. Certes, elles sont plus probablement de nos milieux que des vôtres. Et c'est peut-être cela qui vous dérange, Mesdames et Messieurs...

Cela dit, j'entends les gens nous dire que les millions ont explosé. Nous avons eu d'autres investissements qui sont passés de 30 à 90 millions de francs. Pourtant, je ne me rappelle pas, il y a quelques semaines, avoir entendu vociférer les gens d'Ensemble à gauche parce qu'un certain investissement était passé de 30 à 90 millions de francs sans que l'on sache vraiment pourquoi. (*Remarque.*) Lequel, Monsieur le conseiller administratif? La rénovation d'un certain immeuble, annoncée à 30 millions, donnée à 90 millions. Nous vous l'avons votée il n'y a pas longtemps! (*Protestations.*)

A ce moment-là personne n'a bougé dans le groupe concerné. Et personne n'a mis la main au portefeuille, sauf le contribuable! Pour une fois, on arrivera peutêtre à une participation de 50/50 avec de l'argent privé et avec de l'argent municipal. Rien que pour cela, je pense, Mesdames et Messieurs, que c'est un bon projet, puisque, depuis que je siège dans ce parlement, on entend sur tous les bancs qu'il faut essayer le partenariat public-privé. Pour une fois qu'on arrive à un partenariat public-privé aussi important – je dirais même que c'est la première fois – certains essaient de torpiller le projet! Excusez-moi, Mesdames et Messieurs, mais il y a quelque chose que je ne comprends pas. Ou alors, c'est simplement que les milieux que ces partenaires représentent – et qui vont payer – ne sont pas de ceux qui refusent le projet. C'est simplement de la doctrine, on est contre les gens qui ont de l'argent.

Heureusement que nous avons des gens à Genève qui ont de l'argent et qui en font profiter notre Ville et notre Canton! Cela étant, si vous continuez ainsi, Mesdames et Messieurs d'Ensemble à gauche, on va dégoûter les mécènes et ils iront donner leur argent ailleurs! A ce moment-là, ce sera trop tard, nous n'aurons que les yeux pour pleurer. Nous soutiendrons donc ce projet du Musée d'art et d'histoire des deux mains, et si nous devons aller en référendum, nous défendrons ce musée. (Applaudissements.)

M. Eric Bertinat (UDC). Chers collègues, mon intervention sera sans doute moins idéologique que les précédentes, sans doute aussi beaucoup plus terre à terre. Dans une interview donnée au journal *Le Courrier* le 4 juillet 2013, le chef du département de la culture et du sport, M. Kanaan, déclarait que le Conseil administratif déposerait le crédit d'investissement concernant la rénovation et

l'agrandissement du Musée d'art et d'histoire avant la fin de l'année. M. Kanaan ajoutait que 80% des critiques émises avaient été prises en compte dans le nouveau projet d'extension du musée, qu'il serait meilleur que le précédent et que les mécènes seraient prêts à payer environ la moitié de la facture finale, qui était alors de 127 millions de francs. En outre, si le projet devait être refusé, la seule rénovation, qui représente les deux tiers de la facture totale, serait à la charge de la Ville de Genève. Toutefois M. Kanaan n'indiquait pas ce qu'il en était de l'engagement de la Fondation Gandur pour l'art, compte tenu de l'évolution du dossier et de la facture finale, alors que ledit engagement n'était que strictement lié au projet Jean Nouvel, tel qu'il se présentait en 2010.

Selon la convention conclue entre la Fondation Gandur pour l'art et la Ville de Genève le 11 mars 2010, la Fondation Gandur pour l'art entreposerait ou exposerait au musée une partie de ses collections, tandis que Jean-Claude Gandur luimême s'engagerait à verser pour l'agrandissement du bâtiment Charles-Galland 20 millions de francs, par tranches de 5 millions, selon l'avancement des travaux. M. Gandur serait d'ailleurs disposé, pour couvrir le montant de 40 millions budgétisé pour le seul agrandissement du musée, à «garantir» entre guillemets le versement de la différence, si la Ville de Genève ne parvenait pas à récolter les 20 millions restants auprès d'autres donateurs. On parle bien sûr de la facture finale de l'époque, qui était alors de 80 millions de francs et qui n'est évidemment plus d'actualité.

De son côté, la Ville de Genève se verrait imposer l'exposition au musée des collections de la Fondation Gandur pour l'art, dont 50% au minimum des objets de la collection d'antiquités devraient l'être de façon permanente. La Fondation Gandur pour l'art peut toutefois retirer à sa guise ses œuvres exposées. De plus, la direction du musée doit tenir informée la Fondation Gandur pour l'art de sa politique générale, tandis que la Ville de Genève doit lui fournir des locaux, un espace d'archivage et une salle de conférences dans le nouvel espace créé dans la cour, lequel doit être nommé «Espace Fondation Gandur pour l'art». Enfin, la Fondation Gandur pour l'art peut poser une plaque à son nom aux différentes entrées du Musée d'art et d'histoire et la Ville de Genève doit mentionner son partenariat avec la fondation dans toutes les communications du Musée.

Aussi, pour les élus de l'Union démocratique du centre, l'engagement financier de M. Gandur, dans le cadre de la convention liant la Fondation Gandur pour l'art à la Ville de Genève, est loin d'être ferme et inconditionnel. Les contreprestations demandées à la Ville de Genève sont parfaitement disproportionnées. Elles le sont d'autant plus que la facture finale, pour l'ensemble des travaux du musée, est passée de 80 millions à 132 millions de francs depuis la signature de ladite convention entre M. Mugny et M. Gandur.

Il y a donc quand même de nombreuses questions à se poser. Certes, ce projet sera renvoyé à la commission des travaux et des constructions. Mais la conven-

tion elle-même est vraiment l'un des sujets phare de ce projet. Alors je suis quand même surpris que l'on passe ainsi comme chat sur la braise tant sur la convention que sur le coût des travaux qui seront reportés sur plusieurs années dans le plan financier d'investissement (PFI) – j'y reviendrai. Il y a par exemple la question de savoir comment le Conseil administratif entend mettre en œuvre la convention liant la Ville de Genève et la Fondation Gandur pour l'art, compte tenu des dernières évolutions du dossier du musée, en particulier de la nouvelle facture finale de 132 millions de francs. Nous ne sommes plus dans le même projet, Mesdames et Messieurs. Le projet Nouvel est quasiment mort. Il a certes donné un petit cousin, mais le projet actuel n'est plus le projet initial qui a fait l'objet de cette convention.

D'autre part, toujours compte tenu de l'évolution du dossier, le Conseil administratif ne considère-t-il pas que cette convention représente un engagement excessif de la part de la Ville de Genève? On peut se demander également quels seraient les obstacles à la dénonciation de ladite convention. Toutes ces questions, Mesdames et Messieurs, m'amènent à vous proposer de renvoyer ce dossier bien évidemment à la commission des travaux et des constructions, mais également à la commission des finances. Il y a là tout un aspect financier qui est extrêmement important. C'est le projet le plus cher qui n'aura jamais été traité par cette commune. Nous ne pouvons pas simplement passer notre temps sur les besoins du musée – des besoins que nous reconnaissons, d'ailleurs – pour savoir si la construction elle-même, telle que proposée, est quelque chose que l'on peut accepter. Nous sommes également obligés d'avoir un œil, entre autres, sur le plan financier d'investissement (PFI). J'entends déjà M. Pagani me dire que le PFI est en quelque sorte un arrêt sur image à la fin 2013, disons au début de 2014. Je lui ai d'ailleurs demandé à plusieurs reprises de mettre à jour cet arrêt sur image, puisqu'il est évolutif. Mais, enfin, c'est un outil que nous avons à notre disposition, et je pense que chacun d'entre nous doit, de temps à autre, y jeter un coup d'œil, afin de savoir où on se situe.

Nous trouvons aux pages 18 et 19 du 9° PFI le résumé de l'ensemble des investissements que nous avons prévus en début d'année. Certes, comme je l'ai dit, ces investissements varieront. Ainsi, le projet «ConvergenceS», qui s'élevait à 20 millions de francs, est à retirer de l'ensemble des investissements. Mais si nous regardons ce qui se passe par année, nous nous apercevons que la jauge des investissements se situe, pour 2015, à 189 millions, pour 2016, à 199 millions, pour 2017, à 172 millions...

Le président. Monsieur Bertinat, il vous faut conclure, s'il vous plaît...

M. Eric Bertinat. Et nous avons toutes les années, pratiquement jusqu'à 2021, une jauge qui dépasse largement celle que nous avions budgétisée il y a deux ans

à 110 millions, que nous avons revue à la fin de cette année à 130 millions de francs. C'est pourquoi je me permets d'insister, Mesdames et Messieurs. Renvoyez s'il vous plaît ce projet à la commission des travaux et des constructions, mais aussi à celle des finances!

M. Grégoire Carasso (S). Le groupe socialiste est très heureux d'avoir pu voter ce soir l'entrée en matière sur ce projet essentiel pour la culture à Genève, au sens le plus large. Le Musée d'art et d'histoire est l'un des trois plus grands musées de Suisse. Il propose – faut-il le rappeler? – l'entrée gratuite pour toutes les expositions permanentes. Il reçoit 180 000 visiteurs par année. Voilà le bateau phare pour Genève dont nous parlons ce soir.

Je ne rejoindrai le groupe Ensemble à gauche que sur un seul point: la difficulté manifeste de son conseiller administratif, Rémy Pagani, à estimer les projets de rénovation dans leur planification. C'est la première fois que je vous l'entends dire ce soir, et je pense qu'une majorité de ce Conseil municipal est prête à vous donner raison sur ce point. Oui, les estimations en amont des projets — que ce soient des projets de construction, de rénovation, de logement, culturels, d'école ou autres — sont relativement mal faites dans la mesure où, généralement, les chiffres que nous avons quelques années avant le dépôt des crédits de réalisation sont bien en deçà de la facture. C'était là le sens de l'un des aspects de votre intervention, somme toute assez virulente: ce projet coûte plus cher que ce qu'on nous avait annoncé il y a quelques années. Mais je pensais que vous y étiez accoutumé...

Cela dit, je suis heureux de pouvoir jeter quelques fleurs à votre magistrat, Rémy Pagani, quant à sa capacité à gérer les crédits qui sont finalement votés dans cette enceinte, et je pense qu'il y aura aussi une majorité de ce Conseil pour le reconnaître, en toute bonne foi. Alors, effectivement, la croissance de cette facture-là n'a pas été aussi exponentielle que celle des Minoteries. Le groupe socialiste est heureux d'avoir pu voter du logement social dans le cadre de la rénovation des Minoteries et il est heureux de pouvoir voter ici, pour un bâtiment phare de la culture à Genève, une enveloppe financière qui sera, en fin de compte, bien moins importante que pour les Minoteries. Voilà pour le volet de la gestion financière.

On a parlé de «déni démocratique». Mesdames et Messieurs, vous avez fait tout un cirque tout à l'heure, mais vous nous annoncez déjà un référendum... Moi, je me réjouis de ce débat! Il est où, le déni démocratique? On l'aura, le référendum! C'est la magie de ces grands projets! Et nous nous retrouverons sur les stands, dans les débats, pour une campagne qui sera haute en couleur, à n'en pas douter, si on se fie à vos interventions et à vos cris ce soir. Le groupe socialiste s'en réjouit.

J'aimerais revenir encore sur quelque chose qui a déjà été évoqué par le magistrat: le montant de la facture globale, qui inclut les crédits d'étude – soit 139 millions de francs. Je souhaiterais préciser que l'on parle de 20 000 m² de surfaces utiles pour le Musée d'art et d'histoire rénové et agrandi. Le Musée cantonal des beaux-arts à Lausanne a un même ordre de grandeur: 170 millions de francs pour 22 000 m². Le nouveau Kunsthaus de Zurich: 19 000 m² – même ordre de grandeur – 206 millions de francs. Le MuCEM, à Marseille, magnifique: 15 000 m², 136 millions d'euros. Quand vous nous faites ce soir un cirque sur cette facture prétendument déraisonnable, je pense qu'il faut garder le sens des proportions et comparer ce qui se fait pour des surfaces utiles identiques. Vous verrez alors que cette facture d'ensemble est tout à fait relative, malgré tout le cinéma que vous faites.

Lorsqu'on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage... Si vous tiquez ce soir sur cette facture à 139 millions de francs mais que, simultanément, vous tirez à boulets rouges sur le partenariat public-privé, franchement, c'est qu'il y a un peu de mauvaise foi dans l'exercice! Ce n'est pas moins de 40 à 50% de la facture d'ensemble, Mesdames et Messieurs, qui seront assumés par des partenaires privés, et nous nous en félicitons.

Je me souviens que, lors de notre dernière session, en mars, le groupe Ensemble à gauche était prêt à voter sur le siège, sans aucune information, la rénovation de la plaine de Plainpalais, simplement parce que son magistrat – la confiance aveugle, c'est beau parfois... – a dit qu'il avait trouvé des fonds privés. On ne savait pas de qui il s'agissait ni à quelles conditions, mais là, ça allait... M. Gauthier a hurlé tout à l'heure – et je regrette que cela n'ait pas été enregistré – lorsqu'on a comparé les Minoteries et le Musée d'art et d'histoire: «Oui, mais les Minoteries, c'était pour des gens, pas pour des statuettes!» a-t-il dit.

### M. Pierre Gauthier (EàG). Exact!

M. Grégoire Carasso. Il vient de le dire, il le confirme, alors je pense que cela pourrait être largement protocolé. Je pense que c'est là le cœur de l'opposition d'Ensemble à gauche à ce projet. Il ne s'agit pas du patrimoine, il ne s'agit pas de la facture ni des partenaires privés. Ce que vous trouvez insupportable, fondamentalement, Mesdames et Messieurs, c'est qu'un musée d'art et d'histoire puisse recueillir autant d'argent public: «Ce n'est pas pour des gens, c'est pour des statuettes…»

(La présidence est momentanément assurée par M. Olivier Baud, viceprésident.)

M<sup>me</sup> Marie Barbey (DC). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, sans rénovation, c'est la fermeture assurée du Musée d'art et d'histoire! Sans extension, c'est la perte de l'apport artistique et financier des fonds privés de M. Jean-Claude Gandur. C'est une magistrale balle dans le pied que la Ville de Genève se tirerait ce soir!

Je crois que toutes les villes, à l'exception manifestement de Genève, se battraient pour avoir la chance d'accueillir un projet de la qualité de celui du Musée d'art et d'histoire. Toutes les villes se battraient pour avoir la chance d'accueillir un mécène comme M. Jean-Claude Gandur. Les arguments qui nous ont été présentés par l'extrême gauche sont des arguments d'enfant gâté, Monsieur Gauthier. Ce sont les arguments d'un groupe politique qui croit pouvoir se permettre le luxe de se passer de 40 à 50 millions de francs de fonds privés. Ce sont des arguments tout à fait déprimants pour la jeune conseillère municipale que je suis. En tout cas, le conservatisme architectural et urbanistique a manifestement de beaux jours devant lui à Genève...

Au Parti démocrate-chrétien, nous pensons que, plutôt que de momifier la ville ou – comme l'a dit M. Dossan – de mettre Genève sous cloche, de bétonner des places comme Bel-Air ou la place de Longemalle, on pourrait une fois, à Genève, considérer que l'audace architecturale d'aujourd'hui constituera le patrimoine de demain – le Parti démocrate-chrétien en est convaincu. L'extrême gauche souhaite momifier la Ville. Le Parti démocrate-chrétien souhaite embellir la ville; il souhaite améliorer la qualité de vie de ses citoyens et donner la part belle à la créativité, à l'innovation, à l'audace architecturale; il souhaite travailler main dans la main avec les partenaires et les mécènes, et c'est la raison pour laquelle – vous transmettrez, Monsieur le président, à tous les représentants de l'extrême gauche – nous nous réjouissons de faire la campagne référendaire et de nous battre pour que ce projet voie enfin le jour. (Applaudissements.)

M. Pascal Spuhler (MCG). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, beaucoup de choses ont déjà été dites. Ce dossier partira peut-être en commission des travaux et des constructions, peut-être aux finances, peut-être dans les deux. Je ne peux d'ailleurs que regretter que vous ayez refusé de créer une commission ad hoc, Mesdames et Messieurs, car cela aurait été, à mon avis, largement plus intelligent pour étudier ce dossier dans son ensemble. Vous auriez pu envoyer les experts que vous auriez voulus et nous aurions pu avancer beaucoup plus vite. Vous en avez décidé autrement, on ne reviendra pas là-dessus.

Mesdames et Messieurs, un grand nombre d'années se sont écoulées depuis qu'on a décidé de refaire le Musée d'art et d'histoire. J'ai entendu ce soir qu'il était «en piteux état». Effectivement, c'est le minimum que l'on puisse dire. Son état présente un délabrement avancé; on est même obligé de fermer certaines

salles au public, notamment à cause des risques d'incendie, parce qu'on n'a pas suffisamment de personnel affecté à la sécurité minimale qui serait nécessaire, vu l'état du musée. C'est juste assez grave, quand même, lorsqu'on prétend être une ville de culture, une ville internationale, une ville ouverte sur l'extérieur.

Quand j'entends les bancs d'en face, surtout M. Gauthier – vous transmettrez, Monsieur le président – j'ai l'impression d'avoir un moraliste arriéré qui vient nous faire la morale et qui, plutôt que d'avoir une vision ouverte sur le monde, préfère garder son petit pré carré pour protéger ses petits copains! Quoi qu'il en soit, Mesdames et Messieurs, le Musée d'art et d'histoire est un bâtiment que l'on doit absolument rénover! Vous pouvez refuser le projet Nouvel, l'architecture Nouvel – ce sera peut-être soumis à référendum et refusé par la population – mais, de toute façon, il faudra refaire ce musée, et cela nous coûtera plusieurs dizaines de millions de francs.

Nous avons une proposition qui sera probablement discutée, qu'on pourra peut-être encore améliorer ou amender différemment, mais c'est une proposition qui allie la rénovation totale du musée à un projet moderne. Je vous rappelle la création, dans les années 1980, dans la cour de ce monument national français qu'est le Louvre, d'une pyramide hideuse et honteuse qui, à l'époque, avait fait couler de l'encre – «en veux-tu, en voilà» – mais qui, aujourd'hui, est un symbole de Paris... Mesdames et Messieurs, on vous propose de faire d'un bâtiment très ancien, qui a besoin de gros travaux de rénovation, un bâtiment moderne, un musée vivant, qui soit interactif, qui ait des collections très intéressantes à montrer au public, et qui soit un attrait touristique important pour Genève.

Certains ont critiqué le mécène, les mécènes, d'ailleurs, puisqu'il n'y a pas que M. Gandur dans cette affaire. Il y a tout un réseau d'amis du musée, de personnalités genevoises qui ont décidé de mettre la main au portefeuille et de rajouter de l'argent pour un résultat susceptible de plaire à un maximum de gens et pour offrir à Genève ce qu'on attend de ce Musée d'art et d'histoire. Alors, oui, on peut pleurer sur des populations qui ont pu être maltraitées, ou sur le fait que certains objets aient pu être volés à certaines peuplades ou disparaître. C'est à prouver. Mais cela ne change pas l'histoire, Mesdames et Messieurs. D'ailleurs, vouloir cacher ces objets revient à cacher l'histoire car, si certains d'entre eux ont peut-être une provenance douteuse – et encore, sous toute réserve, parce que c'est à prouver – je pense que les montrer aurait surtout un poids sur l'histoire et ferait justement parler de cette histoire que vous voulez cacher aujourd'hui.

J'aborderai un dernier point – et j'interviendrai peut-être à nouveau par la suite, Monsieur le président. La gauche, et certainement plus l'extrême gauche, a toujours prôné la gratuité de la culture et son accessibilité. Mais, Mesdames et Messieurs, si on n'utilise pas les mécènes privés, ce partenariat public-privé, la culture gratuite, vous l'oubliez, la culture pour tous, vous l'oubliez! Allez dans

toutes les grandes villes européennes! Si vous voulez visiter un grand musée, vous payer l'entrée! Il n'y a qu'à Genève que c'est gratuit! Allez à Paris, à Londres, à Munich, vous payez! Et qui a les moyens de payer ces entrées au musée? Je reviens d'un séjour à Paris avec ma famille, je vous garantis que l'entrée dans un grand musée n'est pas donnée pour une famille de quatre personnes! Vous n'arriverez plus à obtenir cette gratuité à Genève si vous empêchez ce partenariat! Et c'est grâce à ce partenariat que l'on pourra avoir des beaux objets culturels à Genève.

M. Alexandre Wisard (Ve). Chers collègues, je ne veux pas parler de M. Gandur, je ne vais pas parler des mécènes. J'aimerais parler de l'entêtement du Conseil administratif dans ce dossier. A cause de lui, nous sommes aujourd'hui au pied du mur, et je ne vous cacherai pas que, pour les Verts, c'est la déception. Il y a vingt-quatre mois, lorsque nous avions voté la proposition PR-922, le crédit d'étude complémentaire – j'avais d'ailleurs rédigé le rapport de la commission des travaux et des constructions – nous avions entendu en commission les critiques des milieux patrimoniaux. Nous avions bien entendu ces critiques et nous nous étions dit que, sur ce dossier-là, si on continuait comme ça, on irait droit dans le mur.

C'est pour cette raison que les Verts avaient proposé – M. Gauthier en a parlé tout à l'heure – un crédit complémentaire au crédit complémentaire d'un demimillion de francs pour étudier «prioritairement» les extensions du musée «sur le site actuel de la rue Charles-Galland, la cour des Casemates et la Haute Ecole d'art et de design.» Tous les groupes, je le rappelle, avaient soutenu cet amendement des Verts. Or, que voit-on aujourd'hui? Eh bien, force est de constater que les avertissements des milieux patrimoniaux n'ont pas été entendus par le Conseil administratif. L'élément central, dont peu de monde a parlé, est le devenir et la transformation de la cour. Les milieux patrimoniaux nous avaient dit de ne pas toucher à cette cour – qui est l'élément central du projet Camoletti – de ne pas la remplir, de ne pas la bourrer. Manifestement, le Conseil administratif n'a pas entendu ce message. Cette cour est dénaturée, elle est massacrée.

Le deuxième constat que l'on peut faire porte sur le fait que les moyens financiers supplémentaires n'ont manifestement pas été utilisés à bon escient. Mais j'attends encore de voir ce qui a été fait de ce demi-million de francs. Troisièmement, le Conseil administratif passe manifestement en force sur ce dossier, sans réelle concertation avec la société civile. Après, il ne faut pas s'étonner que l'on soit frappé de deux recours, qui sont quand même une grosse menace sur ce dossier! Je sais bien que la très fameuse Commission des monuments, de la nature et des sites (CMNS) a donné un préavis favorable. Je ne vais pas parler des divers préavis, parce qu'ils sont sujets à caution. Toujours est-il que la CMNS a donné

un préavis favorable et que nous avons deux recours. On attendra la décision de justice. Les associations patrimoniales l'ont dit, elles iront jusqu'au Tribunal fédéral. Mais si la Ville est déboutée, ne serait-ce qu'en première instance, je vous laisse alors imaginer l'ambiance dans ce parlement municipal...

Je voulais aussi relever qu'avec cet entêtement et la confirmation de cette extension intra-muros du musée, la facture finale de la Ville explose à 133 millions de francs. Je ne veux pas parler de la question de savoir s'il faut des mécènes ou pas – il faut toujours remercier les mécènes quand ils s'intègrent dans un partenariat public-privé – mais c'est quand même un dossier qui a explosé au fil du temps. On l'a dit, il est passé de 80 à 120 millions, puis à 133 millions de francs.

Pour les Verts, le Conseil administratif a conduit ce dossier avec la diplomatie et la légèreté d'un tank, ce qui, immanquablement, condamne un projet qui dénature le patrimoine bâti. Ces critiques – et cela pourrait vous étonner – n'empêcheront pas les Verts de renvoyer la proposition PR-1073 en commission, ne seraitce, d'abord, que par respect pour le travail des mandataires qui, depuis deux ans, essaient de s'adapter aux demandes du Conseil administratif. Il ne faut, d'ailleurs, pas critiquer les mandataires, car il n'y a jamais de mauvais mandataires, il n'y a que des mauvais mandants...

Ce renvoi en commission nous permettra deux choses. D'abord d'examiner les raisons qui ont conduit le Conseil administratif à persister à développer un projet non maîtrisé sur les plans financier, technique et patrimonial, enfin d'obtenir toutes les informations détaillées sur l'usage qui a été fait de ce demi-million de francs accordé il y a deux ans, à l'unanimité des groupes, pour étudier des alternatives d'extension extra-muros.

M. Alpha Dramé (Ve). Vous savez, la beauté de la démocratie, c'est qu'on n'est souvent pas d'accord mais qu'on arrive à construire quelque chose avec. Quand on parle d'un musée, on parle d'un patrimoine, et quand on parle d'un patrimoine comme un musée, on parle de deux patrimoines: le patrimoine immobilier – la construction – et ce qu'on va y exposer. J'ai été très intéressé d'entendre Marie dire que «l'audace architecturale d'aujourd'hui» était «le patrimoine de demain». Nous devons épargner aux générations futures le débat sur le musée et nous devons agir aujourd'hui pour qu'il y ait un musée d'art et d'histoire pour Genève.

Nous n'allons pas passer notre législature à discuter d'un projet que nous pouvons réaliser. Nous pouvons le faire quand nous en avons les moyens. Le Conseil administratif a fait le travail, conformément à ses moyens et à sa vision. Il nous appartient à nous, conseillers municipaux, de renvoyer ce projet en commission, de veiller à ce que nos attentes, nos interrogations soient étudiées, de façon à ce

que ce projet se réalise selon des perspectives économiques fiables, selon des perspectives culturelles qui répondent aux besoins de la population genevoise et selon des perspectives écologiques qui répondent au bien-être de la planète.

Nous n'allons pas passer tout notre temps à nous entre-déchirer chaque fois qu'il y a un projet pour Genève, à refuser le projet, à faire un débat inutile – comme c'est le cas parfois ici – pour finalement ne rien faire. Nous devons épargner ce débat aux générations futures. Nous avons besoin d'un musée, comme vous pouvez le comprendre, et cela doit se passer dans des discussions, dans des commissions. Peut-être qu'il y aura un référendum, et pourquoi pas? Mais c'est ça, la démocratie! Les gens ne sont pas d'accord, chacun donnera une opinion. Mais nous devons construire quelque chose pour que nous ayons un musée à Genève, et c'est à cela que nous invitons chacun d'entre vous!

**M. Vincent Subilia** (LR). Chers collègues, à mon sens, le Musée d'art et d'histoire, navire amiral de la culture, s'il en est – le magistrat l'a rappelé – mérite un peu mieux que la rhétorique partisane à laquelle nous venons d'assister, et dont cette enceinte est trop souvent le théâtre. «Bouillie indigeste», «vaniteuse», «hors de prix» et «illégale», s'insurge l'extrême gauche, dans la bouche distinguée de notre collègue Pierre Gauthier. Voilà des propos excessifs qui témoignent du dogmatisme militant dans lequel s'enferre Ensemble à gauche, que le dessinateur Chappatte, d'ailleurs, caricaturait aujourd'hui avec talent en couverture du *Temps*.

A ces propos inadmissibles s'ajoutent les insultes inqualifiables portées à l'encontre du mécène, qui s'engage généreusement, avec d'autres, à défendre ce projet indispensable. Mon collègue Guy Dossan a judicieusement rappelé que ce dernier n'avait pas eu le privilège d'une rencontre avec le groupe qui le critique aujourd'hui copieusement. Mais au-delà de la rhétorique politicienne, à laquelle nous sommes habitués, le discours qui nous a été tenu témoigne d'une connaissance crasse d'un dossier qui anime cette enceinte depuis de nombreuses années.

Mesdames et Messieurs, vous connaissez l'attachement du Parti libéralradical à l'orthodoxie financière. Nous l'avons défendue à de très nombreuses reprises lorsqu'il s'agissait précisément d'opérer des arbitrages budgétaires. Certes, chacun le reconnaîtra – le magistrat le premier – ce projet est coûteux. Mais il s'agit à nos yeux d'une dépense qui s'impose avec urgence, dès lors que la non-réalisation de ce projet se traduirait par une péjoration du coût de sa réalisation finale.

Mesdames et Messieurs, le magistrat Sami Kanaan l'a clairement rappelé, il n'existe pas de plan B ou, à tout le moins – c'est essentiel de le rappeler – il n'existe pas de plan B qui satisfasse notamment aux critères financiers de ce projet. Celui qui nous est présenté aujourd'hui, et qui est le fruit d'un consensus très

large, tient compte, pour une très grande partie, des remarques qui ont été émises par les défenseurs du patrimoine. Certes, nous sommes à Genève, le consensus absolu est illusoire. Mais nous tenons ici un projet de grande qualité, dont la pertinence nous semble devoir s'imposer.

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, le navire amiral de la culture genevoise mérite mieux que nos clivages partisans. Il mériterait dans un monde idéal – mais on en est loin – que l'on fédère certaines bonnes volontés pour offrir au troisième plus grand musée de Suisse la rénovation qu'il attend depuis 1910. «Façades grisâtres», «corniches en décrépitude», «température capricieuse», peut-on lire également dans le *Temps* du jour. Voilà un constat unanime qui, lui aussi, appelle non seulement une réponse unanime, mais aussi immédiate.

Chers collègues, il y a urgence à agir. Aujourd'hui nous est présenté un projet de qualité qui, s'il ne fait pas l'unanimité, a le mérite de rallier une large majorité et, plus encore, de bénéficier d'un généreux soutien financier – c'est essentiel de le rappeler. Pour ces raisons – Guy Dossan l'a dit avant moi, et ce sera répété jusqu'à ce que cela soit entendu – le Parti libéral-radical soutient sans réserve le renvoi en commission de ce projet indispensable à la valorisation de notre patrimoine culturel.

M<sup>me</sup> Natacha Buffet (LR). Les discussions ont été longues, mais j'aimerais revenir sur un certain nombre de points. Nous avons eu l'impression par moments d'avoir affaire, plutôt qu'à une discussion sur l'agrandissement et la rénovation de ce grand musée, au procès du mécénat, au procès d'un certain nombre de gens qui souhaitent quelque chose de plus grand, de plus beau et de plus osé pour Genève. On peut penser ce qu'on veut du mécénat, mais je vous rappelle – et je sais que les personnes qui ont tenu certains propos ne m'en voudront pas de faire un minimum d'historique – que le mécénat a été très important dans la première phase de construction de ce musée. Si cette idée de musée a émergé il y a près de cent cinquante ans, c'est bien parce que des gens l'ont soutenue et que, même si cette institution culturelle était déjà en mains publiques à cette époque, sous la responsabilité de la Ville de Genève, il a été nécessaire qu'un privé, en l'occurrence Charles Galland, contribue fortement à la construction de cet édifice. Je pense que ce n'est ni le lieu ni le moment de faire un procès au mécénat, car ce serait complètement nier tout ce qui a été positif jusqu'ici.

J'avais aussi envie de revenir sur le «déni de démocratie», dont on nous a parlé. Pour ma part, je vois plutôt un déni du rôle social des institutions culturelles pour la population genevoise. Les musées, qui font partie des institutions culturelles en mains publiques – ce qui fait évidemment plaisir à certains, et que nous trouvons évidemment bon – ont un rôle à jouer, en effet, pour la population. Si on lit le projet, on se rend compte qu'il est nécessaire d'offrir toujours plus de possi-

bilités d'activités pédagogiques, de ces activités diverses et variées que l'on peut trouver dans un musée. Or, le rôle social que d'aucuns prétendent défendre, au jour le jour, pour toutes les classes de la population, me semble complètement nié ici, et c'est totalement regrettable. Pensons donc à ce que veut dire un musée, pas seulement à ce qu'il coûte, à ce qu'il faudrait changer, à la provenance de l'argent ou à la manière de gérer les choses! Pensons aussi au rôle qu'il est censé jouer dans les décennies à venir! Le rôle social du musée doit être replacé au centre de cette discussion, mais il me semble avoir été pas mal éludé.

J'aimerais ensuite parler, de manière plus générale, des retombées positives que ce musée, agrandi et rénové, aura sur Genève. En effet, on sait que les habitudes ont changé. Les gens ne vont plus seulement au musée pour y voir une collection; ils y vont avec leurs enfants parce qu'ils ont envie de participer à des activités originales. Mais avant de découvrir les activités qui leur sont proposées à l'intérieur, ils y vont peut-être – je pense à certaines personnes qui font du tourisme – pour voir le bâtiment de l'extérieur. Ce sont là des choses dont il faut tenir compte. Les gens ne vont plus au musée pour une seule raison précise. C'est pourquoi on doit voir les choses de manière plus large: l'apport positif pour Genève dans son ensemble.

Il faut éviter de tomber dans un conservatisme exacerbé – je conclurai par là – qui empêcherait de voir les choses en grand, de les oser, et qui conduirait à nier complètement les retombées positives de cet agrandissement et de cette rénovation. Nous ne sommes pas juste en train de parler d'une enveloppe de bâtiment ni de collections et de leur provenance; nous pensons aux choses dans leur ensemble. Evitons, s'il vous plaît, de séparer les choses!

Ce musée correspondait il y a cent ans à une population estimée à près de la moitié de celle d'aujourd'hui. Si nous voulions vraiment être à la hauteur de ce qu'ont fait nos prédécesseurs, nous devrions doubler la surface d'exposition de ce musée. Nous n'en sommes pas là, les ambitions sont moindres, mais elles restent tout à fait acceptables et positives. Donc, s'il vous plaît, osons et voyons les choses en plus grand que ce que nous avons fait jusque-là!

M<sup>me</sup> Nicole Valiquer Grecuccio (S). J'aimerais ajouter quelques éléments. Vous transmettrez d'abord, Monsieur le président, à notre collègue Pierre Gauthier, lorsqu'il sera revenu – puisqu'il est bien, sur le plan intellectuel, lorsque l'on émet des critiques, de procéder à un échange et d'entendre les autres intervenants – que j'ai vraiment été très étonnée par la violence de ses propos. On peut bien sûr avoir des opinions différentes sur la qualité des projets. Mais je pense que, sur le plan éthique, on doit au moins garder la possibilité d'étudier ce projet et d'entendre ses protagonistes en commission, avant de se prononcer de manière aussi violente.

En tant que présidente de la commission des travaux et des constructions, cela me semble d'autant plus important que j'ai pu voir des membres des partis qui se sont prononcés tout à l'heure contre ce projet, avant même de l'avoir étudié, se rendre dans différentes manifestations organisées par le Musée d'art et d'histoire ou le Conseil administratif et y faire acte de représentation, de manière tout à fait mondaine – auquel cas, il faut avoir le courage d'exposer sa critique aux personnes qui nous reçoivent – ou, au contraire, de ne pas s'y rendre – une absence regrettable. Ils n'ont donc écouté aucun argument et ils énoncent des critiques préétablies. C'est une attitude que je trouve dommageable du point de vue intellectuel et, en tant que socialiste, je la trouve aussi dommageable du point de vue du projet, car j'ai encore envie de défendre l'idée que les architectes qui s'engagent dans un projet – et dans un projet de culture – méritent quand même d'être entendus.

Nous avons bien sûr évoqué la question du patrimoine. J'aimerais citer deux cas, tout à fait différents, mais qui nous rappelleront des débats que nous avons eus, notamment sur le Grand Théâtre. Je prends l'exemple de la Scala de Milan, un bâtiment ô combien emblématique. On ne peut en tout cas pas dire que les personnes qui la fréquentent sont toujours de grands tenants de l'architecture moderne. Eh bien, on l'a agrandie! C'est l'architecte Mario Botta, d'ailleurs, qui a procédé à son agrandissement. Le moderne se lit très clairement sur ce bâtiment historique mais, aujourd'hui, personne ne conteste cet agrandissement. En matière de théâtre, on pourrait aussi citer l'exemple du pavillon de Max Bill, construit pour l'Exposition nationale de 1964, qui avait soulevé bien des critiques et qui, aujourd'hui, est devenu le Théâtre de Vidy, que tout le monde aime et fréquente.

Comme socialiste, j'en viens à regretter qu'on décide qu'il ne soit pas possible, a priori, de juxtaposer le contemporain à un bâtiment historique et qu'on se lance dans des polémiques sans fin. On me dira qu'il y a les tenants du patrimoine, comme Patrimoine suisse. Bien sûr, mais si vous lisez la liste des personnes qui soutiennent le MAH+ Genève, vous y trouvez des figures intellectuelles, engagées dans le monde de la littérature, des lettres, dans le monde de l'égyptologie, de l'histoire de l'art, et dans celui de l'architecture et des architectes, qui ne sont pas des tenants ni des fous furieux du bétonnage ou du dénigrement du patrimoine. Vous y trouvez des gens qui ont un rapport à la culture et qui soutiennent très clairement ce projet.

Ce projet mériterait au moins qu'on l'étudie avant de l'invectiver et de se permettre ce que nous avons entendu tout à l'heure. Mon collègue Grégoire Carasso a relevé qu'il fallait comparer ce projet à ce qui était comparable, à d'autres objets de qualité dans des villes européennes. J'aimerais rappeler que la surface d'exposition augmentera de 50% et que c'est évidemment aussi un gain que l'on cherche pour valoriser les collections que l'on a.

J'aimerais terminer sur la collection Gandur, puisqu'un certain nombre de personnes, ici, sont allées voir celle qui est actuellement exposée. Même les conseillers municipaux qui se sont exprimés avec une certaine véhémence sont allés voir cette collection, qui est magnifique. (*Brouhaha*.) Les groupes qui ont auditionné M. Gandur ont dû entendre que de nombreux musées en Europe accueillent ses collections; ils sont heureux de les voir exposées et, finalement, ils n'attendent qu'une chose, que l'on fasse comme la Suisse a su «brillamment» le faire avec la collection Thyssen... (*Brouhaha*.) Monsieur le président, je ne vous demande pas de m'écouter, mais si pouviez demander un peu de silence, cela m'arrangerait, merci beaucoup...

Si l'on se réfère notamment à la collection Thyssen, on s'est quand même payé le luxe de laisser partir une grande collection. La Ville de Madrid a évidemment été très heureuse de l'accueillir, mais je n'aimerais pas qu'on se dise à Genève qu'on n'en veut finalement pas, pour des tas de bonnes ou de mauvaises raisons. Je n'ai plus envie de faire ce débat-là, mais j'aimerais qu'on soit réaliste. Les autres villes veulent bien accueillir ce type de collection. On a quand même un mécène qui offre 40 millions de francs, qui permet de voir sa collection, qui est magnifique, et je trouve qu'on devrait se réjouir de pouvoir non seulement accueillir des collections, mais aussi d'avoir la chance de pouvoir proposer un projet d'architecture avec un projet culturel. D'ailleurs, toutes les villes qui cherchent aujourd'hui à se revitaliser, à aller de l'avant, à dialoguer avec le contemporain utilisent l'architecture comme projet de culture. Alors, s'il vous plaît, faisons de même à Genève!

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, j'interviens à ce stade du débat pour rectifier un certain nombre de choses qui ont été dites sur la construction. MM. Vaissade puis Mugny, et maintenant M. Sami Kanaan, ont été tour à tour en charge de ce projet culturel. J'ai, quant à moi, la responsabilité depuis sept ans d'essayer de mener à bien la rénovation de ce bâtiment, comme de l'entretien et de la rénovation des 800 bâtiments qui appartiennent à la Ville de Genève. M. Alexandre Wisard – je ne le vois pas en ce moment – a fait voter un amendement sur le crédit d'étude, qui visait à faire en sorte que nous étudiions des variantes. Je suis effectivement allé visiter de nombreux musées en Europe. J'ai notamment pu constater, au Musée du Louvre, la manière dont l'une des cours, réalisée par Ricciotti, avait été recouverte. J'ai aussi constaté que le Prado, à Madrid, se poursuivait sous la route avant de remonter de l'autre côté, sans que le musée n'en soit déprécié, bien au contraire.

Sur la base du crédit d'étude que vous m'aviez voté, j'ai donc fait reprendre les études aux architectes et, comme vous l'avez dit, Monsieur Dossan, c'est un

autre projet que nous avons à réaliser. Nous avons affaire à quelque chose qui a été repensé par Jean Nouvel et M. Jucker – je les en remercie parce qu'un travail considérable a été fait – et nous avons satisfait à votre demande. Nous avons étudié la traversée sous le passage Jean-Jacques-Burlamachi en y mettant un certain nombre de salles qui correspondaient au programme établi par mon collègue Sami Kanaan. Nous avons étudié aussi la possibilité d'extension souterraine sous la promenade de l'Observatoire. Malheureusement – et je m'en expliquerai à la commission des travaux et des constructions – nous n'avons pu dégager que 600 m², contrairement à ce que Patrimoine suisse a affirmé, anciennement Société d'art public. Voilà en ce qui concerne les responsabilités que j'ai prises.

J'aimerais vous dire enfin, Mesdames et Messieurs – et nous en avons discuté avec M. Lathion, président de la commission des finances, lorsque nous vous avons présenté les bouclements de crédits que j'ai eu l'honneur de piloter depuis sept ans – que nous avons tenu les crédits de construction et de rénovation que nous vous avons présentés. Un membre de l'Union démocratique du centre a dit qu'on avait dépassé les crédits. Ce n'est pas vrai! Preuve en est, le Musée d'ethnographie. Nous avons tenu les crédits et nous tiendrons celui-là. Nous avons mis du temps à vérifier toutes les lignes budgétaires; elles vous seront présentées à la commission des travaux et des constructions. Nous tiendrons ce budget de 127 millions de francs de travaux effectifs. Je remercie l'ensemble des services, qui travaillent d'arrache-pied à cadrer ces crédits d'étude ou de réalisation de travaux. Je les remercie de leurs efforts pour faire en sorte que nous vous proposions des crédits de réalisation qui soient dans des marges appréciables et qui soient tenus, au final.

(La présidence est reprise par M. Pascal Rubeli, président.)

Le président. Merci, Monsieur le magistrat. Etant donné que nous discutons du renvoi de cet objet à une ou plusieurs commissions, le bureau a décidé de clore la liste. Nous terminerons ce soir, quoi qu'il en soit, avec ce vote de renvoi en commission. Je donne la parole à M. Carlos Medeiros.

**M. Carlos Medeiros** (MCG). Chers collègues, un quarteron de gauchistes ultraréactionnaires – vous transmettrez aux bancs d'en face, Monsieur le président – utilisent, comme d'habitude, tous les arguments – et encore – pour nous démolir le projet. (*Exclamations.*) Quand ce n'est pas le projet, c'est la personnalité de M. Gandur. Soit dit en passant, si j'avais été à sa place, il y a bien longtemps que je vous aurais dit: «Si vous n'êtes pas contents, Mesdames et

Messieurs, vous n'avez qu'à payer de votre poche!» (Exclamations.) Je viens de Lisbonne, ma ville d'origine. Mes chers camarades ont tout fait pendant quarante ans pour la mettre dans l'état dans laquelle elle est... Et quand je parle avec mes amis, au bistrot, de la problématique qu'on a ici pour accepter de l'argent d'un mécène, tout le monde se marre! Vous savez ce qu'ils me répondent? «Effectivement, c'est un problème de riches, vous avez plein de thunes!» Et c'est vrai. Et c'est vrai, car cela me rappelle d'autres projets.

Parlons du pont Wilsdorf. Encore un milliardaire, une fondation accusée de tous les maux! Tout cela parce qu'ils ont demandé une petite plaquette pour présenter le pont Wilsdorf... Ouah! Qu'est-ce que je n'ai pas entendu sur les bancs d'en face? «La ville n'est pas à vendre!» «Nos monuments ne sont pas à vendre!» «Qu'est-ce que c'est que cette histoire de vouloir privatiser nos monuments, nos œuvres d'art?» Mais, aujourd'hui, ce pont, qui apparaît notamment sur Facebook et d'autres réseaux sociaux, est donné comme un exemple de réussite architecturale pour la Ville.

Bref, de quoi parlons-nous? Nous parlons simplement d'un problème dogmatique. En oui! Il y a des gens, en face, qui sont embêtés parce qu'un gars, qui a réussi dans la vie, qui a travaillé dur, et qui a un peu d'argent aujourd'hui. Voilà, c'est comme ça! Et vous savez quoi? (Exclamations.) Je vous donne un conseil, Mesdames et Messieurs; au lieu de glander toute la journée dans vos associations, vous n'avez qu'à faire comme lui! (Protestations et rires.)

### Le président. Non, Monsieur Medeiros!

M. Carlos Medeiros. Vous n'avez qu'à travailler, c'est simple! Vous allez au boulot, vous allez travailler. Ecoutez, au lieu d'attaquer ce monsieur, prenez-le en exemple! Ce brave type, ce gars est arrivé ici dans les années 1960 et, aujourd'hui, il est milliardaire. Personnellement, je lui dis bravo! Et vous savez quoi encore? Je le remercie car, comme disait M. Dossan, si vous l'aviez écouté, si vous aviez eu le courage d'écouter ce monsieur parler, vous auriez compris le parcours de cette famille. Vous auriez compris sa gratitude envers cette ville. (Exclamations.) Et c'est là sa vraie motivation. Moi, je le crois. Vous savez pourquoi?

Parce que, moi aussi, je suis un étranger. Moi non plus, je ne suis pas né dans cette ville. Et quand on a la possibilité d'habiter ici, la possibilité, en quelque sorte, de prendre un peu l'ascenseur social, on a un sentiment de gratitude. Vous ne l'avez pas, c'est normal car, encore une fois, malheureusement, vous vivez dans l'assistanat, alors c'est normal! (*Protestations.*)

Le président. Monsieur Medeiros, s'il vous plaît...

M. Carlos Medeiros. Je suis désolé, vous vivez dans l'assistanat! Vous savez, moi et d'autres, et M. Gandur, nous vous payons vos salaires à la fin du mois! Nous faisons partie de ces 5% qui paient des impôts dans ce canton! (Protestations.) Vous connaissez l'histoire: 5% paient 50% de la masse d'impôts de ce canton! Et vous savez quoi d'autre? J'habite dans le haut des Eaux-Vives, il y a énormément de parcs à côté, et je n'ai jamais trouvé ni de parc Karl Marx, ni de parc donné par Lénine... En revanche, j'ai trouvé des parcs donnés par des gens qui avaient de l'argent. Alors, le jour où je trouverai un millionnaire des bancs d'en face qui soit disposé à nous offrir un musée, je pourrai vous dire: «Bravo, Mesdames et Messieurs!» Et je voterai le projet avec vous, c'est clair! Mais ce jour-là n'est pas encore arrivé...

Pour le reste, on dit que l'argent n'a pas d'odeur. Mais, pour la gauche, pour l'extrême gauche, il y a des parfums différents, puisque, lorsque votre magistrat – vous transmettrez à M. Pagani, Monsieur le président – vient nous annoncer fièrement, avec un aplomb extraordinaire, qu'il s'était fait fort de finir le skate-park de la plaine de Plainpalais avec les 300 000 francs d'un mécène privé, personne n'a posé de questions, notamment sur vos bancs. J'ai été très étonné, vous étiez très silencieux, Mesdames et Messieurs. Or, cette même personne est accusée aujourd'hui de jouer dans la «République des copains-copains» du côté de Cologny. Là, vous vous étonnez, vous vous offusquez, vous dites que c'est scandaleux! Cela veut dire que quand ça vient de vos bancs, il n'y a pas de problème, l'odeur n'a pas d'argent... Quand c'est quelqu'un qui est un peu plus de notre côté – comme disait encore une fois M. Dossan, et très bien – là il est accusé de tous les maux.

Mesdames et Messieurs, on a assez traîné. On peut toujours faire mieux, on peut toujours ajouter ou enlever quelque chose. Le problème est que chaque jour qui passe nous coûtera plus cher. Chaque jour qui passe nous créera des difficultés supplémentaires. C'est même votre propre magistrat qui nous disait que, dans le projet des Minoteries, si les budgets avaient explosé, c'est justement parce qu'on avait trop longtemps traîné. Alors je ne comprends plus rien! Vous voulez faire quoi? Traîner encore? Avec vos associations bidon de défense du patrimoine? C'est du blabla! Tout ce que vous faites, tout ce que vous voulez, c'est un combat idéologique, un combat dogmatique. D'ailleurs, heureusement que vous n'êtes pas né au temps de James Fazy parce que, lorsqu'on sortirait de ce bâtiment, on serait encerclé par des bastions! (Applaudissements.)

M. Daniel Sormanni (MCG). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je dois dire que c'est un débat très intéressant qui pose plusieurs problématiques. La première est de savoir si on veut se lancer dans la rénovation d'un musée, ce qui est une nécessité aujourd'hui. C'est aussi de savoir si on veut ou si

on a les moyens de se la payer, et ceci est un débat que nous avons assez régulièrement dans ce parlement. Nous l'avons au moment des comptes – peut-être arriverons-nous à parler demain des comptes 2013 – nous l'avons régulièrement aussi au budget, puisque tout cela est lié au budget des investissements et à la capacité de la Ville à réaliser ses investissements, à entretenir ses bâtiments.

Toute la problématique, finalement, est là: avons-nous vraiment les moyens de réaliser ces investissements? (*Brouhaha.*) Je pourrais dire que non, puisque, à quelque part – et j'assume ce que je dis à chaque fois – nous investissons trop et trop vite, et nous ne pouvons pas l'assumer. Après, c'est une question de priorités, et là, moi, je prends au mot ce Conseil municipal. Une fois de plus, nous sommes incapables – et c'est probablement valable pour tous les groupes – de définir de véritables priorités et de nous dire une bonne fois que nous ne ferons pas tel et tel objet, ou que nous le retarderons, mais que tel autre, en revanche, est prioritaire et que nous allons le réaliser. Certes, c'est le lot de la politique, mais ce n'est pas bon du tout, et j'ai l'expérience, puisque cela fait une trentaine d'années que je le vis. Jamais aucun groupe n'a eu la capacité de dire, à un moment donné, qu'on ne fera pas tel ou tel investissement. On veut tout, tout de suite, toujours, et c'est cela qui nous pose des problèmes et qui fait que nous nous retrouvons dans les difficultés que nous avons aujourd'hui. (*Brouhaha.*)

On voit bien alors que les bloqueurs de projets sont sortis du bois – vous transmettrez au groupe Ensemble à gauche, Monsieur le président. S'ils avaient encore besoin de sortir du bois, puisque, à quelque part, il y a longtemps qu'ils en sont sortis... Une des grandes difficultés à Genève – vous le savez bien – est d'arriver à réaliser des projets, que ce soit dans le logement, dans l'entretien de nos bâtiments, dans les projets de rénovation de musées – on est en plein dedans –, que ce soit dans l'entretien de notre patrimoine ou pour nos théâtres. Nous avons déjà beaucoup parlé de la rénovation du Grand Théâtre et nous allons encore en parler. Et puis il y a les Minoteries, qui ont été votées – à mon grand regret, je le dis – car dépenser 90 millions de francs était juste déraisonnable. Ce n'est pas une question de statuette ou de gens, c'est une question de mettre 90 millions de francs dans la rénovation d'un bâtiment sans augmenter d'un centime les loyers, qui sont très bas aux Minoteries – vous le savez bien. (*Brouhaha*.) Si on additionne tout cela, il y a un moment où il faut faire une pesée des intérêts et se demander si nous voulons vraiment essayer d'aller de l'avant et de faire quelque chose.

Pour revenir au musée, si je suivais ma propre logique – celle que je défends depuis 2011, même avant – je devrais dire qu'il ne faut finalement rien faire parce que cela dépasse notre capacité. Je n'ai pas cette prétention; je pense que nous devons le faire parce que, à un moment donné, il faut aussi savoir décider – un des gros problèmes de Genève, je l'ai dit, est qu'on ne sait pas décider – et se dire qu'on doit maintenant arrêter de discuter, de blablater et de tourner en rond, de bloquer les projets de la République, pour essayer d'aller un peu de l'avant, pour

une fois. Un projet X a des qualités, des défauts, il a un certain coût; mais vous n'aurez jamais le projet parfait qui va satisfaire tout le monde à un temps T donné, même si on prolonge ce temps.

J'aimerais citer un exemple. Il est lointain, il n'aura donc une incidence quelconque, mais il est assez révélateur. Je me souviens très bien de l'amélioration et de la rénovation du Musée Ariana dans les années 1980. Là aussi, il y a eu tout un débat. C'était un projet du Conseil administratif, en l'occurrence de M. Ketterer. Là aussi, un groupe a dit que ce n'était pas possible, que l'on s'attaquait au patrimoine, qu'on allait abîmer ce bâtiment, que le projet n'était pas bon et qu'en plus il coûtait beaucoup trop cher. Comme ils avaient fait un contreprojet, leur projet était, selon eux, meilleur: il préservait le bâtiment, le patrimoine, il permettait de rénover le musée et il coûtait beaucoup moins cher. Il y a eu tout un débat; c'est le même débat, d'ailleurs, que nous avons aujourd'hui.

Le Conseil municipal a voté le projet présenté par le Conseil administratif, un référendum a été lancé et les opposants l'ont gagné. Mais quel fut le résultat, puisque c'est cela qu'il faut voir au bout du chemin? Il a fallu remettre l'ouvrage sur le métier. Peut-être que cela aurait pu être une bonne solution; toujours est-il qu'au final les travaux ont été faits, ils ont coûté beaucoup plus cher que ce que les référendaires avaient proposé, et même beaucoup plus cher que ce qu'avait proposé à l'époque le Conseil administratif. On avait juste perdu entre cinq et dix ans...

Voilà, Mesdames et Messieurs, pourquoi, en ce qui me concerne, je dis stop. Et c'est la position de notre groupe. Nous disons stop. Renvoyons ce projet en commission parce qu'il faut l'étudier, aller de l'avant et parce que, à un moment donné, il faut savoir prendre des décisions et arrêter de blablater. C'est pour cette raison que nous devons le faire.

Vous transmettrez encore quelques mots, Monsieur le président, au groupe Ensemble à gauche. C'est fou ce que vous avez peur des mécènes! Je ne sais pas pourquoi vous avez si peur des mécènes! Vous avez peur qu'ils vous mangent? Mais non! Vous êtes incomestibles, vous êtes insupportables, ils ne vont pas vous manger! Quand on a des mécènes, évidemment qu'une convention doit être passée! Evidemment qu'un certain nombre de choses sont aussi demandées en échange! Mais ils apportent beaucoup, il ne faut pas les refuser. Il faut avoir le courage de l'accepter, parce qu'autrement ils vont partir, il n'y aura pas de mécènes et, au bout de la course, il faudra quand même le rénover, ce musée!

### Le président. Votre conclusion, Monsieur Sormanni...

M. Daniel Sormanni. J'arrive au bout, Monsieur le président. Et ce sera la même chose qu'avec le Musée Ariana. Et sans les mécènes, il coûtera encore

plus cher que le projet que nous avons ici, je vous en fiche mon billet! Et puis, alors, moi, une des choses à laquelle je ne crois pas, c'est le prix. On nous dit aujourd'hui qu'on a bien serré les coûts, que ce sera vraiment le prix définitif. Je vous le dis franchement, je n'y crois pas. Ce projet coûtera très certainement un peu plus cher.

Je vous le dis encore, Mesdames et Messieurs, stop, arrêtons de blablater, soyons capables de montrer que Genève peut avoir de l'ambition et faire quelque chose de bien! Renvoyons cette proposition en commission. Je trouve que la proposition de M. Bertinat de renvoyer la proposition également à la commission des finances, en tout cas pour une partie, est assez opportune, car il y a un certain nombre d'incidences financières: la convention, l'accord de M. Gandur. Le fait que les deux commissions étudient parallèlement cette proposition ne retardera pas le projet.

**M. Olivier Fiumelli** (LR). Je vous rassure, je vais être bref. Demain soir, nous allons parler – enfin, je l'espère – des comptes 2013 de la Ville de Genève. Dans ces comptes, tout le monde, demain, va se féliciter des recettes fiscales, qui se montent à 921 millions pour l'exercice 2013. Qui a payé ces 921 millions de francs?

Une voix. M. Gandur!

M. Olivier Fiumelli. Est-ce qu'il s'agit du salaire de M<sup>me</sup> Figurek? Est-ce qu'il s'agit de la boulangerie de M<sup>me</sup> Richard? Non! La fiscalité genevoise, c'est essentiellement les grandes sociétés qui la paient, les grandes sociétés financières que vous connaissez tous, que vous aimez bien citer; nous les connaissons tous, etc., etc. Ce sont ces sociétés qui font vivre Genève et, demain, vous allez vous féliciter de ces rentrées fiscales qui servent à financer la vie sociale, la vie culturelle, la vie sanitaire, etc., de notre canton. On va tous s'en féliciter demain.

Moi, ce soir, j'aimerais quand même délivrer un «point» Godwin spécial à M. Gauthier parce que, figurez-vous, il faut savoir d'où sort sa pensée, à M. Gauthier! Je pourrais citer le site de SolidaritéS. Il y a un article tout à fait édifiant au sujet de M. Gandur. On nous parle du livre de M. Ziegler et, je vous promets, en dix lignes, on arrive à nous parler de M. Gandur: ce multimilliardaire qui défraie la chronique pour avoir légué sa collection d'art – on ne lui fait aucun autre reproche, bien sûr... – avec un enfant de moins de 10 ans qui meurt de faim toutes les secondes et, trois lignes plus loin, avec le *Hunger Plan* d'Adolf Hitler. C'est quand même incroyable et ça montre la maladie mentale qui atteint aujourd'hui les gens de l'extrême gauche. (*Exclamations et applaudissements*.)

### Le président. Monsieur Fiumelli, s'il vous plaît!

M. Olivier Fiumelli. Alors, parlons du livre de Jean Ziegler! Je l'ai ici, le livre de Jean Ziegler. Qu'est-ce que dit ce brave Jean Ziegler? Jean Ziegler, l'ami de Kadhafi, l'ami de Robert Mugabe, qui sont des gens qui ont fait beaucoup de bien en Afrique... Eh bien, figurez-vous, à part un tissu de mensonges sur la personnalité de M. Gandur, où on nous dit qu'il est né en Azerbaïdjan, alors que ce n'est pas du tout vrai, qu'il a travaillé pour Marc Rich, alors que ce n'est pas vrai, etc., on nous dit juste que sa «générosité personnelle (...) est légendaire». Ensuite, qu'est-ce qu'on nous dit? «La soixantaine épanouie, doué d'une intelligence brillante et d'une vitalité apparemment inépuisable, ce passionné d'affaires et d'art est fascinant par ses contradictions.» Mais, cela dit, j'ai beau lire le livre de Jean Ziegler, je n'y vois strictement aucun reproche à lui faire, si ce n'est des allégations qui ne tiennent pas la route.

Moi, quand je parle d'un problème, j'aime bien aller à la source, auprès des experts qui savent de quoi ils parlent. Je viens de consulter l'ouvrage de la Déclaration de Berne – je l'ai ici. Ce sont quand même des gens sérieux, n'est-ce pas, Madame Valiquer Grecuccio? Vous pouvez confirmer? Donc, dans leur ouvrage Swiss Trading SA – La Suisse, le négoce et la malédiction des matières premières, Déclaration de Berne, Editions d'En Bas, 2° édition, 359 pages, Lausanne, avril 2012 – pour ceux qui veulent les références exactes – il n'est pas dit un seul mot sur Jean-Claude Gandur ni sur aucune de ses sociétés. Par contre, d'autres sociétés sont peut-être égratignées. Mais de faire l'amalgame entre M. Gandur et certaines autres sociétés qui ont peut-être des pratiques discutables uniquement pour torpiller ce projet de Musée d'art et d'histoire, c'est tout à fait indigne, ce n'est basé sur aucune réalité. Le groupe libéral-radical, en tout cas, ne saura jamais tolérer le moindre dérapage de votre part sur le sujet.

Quoi qu'il en soit, le groupe libéral-radical vous invite à encourager ce projet, à le renvoyer en commission des travaux et des constructions, et non pas à perdre du temps dans de multiples commissions pour perdre du temps, de l'argent, des jetons de présence pour M. Gauthier, payés avec l'argent du contribuable, donc avec des sociétés de *trading...* Donc, nous enjoignons à renvoyer ce dossier en commission des travaux et des constructions.

M<sup>me</sup> Danièle Magnin (MCG). Moi aussi, j'ai été dégoutée et scandalisée, consternée même par les propos tenus par le groupe Ensemble à gauche. Je crois qu'il faudrait quand même leur donner un certain nombre d'informations. Vous savez qu'on a commencé à trouver le pétrole à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. On peut dire que de nombreux habitants d'Afrique et du Proche-Orient ont dormi sur leur pétrole pendant des millénaires sans même se douter qu'il était là. Or, si on

exploite ce pétrole, ça leur donne le droit de recevoir des redevances. Avec ces redevances, ils ont les moyens de faire ce qu'ils jugent utile dans leur pays, cela crée de la richesse et c'est une bonne chose pour eux. De là à venir mépriser les gens parce qu'ils ont réussi à trouver ce pétrole, les chaussettes m'en tombent! Je serais partisane d'une énergie plus simple, différente, renouvelable, mais je n'ai en aucun cas des reproches à faire aux gens qui vont découvrir le pétrole, le puiser, le raffiner et le revendre.

D'autre part, je voudrais rappeler que le communisme s'est imposé partout par des régimes de dictature. Il a imposé la misère. Je citerai simplement Mao, qui faisait porter la terre aux ouvriers sur leur dos, à même la peau, jusqu'à ce qu'ils n'aient plus de peau sur le dos. Pour moi, le communisme, c'est la misère, la mort et la nuit. Il n'y a pas eu d'idéologie pire que le communisme sur cette planète. Et c'est aussi cette idéologie-là qui a provoqué le plus grand nombre de morts. Pensons à l'Ukraine, qui a été affamée par l'Union soviétique: 4 millions de morts. Sur l'ensemble de la planète, c'est au moins 200 millions de morts. Alors, quand on se prévaut de cette idéologie-là, on ferait mieux d'abord de voir la poutre dans son œil avant d'aller voir la paille dans celui de son voisin.

Depuis 1989, en tout cas, il n'y a presque plus de dictatures communistes, à part celle de la Corée du Nord, bien entendu. Mais la gauche a viré dans ses méthodes vers la morale et le discrédit de ceux qui ne pensent pas comme elle. Ce sont des techniques de manipulation que les bancs d'en face utilisent très fréquemment. Eh bien, moi, je peux vous dire que cela suffit, pour reprendre les propos de notre collègue, qui nous a quittés tout à l'heure. C'est tout à fait fatigant et stupide de vous entendre toujours venir avec des propos moralisateurs, comme si les autres avaient sempiternellement des choses à se reprocher et ne savaient pas se conduire correctement. Il y en a assez d'entendre ces propos-là, et je ne les laisserai plus passer à l'avenir.

S'agissant du mécénat, des appels de fonds et des sponsors, ma préopinante libérale-radicale a cité tout à l'heure l'histoire. Elle a oublié de mentionner la construction du Collège Calvin au XVIe siècle, qui a été édifié par souscription nationale, comme beaucoup d'autres choses à Genève. Alors arrêtons de dire du mal de ceux qui sont généreux, qui ont eu la grande qualité de savoir créer de la richesse et d'en faire profiter les autres!

S'agissant de la collection d'art moderne de M. Gandur, nous n'aurons plus à nous rendre dans le midi de la France pour voir la collection Maeght, ou à Martigny lorsqu'une collection d'art moderne y sera présentée. Nous aurons à Genève une collection digne de ce nom. Je vous rappelle qu'elle a été très partiellement exposée au Musée Rath et que très peu des personnes assises ici ce soir y étaient présentes, lorsqu'une visite y a été organisée pour nous, membres du Conseil municipal. Bien entendu, on entend encore des cris épouvantables lorsqu'on dit certaines vérités, je pense à une personne assise en face de moi qui vient de faire

la grimace... Monsieur le président, je vous prie de transmettre à M<sup>me</sup> Figurek que ce qui gêne dans la vérité n'est pas qu'on la dise, mais qu'elle existe. Et je voulais citer certains conseillers municipaux qui ont quitté le territoire de la Ville mais qui ne l'annoncent pas et qui n'ont donc rien à faire dans cette assemblée.

Je trouve que l'immobilisme a assez duré, que le Musée d'art et d'histoire commence à tomber en morceaux, qu'il faut très rapidement prendre les mesures pour réparer les dégâts et le rénover, l'agrandir et accueillir les collections que certains généreux mécènes ont la bonté de bien vouloir nous laisser exposer. Je demande bien entendu le renvoi en commission et je supplie cette commission de se dépêcher de travailler.

M. Tobias Schnebli (EàG). Chers collègues, un mot est ressorti de toutes les interventions de ce soir – ou presque – dans tous les groupes: c'est le mot mécénat, un mot qui mérite quand même une petite réflexion. Depuis que je siège dans ce parlement et que je suis ce projet, je demande à prendre connaissance de la convention signée par Patrice Mugny et la Fondation Gandur pour l'art. A un moment donné, cette convention a été publiée, mais le magistrat actuel a toujours dit qu'elle était encore en discussion, qu'on la renégociait et qu'elle serait présentée de manière modifiée au moment du dépôt du projet.

Or, si nous avons vraiment de très sérieuses réserves vis-à-vis de ce projet, c'est justement en raison du contenu de la convention qui lie la Ville de Genève, le Musée d'art et d'histoire à cette fondation privée. Et c'est très différent du mécénat, qui a été évoqué depuis maintenant deux heures. Je suis reconnaissant à MM. Carasso et Medeiros d'avoir sorti tous les deux l'exemple du sponsoring privé ou du mécénat qui a permis la réalisation du skate-park de la plaine de Plainpalais. Pourquoi Ensemble à gauche ne s'est-il pas insurgé contre ce mécénat-ci? C'est très simple, Mesdames et Messieurs, parce qu'il s'agissait là d'un véritable mécénat, sans contrepartie directe. C'est là la définition du mécénat. (Remarque.)

La convention qui lie la Ville de Genève au prétendu mécène, la Fondation Gandur pour l'art, est pleine de contreparties – il y en a des pages et des pages – sur nonante-neuf ans, ce qui hypothèque très lourdement le projet. C'est pourquoi nous aimerions connaître un peu mieux de quoi il s'agit, de quoi il en retourne. Nous prenons cela au sérieux aussi du fait que ce n'est pas lors d'un souper, d'un dîner ou d'une collation avec M. Gandur qu'on peut aller au fond de ces questions.

Nous demandons que ce projet soit non seulement traité par la commission des travaux et des constructions, mais aussi par la commission des finances et par la commission des arts et de la culture, car c'est là qu'on pourra véritablement poser les questions, jouer cartes sur table et discuter sérieusement de ce projet.

D'ailleurs, le courage, il me semble, manque plutôt aux représentants des partis qui ne veulent pas de cette discussion, qui refusent de jouer cartes sur table. Nous, c'est ce que nous essayons de faire depuis un certain nombre d'années avec cette question de la convention. C'est pourquoi j'ai dit au début qu'on avait ouvert une partie de poker aux cartes cachées. Quel est le sens de prendre des décisions lorsqu'on ne joue pas cartes sur table?

On a une convention qui date de 2010, dont certaines parties doivent certainement être changées, mais on ne veut pas encore nous communiquer les changements. Cela vient au fur et à mesure. Nous, Conseil municipal, nous devrions d'abord mettre la signature sur un chèque de 132 millions, et on verra, on aménage... Ce n'est pas ainsi que les choses doivent se passer. Cela dit, je pense que la décision a été prise, ici, de lancer ce projet, de le déférer à des commissions. Alors traitons vraiment ce projet, qui est vraiment d'envergure, de manière sérieuse, avec le temps et les compétences.

A ce titre, j'aimerais signaler une intervention qui a quand même touché quelques aspects qui nous préoccupent aussi. C'est celle de notre collègue Bertinat – une fois n'est pas coutume – de l'Union démocratique du centre. Il a aussi des doutes, il a aussi des interrogations. Il me semble que c'est de manière factuelle et non pas idéologique qu'il faut nous reprocher d'être contre tout, contre les riches parce qu'ils sont riches et parce que l'argent pue, ou quelque chose comme ça. Non, il faut voir les conditions! Or, le mécénat, ici, est vraiment très particulier, d'un genre nouveau. Cela pose problème et il ne faudrait vraiment pas s'en cacher.

Je pose encore une question relative à la durabilité de ce projet. La convention lierait la Ville de Genève, le Musée d'art et d'histoire pendant nonante-neuf ans. Oui, mais quelle place laissez-vous dans le futur musée à tous les autres partenaires potentiels, y compris privés, dans trente, cinquante ou soixante ans? Ce seront des partenaires de séries B! La Fondation Gandur pour l'art aura déjà le dernier étage, les salles, deux expositions tous les quatre ans... C'est donc un peu un œuf de coucou qui risque de prendre vraiment tout l'espace sans laisser de place aux autres. Et le problème fondamental – et aussi, disons, le véritable grand danger – est de savoir si les objectifs, notamment ceux de cette fondation privée, correspondent à l'intérêt public de la politique culturelle de la Ville de Genève.

J'ai aussi été voir les collections de M. Gandur, les expositions de ses œuvres. Elles sont très jolies.

### Le président. Monsieur Schnebli, il vous faut conclure...

M. Tobias Schnebli. Mais les miroirs aux alouettes ne suffisent pas, il faut penser aussi plus loin. Il faut penser à l'intérêt général, à la politique culturelle

que l'on veut mener. Ceux qui refusent de traiter cet objet également à la commission des arts et de la culture veulent simplement escamoter ce débat, et c'est très dommage. D'où notre proposition de déférer cet objet à trois commissions: travaux et constructions, finances, arts et culture.

**Le président.** Nous sommes saisis d'une motion d'ordre demandant la clôture immédiate du débat. Mais cela veut dire aussi que je donne la parole pendant une minute à la personne qui en a fait la demande. Si elle est acceptée, chaque groupe pourra s'exprimer en deux minutes. Je donne la parole à M<sup>me</sup> Richard.

M<sup>me</sup> Patricia Richard (LR). Il est actuellement 23 h. Nous discutons depuis plus de deux heures sur ce projet. Les idées sont déjà arrêtées quant à savoir si nous voulons le renvoyer ou pas en commission. Je pense que nous sommes tous fatigués et qu'il est temps que nous rentrions dans nos foyers. Continuer à palabrer pour dire tous exactement la même chose mais de manière différente, ça commence à bien faire! Dans ce parlement, aujourd'hui, nous n'avons rien fait. Il est temps de travailler!

**Le président.** Merci, Madame Richard. Nous allons voter ou non la motion d'ordre. Je rappelle que son acceptation implique qu'une personne de chaque groupe peut parler encore pendant deux minutes, mais pas plus.

Mise aux voix, la motion d'ordre est acceptée par 55 oui contre 9 non (1 abstention).

**Le président.** Voilà, ceux qui voulaient prendre la parole se sont inscrits. Maintenant, nous bloquons la liste. Je donne la parole à M. Pascal Spuhler.

M. Pascal Spuhler (MCG). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, effectivement, beaucoup de choses ont été dites, et c'est le moment d'aller se coucher. Mais je voudrais quand même revenir sur les derniers propos d'Ensemble à gauche. Ils nous disent qu'ils aimeraient mieux connaître le contenu de la convention Gandur, puisque ce monsieur, paraît-il, s'octroierait de grands privilèges en nous prêtant sa collection. Je crois d'abord que vous avez mal lu cette convention ou, en tout cas, que vous l'avez mal comprise. Mais si vous l'avez mal comprise et que vous aimeriez être un peu mieux au courant des conditions, alors il faut voter oui pour renvoyer ce projet en commission, pas non. Je m'excuse, mais si vous voulez connaître un peu mieux le dossier, il faut aller

en commission pour le travailler, et non pas le refuser en bloc sans vouloir savoir ce qu'il y a derrière. Je ne comprends donc pas très bien ce raisonnement, en tout cas cette théorie, c'est sûr.

Encore une fois, Mesdames et Messieurs, on peut aimer ou pas le projet Nouvel, mais il est nécessaire de refaire ce musée. Cela va nous coûter des dizaines et des dizaines de millions de francs. Il faut qu'on avance. Il y a déjà des recours qui vont retarder les travaux. Si on veut ce partenariat public-privé, on doit absolument avancer. Je ne peux que vous enjoindre de renvoyer ce dossier en commission et de l'étudier rapidement. Je regrette encore une fois que vous ayez décidé de faire autrement que de renvoyer cet objet dans une commission ad hoc mais, je vous en prie, il faut que nous puissions travailler. D'autres dossiers nous attendent, de gros dossiers attendent la Ville et, malheureusement, nous n'avons pas beaucoup de temps devant nous.

M. Alain de Kalbermatten (DC). La position officielle du Parti démocratechrétien a été donnée par l'excellente Marie Barbey, je ne vais pas revenir làdessus. Cela dit, je me permets de regarder ce débat avec beaucoup d'ironie. Souvenez-vous que nous avions eu, il y a deux ans, la possibilité de voter directement sur le projet initial, le projet A, puisque nous en sommes au projet B. Peut-être que nous passerons au projet C, qui sait, mais je ne le souhaite pas. Nous aurions pu voter sur le projet A il y a deux ans. Nous aurions pu faire quelque chose d'exemplaire, de positif, d'ambitieux pour Genève. Malheureusement, on a perdu du temps, on a perdu de l'argent. A cela s'ajoute surtout le fait que la garantie qui a été apportée à l'époque par les Verts, qui voulaient 500 000 francs pour ce fameux plan B, visait justement à lever toutes les oppositions, que ce soit au niveau de la CMNS, que ce soit au niveau des associations. Lever ces oppositions était garanti si on faisait notre plan B. Aujourd'hui, nous nous retrouvons exactement dans la même situation qu'il y a deux ans. Je ne peux donc que vous dire une chose, Mesdames et Messieurs, nous perdons du temps, nous avons perdu du temps, et j'ai l'impression que nous en perdrons encore, car nous n'ayancons pas. Nous ne savons pas avancer pour des objets ambitieux pour la Ville de Genève.

Je ne m'adresse pas directement à vous, chers collègues. Je ne tiens pas à vous montrer du doigt ni à vous dire que vous n'avez pas compris la position du Parti démocrate-chrétien à l'époque, qui voulait quelque chose d'ambitieux et d'immédiat pour le Musée d'art et d'histoire. J'adresse, en revanche, un carton jaune à nos deux conseillers administratifs en charge de ce dossier; ils n'ont pas su lever les oppositions, comme ils l'avaient promis, que ce soit celles qui émanaient des Verts ou de ceux qui se sont opposés. Malheureusement, je dois vous dire que la perte de temps et d'argent est de votre responsabilité, Messieurs les magistrats. Voilà pour ce qui est de ma position, qui est très personnelle. Cela étant, je

crois en ce projet. Nous devons avancer, et c'est maintenant que nous devons le faire. Nous allons faire notre débat sagement en commission des travaux et des constructions, et je suis sûr que nous allons le faire très rapidement grâce à notre excellente présidente.

M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel (LR). Quelqu'un disait – je ne sais pas si ce sont les termes exacts – qu'une idée qui ne dérange pas n'a pas vraiment de raison d'être, qu'un projet qui ne dérange pas n'a pas de raison d'exister. Nous sommes rassurés par le fait que ce projet dérange, à différents titres. D'une part parce qu'il innove, d'autre part parce qu'il contient un volet financier audacieux, nouveau, avec du partenariat public-privé, avec du mécénat qui, semble-t-il, n'est pas vraiment une découverte. Notre collègue Natacha Buffet l'a rappelé, c'est en fait historique. Sans mécénat, les projets culturels n'auraient jamais existé. Ce projet dérange parce qu'un mécène ajoute à notre collection patrimoniale exceptionnelle – on n'a pas beaucoup parlé de culture ce soir – sa propre collection. Ce projet ose, ce projet a de l'audace, ce projet innove et, dans ce sens, il nous rassure.

J'aimerais d'ailleurs aussi rassurer M. Pierre Gauthier. M. Mugny, qui nous a surpris à bien des titres – pas toujours positivement – nous laisse une bonne surprise, l'inauguration d'un comité d'éthique. Celui-ci examine la provenance de toutes les collections et fait de notre ville la cité la plus évoluée, la plus éthique en matière de collections. M. Gandur se plie, d'ailleurs, tout à fait volontiers à ces règles. C'est la raison pour laquelle – nouvelle surprise positive! – nous sommes fiers de défendre un projet qui innove, qui dérange, un projet qui, comme l'a dit M<sup>me</sup> Barbey, ne sert pas que des momies qui, elles, ne dérangent plus...

M<sup>me</sup> Vera Figurek (EàG). Je ne vais pas intervenir sur le fond et je vous demande que mon collègue Pierre Vanek bénéficie des deux minutes consacrées au groupe. (*Exclamations.*) J'interviens, Monsieur le président, car j'ai été personnellement mise en cause par Olivier Fiumelli, qui m'a citée. J'aimerais d'ailleurs que ses propos soient inscrits au procès-verbal, selon l'article 25, alinéa 3 de notre règlement. Monsieur le président, vous n'êtes intervenu à aucun moment lorsque M. Fiumelli a dit que l'extrême gauche – puisqu'il nous qualifie d'extrême gauche – est atteinte de «maladie mentale». J'aimerais que ces propos soient inscrits au procès-verbal.

D'autre part, il m'a mise en cause lorsqu'il a dit que ce n'étaient pas les impôts de M<sup>me</sup> Vera Figurek qui allaient payer le Musée d'art et d'histoire. Là aussi, j'ai le droit de répondre; je ne vois pas pourquoi il ne s'est pas adressé à la présidence et pourquoi vous ne l'avez pas repris, Monsieur le président, lorsqu'il m'a interpellée personnellement. Je rappelle que je suis fonctionnaire d'Etat, que

mon employeur paie des charges sociales, que je paie mes impôts. Vous pouvez le vérifier à tout moment, d'ailleurs, Monsieur Fiumelli: vous avez vos entrées aux impôts, je crois... Vous m'attaquez personnellement, je vous attaque aussi. (Exclamations.)

Le président. Madame Figurek, s'il vous plaît...

*M*<sup>me</sup> *Vera Figurek*. Monsieur le président, j'aimerais que vous lui demandiez de faire des excuses...

### Le président. Non!

 $M^{me}$  Vera Figurek. ... et que vous fassiez inscrire ses propos.

**Le président.** Je prends acte de ce que vous dites, ce sera inscrit au *Mémorial*, Madame. (*Protestation.*) Il n'y a pas de rétorque là-dessus, Monsieur Fiumelli! Vous avez voulu des choses, on va jusqu'au bout. Je donne maintenant la parole à M. Eric Bertinat pour deux minutes.

M. Eric Bertinat (UDC). Comme je l'ai dit précédemment, pour le groupe de l'Union démocratique du centre, le principe de la rénovation et de l'extension du Musée d'art et d'histoire est acquis. Nous n'avons fondamentalement rien contre le projet qu'on nous soumet, pas plus que nous avons quelque chose contre le mécénat de M. Gandur. Simplement, nous n'arrivons pas à suivre ce soir la plupart des groupes de ce délibératif sur leur manière, tête baissée, d'avancer sur ce projet. Je sais bien qu'il a pris un certain temps, qu'il traîne et qu'il traînera encore. Mais tout de même, nous avons devant nous une forte dépense, une grosse dépense. Nous avons cette fameuse convention, qui concerne un autre projet que celui que l'on nous soumet aujourd'hui, c'est pourquoi je suis quand même très surpris qu'on passe comme chat sur la braise sur ce problème, qu'il n'y ait aucune réponse ni aucune interrogation.

Je vous ai parlé du PFI. Le projet qu'on vous présente aujourd'hui est de 132 millions de francs. Si on s'en tient à la convention, le mécénat devra trouver 40 millions de francs. Il espère trouver plus! M<sup>me</sup> de Senarclens, qui suit nos débats avec beaucoup d'intérêt, va essayer, je suppose, par le biais de la fondation qu'elle préside, de trouver encore plus de subventions, de financement. Mais

qui nous dit qu'elle les trouvera? La seule chose dont nous soyons sûrs, c'est que la facture finale sera aux frais de notre commune et que cette facture viendra impacter notre dette, que le Parti libéral-radical, le Parti démocrate-chrétien et le Mouvement citoyens genevois, entre autres, essaient chaque année de diminuer. J'insiste donc une nouvelle fois, s'il vous plaît, renvoyez également ce projet à la commission des finances pour que nous mettions à plat ces problèmes financiers et que nous puissions annexer le fruit de nos débats au rapport de la commission des travaux et des constructions!

M. Pascal Holenweg (S). Comme nous n'en sommes pas encore au stade du débat définitif et ultime avant le prononcement populaire sur le projet présenté par le Conseil administratif, mais à celui où nous nous demandons si nous devons renvoyer ou non ce projet pour étude en commission, au singulier ou au pluriel, je me contenterai de donner les quelques raisons qui militent en faveur d'un renvoi en commission, puisque ce renvoi, semble-t-il, est contesté.

L'urgence de la rénovation du Musée d'art et d'histoire n'est contestée, à ma connaissance, par personne. La fonction d'un musée n'étant pas de tomber sur la tête de ceux qui veulent le visiter ni sur celle de ceux qui y travaillent encore, la rénovation du musée est incontestable. La pertinence d'une extension du musée est contestée, mais à la marge. D'une manière générale, tout le monde, ou presque, reconnaît qu'il est pertinent d'augmenter les espaces d'exposition. La contestation porte sur la pertinence d'augmenter les espaces de circulation et d'y installer un restaurant. Mais l'extension du musée elle-même n'est pas contestée, ou pratiquement pas.

La nécessité d'un débat politique, démocratique, au sein de l'opinion publique, qui peut d'ailleurs se clore par une votation populaire sur un projet de ce type-là, n'est pas contestable non plus parce qu'elle relève de la démocratie elle-même. Un projet de cette nature, de cette ampleur, de cette ambition, quoi qu'on pense de ses restrictions esthétiques, a besoin d'une légitimité politique qui, si elle est donnée par le peuple souverain, est une légitimité incontestable. Pour que ce peuple souverain puisse se prononcer, il faut bien que le Conseil municipal accepte, à un moment ou à un autre, un projet qui puisse être contesté par référendum.

Ce qui moi me manque dans tout le débat que nous avons depuis des années sur le projet Nouvel, première manière, puis sur le projet Nouvel, deuxième manière, ainsi que dans les contreprojets présentés par les associations de défense du patrimoine, c'est un débat sur le contenu culturel des projets. Ce qui me manque, c'est un débat sur la politique muséale, sur l'articulation qu'il peut y avoir entre les institutions muséales de la Ville de Genève et les autres institutions culturelles, entre ce musée-là et les autres, sur la démarche interne au musée. Et si le débat et l'étude de commission – quelles que soient les commissions dans lesquelles ce

projet sera étudié – permettent d'ouvrir le débat sur le contenu culturel du projet d'un nouveau musée, ils auront été plus qu'utiles. Ils auront légitimé le projet, quoi qu'on en pense.

Le président. Monsieur Holenweg, il vous faut conclure...

M. Pascal Holenweg. Comme mon groupe vous a appelé à le faire tout à l'heure, je vous appelle aussi à renvoyer ce projet pour qu'il soit étudié le plus attentivement possible, surtout parce que cette étude a également besoin d'un regard le plus critique possible, en n'oubliant pas que ce qui qualifie et légitime un projet sur une question culturelle, c'est son contenu culturel.

**Le président.** Je vais donner la parole à M. Vanek, parce qu'il n'a pas pu parler sur le fond. (*Exclamations*.) S'il vous plaît! M<sup>me</sup> Vera Figurek a pu s'exprimer, je donnerai aussi la parole à M. Olivier Fiumelli, car il se considère comme mis en cause. (*Exclamations*.) C'est équitable, c'est comme ça et ce n'est pas autrement! Monsieur Vanek, vous avez la parole.

M. Pierre Vanek (EàG). Sur le fond, en quatre fois trente secondes, les premières pour remercier M. Fiumelli d'avoir évoqué le journal de SolidaritéS et, surtout, le livre de Jean Ziegler *Destruction massive. Géopolitique de la faim*, paru au Seuil en 2011. Lisez-le, ne vous contentez pas des insanités qui ont été dites... (Exclamations.)

*Une voix.* Ça n'a rien à voir avec le musée!

Le président. Sur le fond, Monsieur Vanek!

*M. Pierre Vanek*. En effet, il y a là, en matière de population affamée, un réel crime contre l'humanité.

Deuxièmes trente secondes, M. Medeiros, dans une longue logorrhée, s'en est pris aux «associations bidon de défense du patrimoine», à ceux qui ne paieraient soi-disant pas leurs impôts... (Exclamations.)

Le président. Sur le fond, Monsieur Vanek!

M. Pierre Vanek. ... à l'assistanat dont nous serions les partisans. Ce sont là des insanités...

### Le président. Parlez du projet, Monsieur Vanek!

M. Pierre Vanek. Je parle, Monsieur le président, de ce débat en deux minutes, si vous me permettez... (Applaudissements.) Ce sont là des insanités à notre encontre, à l'encontre des salariés qui travaillent dur, qui font l'essentiel de la richesse de cette république. Ils n'ont pas les facilités pour échapper aux impôts qu'ont un certain nombre de chevaliers d'industrie, de brasseurs d'affaires, même de petites affaires... N'est-ce pas, Monsieur Medeiros? (Protestations.)

Troisième chose, mon collègue Tobias Schnebli est intervenu sur la question du mécénat. (Exclamations.)

### Le président. Il vous faut conclure, Monsieur Vanek...

M. Pierre Vanek. Je conclus, Monsieur le président, sur la question du mécénat. Nous sommes le seul groupe qui défend sérieusement le mécénat dans cette enceinte. (Exclamations et rires.) J'ai ici la définition donnée par le Ministère français de la culture et de la communication, qui dit ceci...

### Le président. Concluez, Monsieur Vanek, ou je vous coupe la parole!

M. Pierre Vanek. «Le mécénat se définit comme le soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général.» (Exclamations.)

#### Le président. Je vous coupe la parole!

*M. Pierre Vanek*. Eh bien, nous sommes favorables à ce que, sans contrepartie, M. Gandur donne 40 millions... (*Exclamations*.)

### Le président. Je vous coupe la parole!

M. Pierre Vanek. ... 80 millions, 120 millions de francs pour ce projet. Ça, ce serait du mécénat! (Le micro de M. Vanek est coupé.)

**Le président.** Voilà, c'est bon! (*Protestations*.) Monsieur Vanek! (*Chahut et applaudissements*.)

Une voix. C'était cinq minutes!

**Le président.** Non, il a eu deux minutes, arrêtez! (*Exclamations.*) C'est bon, on arrive gentiment à la fin de ce débat, on ne va pas foutre le feu à la maison! Monsieur Fiumelli, je vous avais dit que vous auriez la parole. C'est vite, c'est rapide, et vous le faites bien!

**M. Olivier Fiumelli** (LR). En deux minutes, j'aimerais juste rappeler à M. Vanek...

Le président. On ne fait pas de la polémique, Monsieur Fiumelli...

M. Olivier Fiumelli. On ne fait pas de la polémique, mais figurez-vous que j'aimerais donner raison à M. Vanek. Le Parti libéral-radical n'a pas parlé de mécénat, mais de partenariat public-privé, ce qui est tout à fait autre chose.

J'aimerais également présenter mes excuses à M<sup>me</sup> Vera Figurek car, visiblement, elle ne m'a pas compris. J'ai juste dit que les 921 millions de francs d'impôts encaissés par la Ville de Genève aux comptes 2013 ne l'ont pas été grâce aux salaires de gens qui travaillent – j'ai donné l'exemple de la boulangerie de M<sup>me</sup> Richard ou des fonctionnaires ici présents, dont M<sup>me</sup> Figurek – mais essentiellement grâce aux grandes sociétés, dont Genève doit être fière. (*Remarque*.)

Le président. Ce sera inscrit au procès-verbal, Madame Figurek. Monsieur Medeiros, vous vous considérez aussi mis en cause; je vous donne la parole quelques secondes et après on arrête.

**M. Carlos Medeiros** (MCG). Pas de problème! Hey, hey! (*Exclamations et applaudissements*.)

Le président. Monsieur Medeiros, n'oubliez pas votre fonction...

*M. Carlos Medeiros*. Merci, Monsieur le président, vous transmettrez à M. Vanek qu'il n'a pas très bien compris mes propos, mais que je me ferai un plaisir de les lui expliquer à la buvette.

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. C'est une conclusion très provisoire, car ce débat aura certainement d'autres étapes. Je vous remercie d'avoir voté l'entrée en matière à une très large majorité. Elle va permettre un examen approfondi de cet objet en commission – singulier ou pluriel, on verra – et de répondre à toutes les questions légitimes qui ont été mentionnées durant ce débat, que ce soit concernant les partenaires privés, la convention Gandur ou les priorités en matière d'investissements. On a peu évoqué ce soir l'objectif premier de ce projet, qui est d'être un projet culturel, de sauvegarde d'un patrimoine culturel, de collections de grande valeur, et c'est peut-être le seul point où je me permettrai de ne pas souscrire du tout à ce qu'a dit votre collègue Pierre Gauthier.

Il a le droit d'être contre le projet, il a le droit de s'ériger en donneur de leçons éthiques ou en juge. En revanche, de dire que ce projet est juste pour des statuettes, cela montre qu'il ne va jamais au musée. Le musée est avant tout pour des personnes, des êtres humains, principalement genevois. Je donne l'exemple de la semaine de vacances d'octobre, où 6000 parents et enfants ont apprécié les collections de ce musée et ses efforts de médiation. Le fait de s'exprimer ainsi témoigne quand même – peut-être involontairement – d'un certain mépris pour la population genevoise et son patrimoine. (*Applaudissements*.)

Je ne vais pas entrer dans tous les détails des discussions en cours avec les partenaires privés. S'agissant de la Fondation Gandur pour l'art – et peut-être y a-t-il un malentendu – il y a bien sûr la contribution financière au projet. Mais les collections dont on parle souvent – et qui sont vécues par certains uniquement comme une charge, comme une contrainte pour la Ville – sont un apport, Mesdames et Messieurs. Depuis que la convention a été signée, le risque que nous courons est plutôt que M. Gandur ait très envie de mettre ses collections ailleurs, là où elles sont seraient accueillies avec plus d'enthousiasme! La collection, la sélection d'œuvres archéologiques que certains et certaines d'entre vous ont pu voir – je sais que certains élus d'Ensemble à gauche y ont été, tant mieux! – a eu beaucoup de succès, tout comme la collection Beaux-Arts, qui a été montrée il y a quelques années au Musée Rath. Elles sont extrêmement demandées et extrêmement reconnues, alors nous avons plutôt de la chance de pouvoir en bénéficier, ici, à Genève, au-delà des questions de mètres carrés.

Mais puisqu'on parle de mètres carrés, Monsieur Bertinat, il y a 3700 m² de plus dans le projet – je ne parle que des surfaces d'exposition. Si on applique la convention avec la Fondation Gandur pour l'art à la lettre – il a demandé 400 m² pour les Beaux-Arts – on est loin d'une contrainte majeure. Je donne juste un exemple. M. Gandur le sait, autant je souscris à cette convention sur le fond – et le Conseil administratif en est très convaincu sous tous ses aspects, aussi bien sur la contribution au projet que sur le partenariat sur les collections, parce qu'elles sont très complémentaires et de grande valeur – autant, sur la forme, j'ai toujours dit qu'il y avait des choses que l'on pouvait corriger, dans l'intérêt des deux partenaires, en raison d'une possible divergence d'interprétation.

Nous avons d'ailleurs bien avancé depuis, puisque nous avons travaillé de concert sur l'examen des collections archéologiques pour en examiner la traçabilité, et sur toutes les questions qui y sont liées et que tous les musées d'Europe occidentale se posent. Il y a une collaboration très fructueuse, et je pense que les discussions continueront.

Mais je peux comprendre que les partenaires privés aient attendu le vote d'entrée en matière de ce soir, car c'est un projet qui a pris pas mal d'années à se concrétiser et parce que la responsabilité première nous revient quand même à nous, collectivité publique. Et c'est là où Ensemble à gauche – en souhaitant que les privés paient d'abord, avant même que l'on soit sûr que la collectivité publique assume sa responsabilité première – est un peu paradoxal, puisque c'est un musée public, qui restera évidemment public et ouvert à la collectivité. Une fois qu'on aura donné le signal du vote de ce soir, nous terminerons cette discussion en commission, où nous irons vous rencontrer. Je rappelle que l'objectif du Conseil administratif – j'insiste là-dessus – est de se rapprocher de la moitié de la somme finale pour le financement.

Une troisième catégorie de partenaires privés est intéressée, c'est effectivement l'industrie horlogère, fleuron de Genève. Nous aurons enfin un musée de l'horlogerie dans le cadre du Musée d'art et d'histoire. Nous n'en avons plus depuis 2002. On me demande encore aujourd'hui pourquoi nous n'avons pas de musée de l'horlogerie à Genève. Il y en aura enfin un. C'est un des mérites de l'extension en surface. On m'a posé également la question, s'agissant de la collection d'instruments de musique, qui n'est également plus valorisée depuis de longues années. Nous avons ainsi un projet qui arrive à allier de nombreux atouts en termes de valorisation des collections et de financement.

On peut critiquer plein de choses. Certains nous ont dit que nous n'avions pas assez concerté. Je suis quelqu'un d'ouvert au dialogue, je crois que c'est reconnu. Ma porte est toujours ouverte. J'ai parlé avec tous les opposants. Mais ils ne veulent pas bouger, je n'y peux rien! Peut-être que je m'y suis mal pris! Mon collègue Pagani a mis beaucoup d'énergie, et j'ai assisté à plusieurs séances. Ils ont

reconnu que le travail sur la restauration du bâtiment existant était exceptionnel, d'un très grand soin – c'est ce qu'ils demandaient. Ils ont reconnu qu'on a allégé la pression au sujet de la cour. Ils ont reconnu toute une série d'avancées, de concessions que nous avons faites, dans l'intérêt du projet. Mais ils veulent tout! Quand on veut tout, on risque de ne rien avoir au bilan.

Voilà, Mesdames et Messieurs, je me réjouis d'aller avec mon collègue Rémy Pagani en commission pour approfondir toutes ces questions. Effectivement, je pense qu'il y en a pour quelques mois de travail, notamment pour conclure la négociation avec les partenaires privés. Mais je crois que nous avons là un projet convaincant et je pense que même les opposants actuels se rendront compte que c'est aujourd'hui la meilleure solution pour Genève. (Applaudissements.)

**Le président.** Je mets aux voix le renvoi de la proposition PR-1073 et à la commission des travaux et des constructions et à la commission des finances et à la commission des arts et de la culture. Nous votons séparément chaque renvoi et si chaque vote obtient une majorité des voix, l'objet sera renvoyé dans les trois commissions. (*Protestations*.)

Mis aux voix, le renvoi de la proposition à la commission des travaux et des constructions est accepté à l'unanimité (67 oui).

Le président. Cette proposition ira en tout cas à la commission des travaux et des constructions.

Des voix. C'est fini!

**Le président**. Non, il y a des demandes de renvoi à d'autres commissions. (*Remarque*.) Le vote nominal est demandé...

Mis aux voix à l'appel nominal, le renvoi de la proposition à la commission des finances est refusé par 49 non contre 18 oui.

Ont voté non (49):

M<sup>me</sup> Fabienne Aubry Conne (HP), M<sup>me</sup> Olga Baranova (S), M<sup>me</sup> Marie Barbey (DC), M. Gary Bennaim (LR), M. Javier Brandon (S), M. Simon Brandt (LR), M<sup>me</sup> Natacha Buffet (LR), M<sup>me</sup> Sandrine Burger (Ve), M. Rémy Burri (LR),

M. Grégoire Carasso (S), M. Sylvain Clavel (HP), M<sup>me</sup> Linda de Coulon (LR), M. Alain de Kalbermatten (DC), M. Guy Dossan (LR), M. Alpha Dramé (Ve), M<sup>me</sup> Laurence Fehlmann Rielle (S), M. Olivier Fiumelli (LR), M<sup>me</sup> Jannick Frigenti Empana (S), M. Adrien Genecand (LR), M<sup>me</sup> Corinne Goehner-Da Cruz (S), M<sup>me</sup> Sandra Golay (HP), M. Alfonso Gomez (Ve), M. Jean-Philippe Haas (MCG), M. Pascal Holenweg (S), M. Ahmed Jama (S), M. Guillaume Käser (Ve), M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel (LR), M. Jean-Charles Lathion (DC), M<sup>me</sup> Christiane Leuenberger-Ducret (S), M<sup>me</sup> Estelle Marchon (HP), M. Carlos Medeiros (MCG), M<sup>me</sup> Anne Moratti (Ve), M<sup>me</sup> Marie Mutterlose (S), M. Robert Pattaroni (DC), M<sup>me</sup> Annina Pfund (S), M<sup>me</sup> Patricia Richard (LR), M. Lionel Ricou (DC), M<sup>me</sup> Maria Vittoria Romano (S), M<sup>me</sup> Michèle Roullet (LR), M<sup>me</sup> Alexandra Rys (DC), M. Vincent Schaller (LR), M<sup>me</sup> Virginie Studemann (S), M. Vincent Subilia (LR), M<sup>me</sup> Martine Sumi (S), M<sup>me</sup> Marie-Pierre Theubet (Ve), M<sup>me</sup> Catherine Thobellem (Ve), M<sup>me</sup> Nicole Valiquer Grecuccio (S), M. Alexandre Wisard (Ve), M<sup>me</sup> Delphine Wuest (Ve).

### Ont voté oui (18):

M. Pascal Altenbach (UDC), M. Olivier Baud (EàG), M. Eric Bertinat (UDC), M<sup>me</sup> Vera Figurek (EàG), M. Pierre Gauthier (EàG), M. Morten Gisselbaek (EàG), M. Claude Jeanneret (MCG), M. Laurent Leisi (MCG), M<sup>me</sup> Danièle Magnin (MCG), M. Marc-André Rudaz (UDC), M. Tobias Schnebli (EàG), M. Gilbert Schreyer (UDC), M. Daniel Sormanni (MCG), M. Pascal Spuhler (MCG), M<sup>me</sup> Brigitte Studer (EàG), M. Pierre Vanek (EàG), M<sup>me</sup> Salika Wenger (EàG), M. Christian Zaugg (EàG).

Etaient excusés à la séance ou absents au moment du vote (12):

 $M^{\text{me}}$  Maria Casares (HP),  $M^{\text{me}}$  Sophie Courvoisier (LR), M. Roland Crot (UDC),  $M^{\text{me}}$  Mireille Luiset (MCG), M. Antoine Maulini (Ve), M. Denis Menoud (HP), M. Jacques Pagan (UDC), M. Daniel-Dany Pastore (MCG),  $M^{\text{me}}$  Maria Pérez (EàG), M. Pierre Rumo (EàG), M. Sylvain Thévoz (S),  $M^{\text{me}}$  Julide Turgut Bandelier (Ve).

#### Présidence:

M. Pascal Rubeli (UDC), président, n'a pas voté.

Mis aux voix à l'appel nominal, le renvoi de la proposition à la commission des arts et de la culture est refusé par 47 non contre 19 oui.

### Ont voté non (47):

M. Pascal Altenbach (UDC), Mme Fabienne Aubry Conne (HP), Mme Olga Baranova (S), Mme Marie Barbey (DC), M. Gary Bennaim (LR), M. Eric Bertinat (UDC), M. Javier Brandon (S), M. Simon Brandt (LR), M<sup>me</sup> Natacha Buffet (LR), M. Grégoire Carasso (S), M. Sylvain Clavel (HP), M<sup>me</sup> Linda de Coulon (LR), M. Alain de Kalbermatten (DC), M. Guy Dossan (LR), M<sup>me</sup> Laurence Fehlmann Rielle (S), M. Olivier Fiumelli (LR), M<sup>me</sup> Jannick Frigenti Empana (S), M. Adrien Genecand (LR), Mme Corinne Goehner-Da Cruz (S), Mme Sandra Golav (HP), M. Ahmed Jama (S), M. Jean-Charles Lathion (DC), M. Laurent Leisi (MCG), M<sup>me</sup> Christiane Leuenberger-Ducret (S), M<sup>me</sup> Danièle Magnin (MCG), M<sup>me</sup> Estelle Marchon (HP), M. Carlos Medeiros (MCG), M<sup>me</sup> Anne Moratti (Ve), M<sup>me</sup> Marie Mutterlose (S), M. Robert Pattaroni (DC), M<sup>me</sup> Annina Pfund (S), M<sup>me</sup> Patricia Richard (LR), M. Lionel Ricou (DC), M<sup>me</sup> Maria Vittoria Romano (S), M<sup>me</sup> Michèle Roullet (LR), M. Marc-André Rudaz (UDC), M<sup>me</sup> Alexandra Rys (DC), M. Vincent Schaller (LR), M. Gilbert Schrever (UDC), M. Daniel Sormanni (MCG), M<sup>me</sup> Virginie Studemann (S), M. Vincent Subilia (LR), M<sup>me</sup> Martine Sumi (S), M<sup>me</sup> Marie-Pierre Theubet (Ve), M<sup>me</sup> Catherine Thobellem (Ve), M<sup>me</sup> Nicole Valiquer Grecuccio (S), M. Alexandre Wisard (Ve).

### Ont voté oui (19):

M. Olivier Baud (EàG), M<sup>me</sup> Sandrine Burger (Ve), M. Alpha Dramé (Ve), M<sup>me</sup> Vera Figurek (EàG), M. Pierre Gauthier (EàG), M. Morten Gisselbaek (EàG), M. Alfonso Gomez (Ve), M. Jean-Philippe Haas (MCG), M. Pascal Holenweg (S), M. Claude Jeanneret (MCG), M. Guillaume Käser (Ve), M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel (LR), M. Tobias Schnebli (EàG), M. Pascal Spuhler (MCG), M<sup>me</sup> Brigitte Studer (EàG), M. Pierre Vanek (EàG), M<sup>me</sup> Salika Wenger (EàG), M<sup>me</sup> Delphine Wuest (Ve), M. Christian Zaugg (EàG).

### Etaient excusés à la séance ou absents au moment du vote (13):

M. Rémy Burri (LR), M<sup>me</sup> Maria Casares (HP), M<sup>me</sup> Sophie Courvoisier (LR), M. Roland Crot (UDC), M<sup>me</sup> Mireille Luiset (MCG), M. Antoine Maulini (Ve), M. Denis Menoud (HP), M. Jacques Pagan (UDC), M. Daniel-Dany Pastore (MCG), M<sup>me</sup> Maria Pérez (EàG), M. Pierre Rumo (EàG), M. Sylvain Thévoz (S), M<sup>me</sup> Julide Turgut Bandelier (Ve).

#### Présidence:

M. Pascal Rubeli (UDC), président, n'a pas voté.

# 5648 SÉANCE DU 29 AVRIL 2014 (soir)

Propositions des conseillers municipaux – Interpellations – Questions écrites

Le président. La proposition est renvoyée à la commission des travaux et des constructions.

7	<b>Propositions</b>	des	conseillers	municinaux
	riopositions	ucs	CONSCINCIS	IIIuIIIcipaux.

Néant.

## 8. Interpellations.

Néant.

### 9. Questions écrites.

Néant.

**Le président.** Mesdames et Messieurs, je vous souhaite une bonne rentrée et une bonne nuit. A demain, 17 h. Bonne soirée!

Séance levée à 23 h 30.

#### SOMMAIRE

1.	Communications du Conseil administratif	5502
2.	Communications du bureau du Conseil municipal	5502
3.	Prestation de serment de M <sup>me</sup> Hélène Ecuyer, remplaçant M <sup>me</sup> Salika Wenger, conseillère municipale démissionnaire	5502
4.	Rapport d'activités 2013 de la Délégation Genève Ville Solidaire (DGVS) (D-54)	5507
5.	Pétitions	5536

- 6. Proposition du Conseil administratif du 2 avril 2014 en vue de l'ouverture de 4 crédits pour un montant total brut de 132 715 000 francs dont à déduire une subvention de 500 000 francs du Fonds énergie des collectivités, soit un montant net de 132 215 000 francs et de l'inscription de servitudes, soit:
  - un crédit brut de 127 152 000 francs, dont à déduire une subvention de 500 000 francs du Fonds énergie des collectivités, soit un montant net de 126 652 000 francs, destiné à la restauration et à l'agrandissement du Musée d'art et d'histoire situé rue Charles-Galland 2, parcelles N°s 4360, 4362, 4359 et 7232, feuille N° 13 du cadastre de la commune de Genève, section Cité, propriété de la Ville de Genève, ainsi qu'aux frais induits par le chantier;
  - un crédit de 4 312 000 francs destiné au développement d'équipements multimédia pour le public du Musée d'art et d'histoire, situé rue Charles-Galland 2, parcelles Nos 4360, 4362, 4359 et 7232, feuille No 13 du cadastre de la commune de Genève, section Cité, propriété de la Ville de Genève;
  - un crédit de 600 000 francs destiné à l'équipement en matériel informatique, de télécommunication et de diffusion du Musée d'art et d'histoire, situé rue Charles-Galland 2, parcelles Nos 4360, 4362, 4359 et 7232, feuille No 13 du cadastre de la commune de Genève, section Cité, propriété de la Ville de Genève;
  - un crédit de 651 000 francs destiné à l'équipement en mobilier et matériel d'exploitation du Musée d'art et d'histoire, situé rue Charles-Galland 2, parcelles Nos 4360, 4362, 4359 et 7232, feuille No 13 du cadastre de la commune de Genève, section Cité, propriété de la Ville de Genève;

	<ul> <li>l'inscription de servitudes d'empiétement en sous-sol grevant en charge la parcelle N° 7232 de Genève, section Cité, propriété du domaine public communal, sise passage Jean-Jacques-Burlamachi, selon les plans de servitudes provisoires N° 1, 2 et 3 établis par</li> </ul>	
	M. Christian Haller, ingénieur géomètre officiel, en date du 3 mars 2014 (PR-1073)	5536
7.	Propositions des conseillers municipaux	5648
3.	Interpellations	5648
).	Ouestions écrites	5648

Le mémorialiste: *Ramzi Touma*